

# RAPPORT DE GESTION 2019

“ Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès,  
travailler ensemble est la réussite. ”

*Henry Ford*



## **AU CONSEIL COMMUNAL**

### **L'Administration, un lieu de compétences tourné vers l'avenir**

Un nombre impressionnant de compétences professionnelles et humaines, de savoir-faire, de connaissances sont réunies au sein de l'Administration communale afin que celle-ci puisse chaque année livrer à la population ainsi qu'aux autorités les prestations que l'on attend d'elle. Cette richesse est le fruit d'une dynamique partagée tant par ses collaboratrices et collaborateurs que par la Municipalité et le Conseil communal. Elle peut se résumer ainsi : s'adapter chaque jour aux conditions sociales, économiques et environnementales que nous traversons est porteur d'avenir. L'histoire de notre Commune démontre ce souci permanent d'une gestion s'inscrivant dans la durée, permettant de se projeter le plus loin possible tout en intégrant les nouveaux paradigmes.

Le rapport de gestion de notre Commune inscrit dans l'histoire les références chiffrées, décisionnelles, statistiques de chaque année écoulée. Ces références sont ordonnées en fonction des services de l'Administration qu'elles concernent. Les responsabilités de chaque organe politique et de chacun des services sont décrites succinctement et les points forts de l'année relevés. Notre objectif est de faciliter la lecture de ce document, de permettre une appropriation globale, transversale ou par secteur des activités de l'Administration communale et d'autoriser, par l'ordonnance des chapitres, la comparaison avec les années précédentes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture du présent rapport de gestion de l'année 2019 et répondons volontiers aux questions qu'il pourrait susciter.

La Municipalité

▶ <b>LA VILLE DE GLAND C'EST...</b>	<b>6</b>
▶ <b>CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>8</b>
LEGISLATURE 2016 - 2021 _____	10
REPARTITION DES SIEGES _____	10
BUREAU DU CONSEIL _____	10
COMPOSITION DES COMMISSIONS _____	11
MUTATIONS AU 31 DECEMBRE 2019 _____	13
SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL _____	13
RESUME DES DECISIONS _____	14
▶ <b>MUNICIPALITE</b>	<b>18</b>
LEGISLATURE 2016 - 2021 _____	20
ACTIVITES DE LA MUNICIPALITE _____	22
LA VISITE DU PREFET _____	25
RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES _____	25
AUTORISATION GENERALE DE PLAIDER _____	25
▶ <b>SECRETARIAT MUNICIPAL</b>	<b>28</b>
OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES _____	31
OFFICE DE LA COMMUNICATION _____	35
OFFICE INFORMATIQUE _____	37
DOMAINES _____	38
ARCHIVES COMMUNALES _____	38
▶ <b>SERVICE DE LA POPULATION</b>	<b>42</b>
OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS _____	44
SECRETARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION _____	46
SECURITE PUBLIQUE _____	49
AFFAIRES SOCIALES, CULTES _____	50
OFFICE DU LOGEMENT _____	50
SANTE _____	51
SPORT _____	51
PROMOTION ECONOMIQUE _____	53
▶ <b>SERVICES DES FINANCES</b>	<b>54</b>
SERVICE DES FINANCES _____	56
▶ <b>SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME</b>	<b>60</b>
POLICE DES CONSTRUCTIONS _____	62
BATIMENTS COMMUNAUX _____	63
CONSOMMATION D'ENERGIE _____	67
CITE DE L'ENERGIE _____	71
URBANISME _____	73

▶	<b>SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>76</b>
	RESEAU ROUTIER _____	78
	ECLAIRAGE PUBLIC _____	79
	RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX _____	80
	RESEAU D'EAU SOUS PRESSION _____	81
	GESTION DES DECHETS _____	82
	ENVIRONNEMENT _____	85
	INFRASTRUCTURES COMMUNALES _____	86
▶	<b>SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE</b>	<b>88</b>
	OFFICE DE L'ENFANCE _____	90
	BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE _____	92
	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES _____	93
	OFFICE DE LA JEUNESSE _____	96
	MANIFESTATIONS _____	99
▶	<b>SERVICE DE LA CULTURE</b>	<b>102</b>
	PATRIMOINE _____	104
	LIEUX CULTURELS _____	104
	LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION _____	107
	LA COORDINATION D'EVENEMENTS PONCTUELS ET FEDERATEURS _____	109
	LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS _____	110
▶	<b>REPONSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX FORMULES PAR LA COMMISSION DE GESTION</b>	<b>112</b>
▶	<b>CONCLUSIONS</b>	<b>116</b>
▶	<b>ANNEXES</b>	<b>117</b>

**EN 2019**

**13 374**  
HABITANTS

**110**  
NATIONALITES

**5 KM**  
RESEAU PIETONNIER

**34.8%**  
D'ETRANGERS

**41 KM**  
RESEAU ROUTIER

**185** NOUVELLES  
NATURALISATIONS

**830 ha =**  
300 SURFACES AGRICOLES,  
47 VIGNES, 113 FORETS

**8 615** ELECTRICES/EURS  
SUR LE PLAN COMMUNAL

**60**  
SOCIETES LOCALES  
SPORTIVES CULTURELLES, OU  
D'INTERET PARTICULIER

**6 776** ELECTRICES/EURS  
SUR LE PLAN FEDERAL

**6 300**  
PLACES DE TRAVAIL

**1 096**  
ENTREPRISES

PLUS DE **1 700** ELEVES  
DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

**3 EME** PLUS GRAND  
CLUB DE FOOTBALL  
DU CANTON

**360 000** CHF DE BUDGET ANNUEL DE  
SUBVENTIONS AU DEVELOPPEMENT  
DURABLE ET EFFICACITES ENERGETIQUES

**1 LABEL**  
CITE DE L'ENERGIE

DE NOMBREUSES **FETES**  
FETE DU CHENE, DE LA DANSE, FETE  
MULTICULTURELLE, GLAND ÇA MARCHE,...

**17 583** SPECTATEURS  
A GRAND-CHAMP

DU CINEMA  
**OPEN AIR**  
EN JUILLET

**GLAND ECRAN**  
TOUTE L'ANNEE

**1** LIEU DE CREATION  
LA PEPINIERE

**297** LITRES D'EAU PAR  
JOUR/HABITANT

**68 %** DE DECHETS  
RECYCLES DONT PLASTIQUES

**2**  
BIBLIOTHEQUES

**28**  
CAFES-RESTAURANTS

**1** CENTRE  
DE RENCONTRES ET  
DE LOISIRS

**1** MARCHÉ  
D'ÉTÉ ET D'HIVER

# CONSEIL COMMUNAL







## FONCTIONS

- › Le Conseil communal est l'organe délibérant législatif de la Ville de Gland. Il exerce un contrôle sur l'activité de la Municipalité et de l'Administration communale
- › Il délibère notamment sur le contrôle de la gestion, sur le projet de budget et les comptes communaux, sur les propositions de dépenses extrabudgétaires et sur l'arrêté d'imposition
- › Le Conseil communal est composé de 75 membres, élus pour 5 ans par les citoyens de la Commune, et qui siègent publiquement à la salle communale
- › Le Conseil communal élit chaque année un(e) Président(e) en son sein

## LES POINTS FORTS DE 2019

Le Conseil communal :

- › a siégé à 8 reprises
- › s'est prononcé sur 14 préavis municipaux, dont 1 a été refusé, 12 ont été acceptés tels que présentés et 1 a été accepté amendé
- › n'a enregistré aucune motion
- › a enregistré 4 postulats et 4 interpellations
- › 5 membres ont démissionné et ont été remplacés ou le seront au début de l'année 2020

### En savoir plus

Conseil communal de Gland  
Grand'Rue 38  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 79 422 76 35  
E-mail : [secretairecc@gland.ch](mailto:secretairecc@gland.ch)

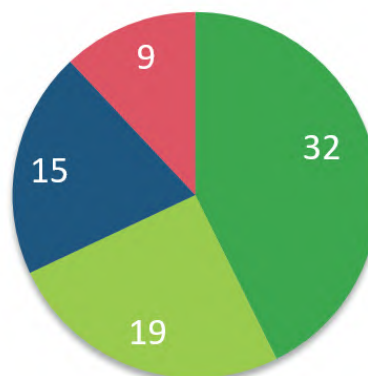
# CONSEIL COMMUNAL

## LEGISLATURE 2016 - 2021

### REPARTITION DES SIEGES

Issue des élections du 28 février 2016, les 75 sièges se répartissent comme suit :

- Gens de Gland (GDG)
- Les Libéraux - Radicaux (PLR)
- PS - Les Verts - POP
- Union Démocratique du Centre (UDC)



### BUREAU DU CONSEIL

PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2019

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

#### BUREAU

##### PRESIDENTE

VILLAINÉ Véronique / PS - Les Verts - POP

##### 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT

WEGMANN Patrick / UDC

##### 2<sup>EME</sup> VICE-PRESIDENT

BRINGOLF Pierre-Alain / GDG

##### SCRUTATEURS

BEUTLER Heinz / PLR

BOVET Regina / GDG

##### SCRUTATEURS SUPPLEANTS

DE HADELN Moritz / PS - Les Verts - POP

GUIBERT Jean-Marc / UDC

##### SECRETAIRE

TEIXEIRA FERREIRA Karine

##### SECRETAIRE SUPPLEANTE

VACCARO Rosanna

##### HUISSIER

BUSSY Daniel

##### HUISSIER SUPPLEANT

BIGLER Arthur

## PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 DECEMBRE 2019

Au 1er juillet 2019, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

### BUREAU

#### PRESIDENT

DI FELICE Maurizio / UDC

#### 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT

BRINGOLF Pierre-Alain /  
GDG

#### 2<sup>EME</sup> VICE-PRESIDENT

MAWJEE Rasul / PLR

#### SCRUTATEURS

SCHILDBOCK Rupert / PS - Les Verts - POP  
BEUTLER Heinz / PLR

#### SCRUTATEURS SUPPLEANTS

BOVET Regina / GDG  
GUIBERT Jean-Marc / UDC

#### SECRETAIRE

TEIXEIRA FERREIRA Karine

#### SECRETAIRE SUPPLEANTE

VACCARO Rosanna

#### HUISSIER

BUSSY Daniel

#### HUISSIER SUPPLEANT

BIGLER Arthur

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, les Commissions ont été constituées comme suit :

### COMMISSION DES FINANCES

#### PRESIDENT

FREULER Samuel / GDG

#### MEMBRES

GRANDJEAN Georges / GDG  
BIEMMI David / GDG  
CHATAGNY Rodolphe / GDG (jusqu'au 30.08.2019)  
FRACHEBOURG Jérôme / GDG (dès le 03.10.2019)  
DALLENBACH Eric / PLR  
MAWJEE Rasul / PLR  
GALVEZ Angelita / PS - Les Verts - POP  
GORGONI Iulica / PS - Les Verts - POP  
WEGMANN Isabelle / UDC

### COMMISSION DE GESTION

#### PRESIDENT

HEMBERGER Roger / PLR

#### RAPPORTEURS

GRANDJEAN Myriam /GDG  
DE HADELN Moritz /  
PS - Les Verts - POP

#### MEMBRES

BILL Fabienne / GDG  
CHOLLET Pascal / PLR  
WAEBER Anita / PS - Les Verts - POP  
BLANCHUT Philippe / UDC

**COMMISSION DU  
PLAN DE ZONES**

**MEMBRES**

BRINGOLF Pierre-Alain / GDG  
 NICOLET Jean-Luc / GDG  
 RAO Alexandra / PLR (jusqu'au 24.05.2019)  
 VILLOIS Noémie / PLR (dès le 27.06.2019)  
 WAHLEN Léonie / PLR  
 GOLAZ Florence / PS - Les Verts - POP  
 SCHILDBOCK Rupert / PS - Les Verts - POP  
 MAQUELIN Carmen / UDC

**DELEGUES  
AU CONSEIL  
INTERCOMMUNAL  
POUR L'EPURATION  
DES EAUX USEES DE  
LA COTE (APEC)**

**MEMBRES**

ANNEN Katia / GDG  
 DORAND Laurent / GDG  
 FREULER Samuel / GDG  
 RICHARD Daniel / GDG  
 SICURANZA Dario / GDG  
 BRAUNE Victor / PLR (dès le 07.02.2019)  
 GANDER Christian / PLR  
 MAWJEE Rasul / PLR  
 FELIX Caroline / PS - Les Verts - POP (jusqu'au 28.08.2019)  
 MOTTA LARRIVE Stella / PS - Les Verts - POP (dès le 29.08.2019)  
 GALVEZ Angelita / PS - Les Verts - POP  
 MENDES BOAVISTA Victor / PS - Les Verts - POP  
 BLANCHUT Philippe / UDC  
 GUIBERT Jean-Marc / UDC

**DELEGUES  
AU CONSEIL  
D'ETABLISSEMENT  
PRIMAIRE ET  
SECONDAIRE**

**MEMBRES**

BELLO Natacha / GDG  
 MILLION-COURVOISIER Sabine / PLR  
 AESCHMANN Nicolas / PS - Les Verts - POP  
 COSENDAL Emmanuelle / UDC

**DELEGUES  
AU CONSEIL  
INTERCOMMUNAL  
DE LA REGION DE  
NYON**

**MEMBRES**

BOVET Regina / GDG  
 LOCK Evan / GDG  
 GIRARDET Michel / PLR  
 HOCHREUTENER Adrian / PLR  
 VILLAINÉ Véronique / PS - Les Verts - POP  
 SCHILDBOCK Rupert / PS - Les Verts - POP  
 WEGMANN Patrick / UDC

**SUPPLEANTS**

BETCHOV HEIDRICH Thérèse / GDG  
 SAXER BROWN Béatrice / GDG  
 MAWJEE Rasul / PLR  
 BEUTLER Anna / PLR  
 FELIX Caroline / PS - Les Verts - POP  
 GORGONI Iulica / PS - Les Verts - POP  
 BENEY Patrick / UDC

**DELEGUES  
AUPRES DE  
L'ASSOCIATION  
INTERCOMMUNALE  
D'ACCUEIL «RESEAU  
D'ACCUEIL DES  
TOBLERONES»**

**MEMBRES**

DORAND Laurent / GDG  
 SAXER BROWN Béatrice / GDG  
 MAWJEE Rasul / PLR  
 VILLAINÉ Véronique / PS - Les Verts - POP  
 WAEBER Anita / PS - Les Verts - POP  
 COSENDAL Emmanuelle / UDC

**SUPPLEANTS**

DE SIEBENTHAL Yann / GDG  
 BIEMMI David / GDG  
 MILLION-COURVOISIER Sabine / PLR  
 FROIDEVAUX Yves / PS - Les Verts - POP  
 SARRASIN Larry / PS - Les Verts - POP  
 (jusqu'au 06.02.2019)  
 ESREB Abdoul Ghani / PS - Les Verts - POP  
 (dès le 21.03.2019)  
 PALLOTTA LADISA Anna / UDC

### COMMISSION DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOTS ET TAXES COMMUNALES

#### MEMBRES

BERTHERIN Sébastien / GDG  
GENOUD Jean-Philippe / GDG  
AHLSTROM Martin / PLR  
MOTTA LARRIVE Stella / PS - Les Verts - POP  
GUIBERT Jean-Marc / UDC

### COMMISSION DES PETITIONS CHARGEES D'EXAMINER LES PETITIONS ADRESSEES AU CONSEIL COMMUNAL

#### MEMBRES

MAYER David / GDG  
MOULIN Olivier / GDG  
DEPREZ Claudine / PLR  
SARRASIN Larry / PS - Les Verts - POP (jusqu'au 06.02.2019)  
WAEBER Anita / PS - Les Verts - POP (dès le 21.03.2019)  
DI FELICE Maurizio / UDC (jusqu'au 27.06.2019)  
GUIBERT Jean-Marc / UDC (dès le 29.08.2019)

## MUTATIONS AU 31 DECEMBRE 2019

#### ANCIENS MEMBRES

WAHLEN Marion / PLR (démission au 13.12.2018)  
SARRASIN Larry / PS - Les Verts - POP  
RAO Alexandra / PLR  
CHATAGNY Rodolphe / GDG  
VALLAT Patrick / GDG  
COSENDAI Emmanuelle / UDC

#### REMPACES PAR

HAESSLEIN Timothée / PLR  
ESREB Abdoul Ghani / PS - Les Verts - POP  
VILLOIS Noémie / PLR  
DURAND Arnaud / GDG  
LAMARQUE Nathalie / GDG  
Sera assermenté lors de la séance du 27.02.2020 / UDC

## SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 4 reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2019 et à 4 reprises du 1er juillet au 31 décembre 2019. La séance du 21 mars 2019 a eu lieu à la salle du Grand conseil vaudois à Lausanne.

Le Conseil communal :

- s'est prononcé sur 14 préavis
- n'a pas enregistré de motion
- a enregistré :
- 4 postulats;
- 4 interpellations.

## RESUME DES DECISIONS

7

Février  
2019

Préavis municipal n° 52 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la création d'un trottoir à la route des Avouillons et au carrefour de Fontenailles

Le Conseil communal décide :

- I. de ne pas accorder un crédit de CHF 525'000.- et de ne pas autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. de ne pas autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 525'000.-.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Victor Braune intitulé « Mise en place d'une Commission permanente des affaires régionales »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Victor Braune intitulé « Mise en place d'une Commission permanente des affaires régionales ».

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Michel Girardet intitulée « Encore combien de patinoires mobiles avant une patinoire permanente ? »

M. Michel Girardet déclare que cette réponse l'a un peu laissé sur sa faim.

Interpellation de M. Rupert Schildböck intitulée « Situation actuelle de la planification de l'aménagement du territoire de la Commune de Gland »

M. Rupert Schildböck développera son interpellation lors de la séance du Conseil communal du 21 mars 2019.

21

Mars  
2019

Préavis municipal n° 50 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'équipement des collèges des Tuillières et Mauverney A et B en Wi-Fi professionnel et en écrans interactifs

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 1'042'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'042'000.-.

Interpellation de M. Rupert Schildböck intitulée « Situation actuelle de la planification de l'aménagement du territoire de la Commune de Gland »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors d'une prochaine séance du Conseil communal.

9

Mai  
2019

Préavis municipal n° 54 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la salle des maîtres, d'un vestiaire filles, d'une détection incendie, d'une commande de gong, de la mise en conformité des garde-corps et du remplacement de l'œuvre artistique au collège de Mauverney A et B

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de ~~CHF 497'000.-~~ CHF 477'000 et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de ~~CHF 497'000.-~~ CHF 477'000.-.

Interpellation de M. Patrick Messmer intitulée « Politique culturelle instaurée ces dernières années sur le territoire de notre commune, et quel avenir ? »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal du 27 juin 2019.

### Rapport de gestion et comptes 2018

Le Conseil communal décide :

- I. de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2018;
- II. d'adopter les comptes de l'exercice 2018 tels qu'ils sont présentés, soit :
  - a) le compte d'exploitation de la bourse communale;
  - b) le bilan.

### Préavis municipal n° 55 relatif à la demande de crédit complémentaire d'investissement pour l'étude de l'aménagement de la plage de la Dullive

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 90'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 90'000.-.

### Préavis municipal n° 56 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réfection du collecteur d'eaux claires à la route des Avouillons

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 188'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 175'000.-.

### Préavis municipal n° 57 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 98'820.18 et d'autoriser la Municipalité à effectuer la commande de ce mobilier.

### Préavis municipal n° 58 relatif à une demande de crédit d'investissement pour les travaux de rénovation et d'achèvement de l'orgue du Temple Saint-Paul

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 205'986.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 205'986.-.

### Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Christelle Giraud-Nydegger et consorts du GdG intitulé « Mise en place de mesures d'incitation efficaces et de leviers d'actions adaptés pour créer des logements à prix modérés à Gland »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Christelle Giraud-Nydegger et consorts du GDG.

### Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Rupert Schildböck intitulée « Situation actuelle de la planification de l'aménagement du territoire de la Commune de Gland »

M. Rupert Schildböck est satisfait de la réponse apportée par la Municipalité et remercie cette dernière, ainsi que M. le Municipal Thierry Genoud et les collaborateurs du Service des bâtiments et de l'urbanisme qui ont contribué à la rédaction de cette réponse.

### Postulat de Mme Léonie Wahlen intitulé « Pour une administration communale moderne, flexible et attractive »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter de prendre en considération le postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

### Postulat de M. Guillaume Labouchère et consorts intitulé « État des lieux de la caisse de pensions de la Ville de Gland »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter de prendre en considération le postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

### Préavis municipal n° 59 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2019

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2019 représentant au total une augmentation de charges de CHF 221'865.-;
- II. d'arrêter la situation financière de la Commune comme suit :
  - Excédent des charges prévues au budget 2019 CHF 4'097'047.-,
  - Charges supplémentaires selon préavis n° 59 CHF 221'865.-
  - Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires CHF 4'318'012.-.

### Préavis municipal n° 60 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la rue Mauverney, tronçon Perron-Alpes

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 1'825'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'732'273.-.

### Préavis municipal n° 61 relatif à la demande d'un crédit d'investissement de CHF 50'000.- pour la création d'un pôle média à Gland et de nouvelles infrastructures de production pour Nyon Région Télévision

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit d'investissement de CHF 50'000.- et d'autoriser la Municipalité à financer l'acquisition de nouvelles infrastructures de production pour Nyon Région Télévision.

### Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Sabine Million-Courvoisier intitulé « Promotion économique : connaître la vision (pourquoi pas disruptive) de la Municipalité »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter la réponse municipale au postulat de Mme Sabine Million-Courvoisier.

### Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Patrick Messmer intitulée « Politique culturelle instaurée ces dernières années sur le territoire de notre commune, et quel avenir ? »

En l'absence de M. Patrick Messmer, le président estime que la Municipalité a fait son travail et que la réponse fournie est satisfaisante au plus haut point.

### Préavis municipal n° 62 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2020

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2020 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'État pour approbation.

### Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Yves Froidevaux intitulé « Pour la définition d'une politique communale en matière de gestion des déchets »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter la réponse municipale au postulat de M. Yves Froidevaux.

### Interpellation de M. Patrick Messmer au sujet de la facture Eau-Épuration-Égouts soumise aux contribuables

La Municipalité répondra de manière formelle lors de la prochaine séance du Conseil communal.



Interpellation de M. Christian Gander intitulée « Combien de temps encore avant la rénovation du Vieux-Bourg ? »

La Municipalité répondra de manière formelle lors de la prochaine séance du Conseil communal.

Préavis municipal n° 63 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'acquisition du bâtiment A5.4 du quartier La Combaz, sis sur la parcelle n° 4317 et destiné à l'aménagement d'une crèche et de quatre appartements

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit d'investissement de CHF 5'672'000.- et d'autoriser la Municipalité à faire l'acquisition du bâtiment A5.4 du quartier La Combaz, sis sur la parcelle n° 4317;
- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 2'282'466.- sur le fonds de réserve « Équipement Communautaires » afin d'amortir le patrimoine financier et d'utiliser un montant équivalent de disponibilités pour financer le projet;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 3'389'534.-.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Patrick Messmer au sujet de la facturation Eau-Épuration-Égouts soumise aux contribuables

M. Patrick Messmer remercie la Municipalité pour sa réponse. Il pense que le libellé du poste « Location des compteurs d'eau » mériterait totalement d'être corrigé.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Christian Gander intitulée « Combien de temps encore avant la rénovation du Vieux-Bourg ? » Gander intitulée « Combien de temps encore avant la rénovation du Vieux-Bourg ? »

M. Christian Gander remercie la Municipalité pour sa réponse. Il aurait évidemment souhaité que toutes ces informations arrivent aux Conseillers sans avoir besoin de les demander.

Postulat de M. Pierre-Alain Bringolf intitulé « Déchets plastiques : une fatalité ? Œuvrons pour que Gland devienne une commune éco-exemplaire ! »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter de prendre en considération le postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Préavis municipal n° 64 relatif au budget de l'exercice 2020

Le Conseil communal décide :

- I. que le projet de budget de l'exercice 2020 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 3'544'755.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 1'963'955.- est accepté.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de M. Guillaume Labouchère et consorts intitulé « État des lieux de la caisse de pension de la Ville de Gland »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter la réponse municipale au postulat de M. Guillaume Labouchère et consorts.

Postulat de M. Martin Ahlström intitulé « Pour un partenariat public-privé en vue du financement des courses d'école, camps, activités culturelles, sorties, autres excursions ou voyages d'études organisés par les établissements scolaires »

A la demande de plus d'un cinquième des membres du Conseil communal, ce postulat est renvoyé à l'examen d'une Commission chargée de préavisier sur sa prise en considération et son renvoi à la Municipalité.

# MUNICIPALITE



## FONCTIONS

Les fonctions d'un membre de l'Exécutif se subdivisent comme suit :

- › Les rencontres du collège municipal
- › La gestion d'un dicastère
- › Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales
- › Les rapports avec les services cantonaux concernés

## LES POINTS FORTS DE 2019

Les enjeux principaux pour la Ville de Gland, décrits plus précisément dans le programme de législature 2016-2021 édité en octobre 2017 sont les suivants :

- › Renforcement de la transversalité au niveau stratégique de la Municipalité
- › Consolidation du lien citoyens/autorités par des réponses ciblées et rapides aux demandes
- › Développement accru des synergies multipartites (interne/externe)
- › Responsabilisation de chaque strate de la Commune augmentant l'efficacité, la collaboration interservices et par conséquent les marges de manœuvre à tous les niveaux



### En savoir plus

Municipalité de Gland  
Grand'Rue 38  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 10  
E-mail : [secretariat.municipal@gland.ch](mailto:secretariat.municipal@gland.ch)

# MUNICIPALITE

## LEGISLATURE 2016 - 2021



**Julien Niklaus**  
Secrétaire Municipal

**Isabelle Monney**  
Municipale  
GDG

**Michael Rohrer**  
Municipal  
PS - Les Verts - POP

**Gilles Davoine**  
Municipal  
Vice-syndic  
(juillet 2019 à juin 2020);  
GDG

**Christine Girod**  
Municipale  
PLR

**Thierry Genoud**  
Municipal  
GDG

**Jeannette Weber**  
Municipale  
Vice-syndique  
(juillet 2018 à juin 2019)  
PLR

**Gérald Cretegy**  
Syndic  
GDG

**ADMINISTRATION  
GENERALE  
RESSOURCES  
HUMAINES  
RELATIONS  
PUBLIQUES**

**Gérald Cretegny  
Remplaçante  
Jeannette Weber**

Secrétariat municipal  
Affaires juridiques  
Administration générale, location des salles  
Ressources humaines  
Archives  
Informatique  
Relations publiques  
Communications - site internet, Gland Cité, etc.  
Conseil régional

**AFFAIRES SOCIALES  
CULTURE  
CULTES**

**Isabelle Monney  
Remplaçant  
Gérald Cretegny**

Service de la culture - politique et affaires culturelles - Théâtre  
Affaires sociales : ARAS  
Fondation La Côte (CMS) Avasad  
Logements, immeubles à loyers modérés, aide individuelle au logement  
Politique et affaires de la santé et des personnes âgées  
Relations paroisses

**ACCUEIL ENFANCE  
JEUNESSE  
ECOLES**

**Christine Girod  
Remplaçante  
Isabelle Monney**

Service de l'enfance et de la jeunesse  
Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Déj'  
Places de jeux  
Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur social de proximité  
Parlement des Jeunes  
Enseignement secondaire & primaire, Conseil d'établissement  
Activités parascolaires, centres aérés, passeports vacances,  
Fête du Chêne  
Clinique dentaire  
Bibliothèques  
Relax Corner  
Gland ça Marche !  
Pédibus

**SECURITE  
PUBLIQUE  
POPULATION  
TRANSPORTS  
PUBLICS**

**Jeannette Weber  
Remplaçant  
Michael Rohrer**

Service de la population, Contrôle des habitants  
Marché  
Naturalisations  
Politique d'intégration  
Fête multiculturelle  
Accueil des migrants  
Inhumation  
Sécurité publique  
Littering  
SDIS Gland Région  
Protection civile, ORPC  
Transports urbains, régionaux  
Semaine de la mobilité  
Tourisme

**BATIMENTS  
ET URBANISME**

**Thierry Genoud  
Remplaçant  
Gilles Davoine**

Service des bâtiments et de l'urbanisme  
Bâtiments communaux  
Service de conciergerie  
Cité de l'énergie et développement durable  
Aménagement du territoire  
Police des constructions  
Salubrité  
SEIC

**INFRASTRUCTURES  
ET ENVIRONNEMENT**

**Michael Rohrer  
Remplaçant  
Thierry Genoud**

Service des infrastructures et de l'environnement  
Eaux usées, APEC  
Eaux claires  
Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie  
Service de Voirie, Espaces verts, cimetière  
Routes, ponts, giratoires, éclairage public  
Mobilité douce  
Gestion des déchets, déchèterie, SADEC  
Rives du lac et cours d'eau

**FINANCES  
PROMOTION ECONO-  
MIQUE  
SPORTS  
DOMAINES & FORETS**

**Gilles Davoine  
Remplaçante  
Christine Girod**

Service des finances  
Budget - comptes - impôts  
Promotion économique, accueil et rencontres avec les entreprises  
Politique et affaires du sport - installations sportives extérieures  
Patrimoine communal

## ACTIVITES DE LA MUNICIPALITE

### LES ACTIVITES COLLEGIALES

Elles correspondent :

- Aux séances hebdomadaires de la Municipalité, soit 43 séances en 2019 qui débutent le lundi à 14 h et se terminent en règle générale à 19h ;
- Aux avant ou après séances municipales qui permettent à l'Exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ou de discuter de sujets spécifiques ;
- Aux 7 séances extraordinaires parmi lesquelles 4 séances extraordinaires en présence des Chefs des services qui sont consacrées au traitement de sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, la présentation de différents projets, etc.

### LA GESTION D'UN DICASTERE

Le Municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les Chefs des services et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- D'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de Municipalité et le cas échéant, au Conseil communal ;
- De participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, ou tout autre partenaire externe concerné ou mandaté pour les affaires publiques ;
- De conduire la réalisation d'un projet ;
- De contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

### LE SYNDIC

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le Syndic :

- Préside la Municipalité;
- Veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux;
- Contrôle l'Administration;
- Engage la Ville par sa signature, conjointement avec le Secrétaire municipal;
- Représente la Ville lors de manifestations d'intérêt général.

Il exerce le rôle de porte-parole de la Municipalité.

### LES REPRESENTANTS AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERCOMMUNALES ET REGIONALES

Les relations extérieures de la Commune demeurent très importantes. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente. Elle doit s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une Ville de plus de 13'000 habitants est important. Il est impératif que la Ville de Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la Commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, fondations, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'Exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

#### **M. GERALD CRETEGNY**

- Président du Comité de direction de Région de Nyon ;
- Représentant de la Région de Nyon au bureau et à l'assemblée du Groupement Local de Coopération Transfrontalière du Grand Genève (GLCT) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association Régionale pour l'Action Sociale « région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- Membre de la Commission de naturalisation ;
- Membre du groupe des Villes de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) ;
- Membre de l'Assemblée des Syndics du district de Nyon ;
- Membre du groupe des Syndics du district de Nyon – Secteur « Lac-Vignoble » ;
- Membre du Comité « Gland ça marche ! » ;
- Membre du groupe de « Littering » ;
- 2ème Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine).

#### **MME ISABELLE MONNEY**

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) ;
- Membre du Comité de direction de l'Association Régionale pour l'Action Sociale « région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- Membre du Conseil de la Fondation pour le logement de familles Glandaises ;
- Membre du Conseil de la Fondation du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV) ;
- Membre du Conseil de la Fondation Belle Saison (EMS) ;
- Membre du Conseil d'administration de la coopérative Cité Derrière ;
- Membre du Conseil d'administration de la copropriété du Bochet ;
- Présidente du Comité de direction et du Conseil de la Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention (FLC) ;
- Membre du Conseil d'administration de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) ;
- Présidente du Comité d'organisation de l'Open air ;
- Présidente de la Commission culturelle ;
- Présidente de la Commission « Gland'Ecran » ;
- Déléguée de la Municipalité à l'Association de soutien du Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL) ;
- 1ère Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Suppléante au Conseil intercommunal de Région de Nyon.

#### **MME CHRISTINE GIROD**

- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Anonyme pour le traitement des Déchets de La Côte (SADEC) ;
- Présidente du Comité directeur de l'Association intercommunale du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) ;
- Présidente du Conseil intercommunal de l'Association à buts multiples des communes du districts de Nyon relative à l'Organisation de la Protection Civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Membre du Comité Communyon (NRTV) ;
- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Membre du Conseil de Fondation des centres de vie infantine La Ruche ;
- Membre du Comité de l'Association du Colibri ;
- Présidente du Conseil d'établissement ;
- Présidente du Comité d'organisation de la Fête du Chêne ;
- Présidente du Comité de direction de la clinique dentaire ;
- Présidente du Comité « Gland ça marche ! » ;
- Présidente du Réseau jeunesse ;
- Représentante de la Municipalité au Comité du Centre de Rencontres et de Loisirs (CRL) ;

- Déléguée de la Municipalité au Conseil de l'Ecole Professionnelle et Commerciale de Nyon (EPCN);
- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Yonnaise (SAPAN).

#### **MME JEANNETTE WEBER**

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) ;
- Membre du Comité de direction de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'Organisation de la Protection Civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Vice-présidente du Comité de direction de l'Association Vaudoise des Communes Délégatrices (AVCD) ;
- Membre de la Commission de Mobilité du Conseil Régional ;
- Présidente de la Commission de naturalisation ;
- Membre du Comité de direction de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Présidente de la Commission d'intégration ;
- Présidente de la Commission de police ;
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association Régionale pour l'Action Sociale « région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- Présidente du groupe « Littering » ;
- Présidente du groupe « Plan de mobilité » ;
- Suppléante au Conseil intercommunal de Région de Nyon.

#### **M. THIERRY GENOUD**

- Délégué de la Municipalité à la Commission d'estimation fiscale du district ;
- Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique Intercommunale de La Côte SA (SEIC) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- Président du Conseil d'administration de Télé-Dôle SA ;
- Membre de la Commission de salubrité ;
- Membre de la Commission de l'énergie ;
- Membre du Conseil d'administration de ThermorésÔ SA ;
- Président du Conseil des Partenaires d'EnergéÔ ;
- Suppléant au Conseil intercommunal de Région de Nyon.

#### **M. MICHAEL ROHRER**

- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Membre du Conseil d'administration de la Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Yonnaise (SAPAN) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- Vice-président du Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Membre du Comité de direction de l'entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille (SIDEMO) ;
- Vice-président du Conseil d'administration de la Société Anonyme pour le traitement des Déchets de La Côte (SADEC) ;
- Représentant de la Municipalité à l'Assemblée générale de l'Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD) ;
- Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'Organisation de la Protection Civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Membre de la Commission « Littering ».

#### **M. GILLES DAVOINE**

- Délégué de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Electrique Intercommunale de La Côte (SEIC) ;
- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;



- Membre du Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Vice-président du Conseil d'établissement ;
- Membre de la Commission régionale du sport ;
- Membre de la Commission régionale de la promotion économique ;
- Membre du jury des Mérites sportifs régionaux.

## LA VISITE DU PREFET

Le 12 février 2020, conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (LC), M. Jean-Pierre Dériaz a procédé à la visite de l'Administration. Il a examiné les documents, registres et procès-verbaux. Il a reçu également le Président du Conseil communal et la Secrétaire.

## RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre l'Exécutif Glandois et les Municipalités des communes voisines. Ainsi, il est devenu coutume de rencontrer régulièrement les membres des Exécutifs de Begnins, Coinsins, Duillier, Luins, Nyon, Rolle ou encore Vich, que ce soit lors de rencontres annuelles ou lors de projets communs.

D'autre part, les Municipalités des « Villes de La Côte », à savoir : Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland, se rencontrent également une fois par année en présence de la préfecture.

La Municipalité de la Ville de Gland rencontre pour le surplus ses homologues d'autres Villes plus éloignées géographiquement, voire d'autres cantons, comme elle l'a par exemple fait avec Châtel-St-Denis et Monthey.

La Municipalité de Gland est conséquemment active dans les réseaux régionaux, cantonaux voire inter-cantonaux.

## AUTORISATION GENERALE DE PLAIDER

En 2019, 1 recours a été interjeté auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP), 1 recours était en attente de décision devant cette même Autorité et 5 autres recours ont fait l'objet d'une décision de la CDAP ou du Tribunal fédéral (TF).

Recours interjeté en novembre 2019 par RONCHI IMMOBILIER SA et consorts c/Municipalité de Gland (dénis de justice, respectivement permis de construire délivré sur les parcelles n°446, 448, 886 et 887).

- Des pourparlers avec les recourants sont en cours afin de permettre l'avancement du dossier. Pour ce faire, une première séance est agendée en février 2020.

Recours interjeté en décembre 2017 par JOSEFZIV IMMOBILIEN AG c/les décisions de la Municipalité de Gland du 10 novembre 2017 refusant la délivrance d'un permis de construire (transformation) relatif à la division de grands appartements en logements plus petits, parcelle 1559, bâtiment ECA 967, CAMAC 164936 et celle du Service des communes et du logement, division du logement, contenue dans la synthèse CAMAC du 16 octobre 2017.

- Des pourparlers transactionnels sont toujours en cours. Dès lors, une nouvelle prolongation du délai imparti pour procéder a été requise auprès de la CDAP le 31 janvier 2020.

Recours interjeté en septembre 2017 par M. Lionel Vaucher et consorts c/la décision de la Municipalité de Gland du 21 juillet 2017 (construction d'une église et création de 19 places de parc sur la parcelle n°320 de la Commune de Gland).

- Dans son arrêt du 6 septembre 2018, la CDAP a rejeté le recours de M. Lionel Vaucher et consorts et confirmé la décision de la Municipalité du 21 juillet 2017. M. Lionel Vaucher et consorts ont interjeté un recours en matière de droit public au TF, lequel l'a rejeté dans son arrêt du 3 septembre 2019.

Recours interjeté en octobre 2018 par la Fondation en faveur d'un environnement construit adapté aux handicapés et AVACAH c/Municipalité de Gland (transformation ou rénovation de bâtiments situés sur la parcelle n°1212, propriété Swiss Life SA.

- Une solution transactionnelle a été trouvée et s'est soldée par une convention signée au mois de mars 2019. Dès lors, le recours interjeté auprès de la CDAP a été retiré.

Recours interjeté en décembre 2018 par la Société Electrique Intercommunale de La Côte SA et Duvoisin-Groux SA c/la décision de la Municipalité de Gland du 14 décembre 2018 adjugeant le marché à Romandie Energie Services SA portant sur l'assainissement du réseau de l'éclairage public - travaux d'installations électriques.

- Dans son arrêt du 19 juin 2019, la CDAP a rejeté le recours de la Société Electrique Intercommunale de La Côte SA et Duvoisin-Groux SA et confirmé la décision de la Municipalité du 14 décembre 2018.

Recours interjeté en mars 2019 par Samir et Houda Gzara c/décision de la Municipalité de Gland du 1er février 2019 levant leur opposition et délivrant un permis de construire d'un immeuble de 6 logements avec parking en sous-sol sur la parcelle 689, propriété d'Elion Jani (CAMAC 179833).

- Dans son arrêt du 10 juillet 2019, la CDAP a rejeté le recours de Mme et M. Gzara et confirmé la décision de la Municipalité du 1er février 2019.

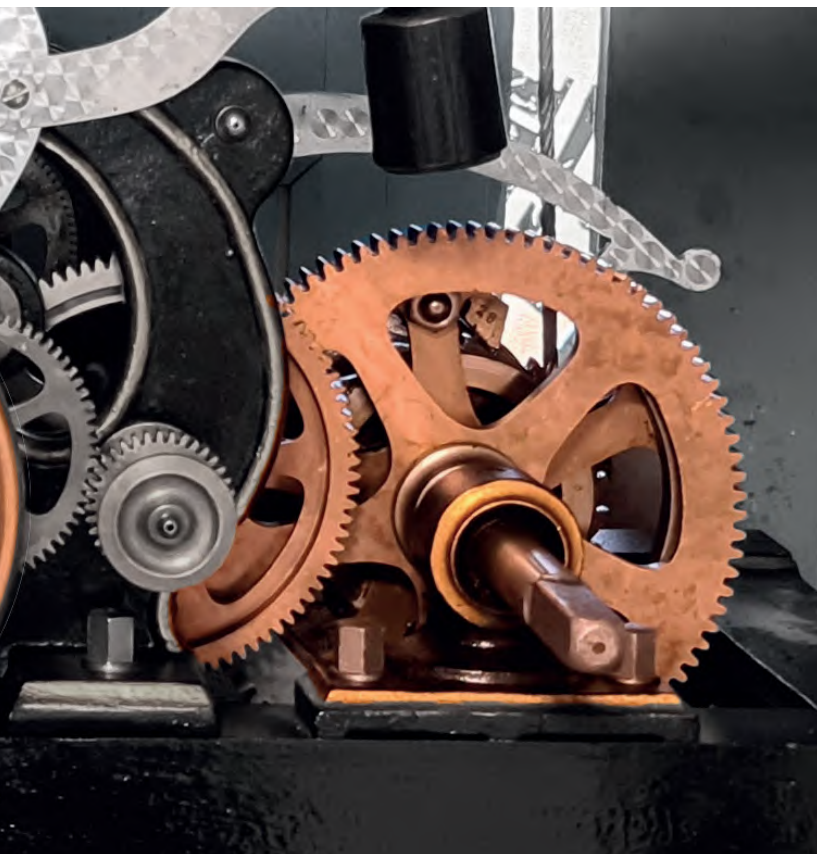
Recours interjeté en septembre 2019 par M. Michel Chuffart c/décision de la Municipalité de Gland du 23 août 2019 (permis de construire 4279).

- Le recours a été retiré en décembre 2019.



# SECRETARIAT MUNICIPAL





## FONCTIONS

- › Organe de direction et de pilotage de l'Administration
- › Gère les ressources humaines
- › Gère la stratégie de communication
- › Gère la stratégie informatique
- › Gère les affaires juridiques
- › Interface/plateforme synergique entre la Municipalité, les services de l'Administration, le Canton et d'autres entités
- › État-major de la Municipalité

## LES POINTS FORTS DE 2019

- › Déploiement des mesures de santé et sécurité au travail (MSST)
- › Mise sur pied de la stratégie de communication interne et externe
- › Gestion internalisée de l'infrastructure réseau dans le domaine informatique
- › Consolidation des valeurs de la « culture d'entreprise »

### En savoir plus

Secrétariat municipal  
Grand'Rue 38  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 10  
E-mail : [secretariat.municipal@gland.ch](mailto:secretariat.municipal@gland.ch)

---

## SECRETARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal poursuit trois missions principales. Premièrement, il est l'organe de direction et de pilotage de l'Administration communale. Deuxièmement, il est l'interface synergique entre la Municipalité, les services de l'Administration, le Canton et d'autres entités. Finalement, le Secrétariat municipal représente l'Etat-major de la Municipalité. L'Administration communale est dirigée par le Secrétaire municipal, M. Julien Niklaus.

En tant qu'organe de direction et de pilotage, le Secrétariat municipal :

- Dirige, pilote et organise l'Administration ;
- Met et fait mettre en œuvre les décisions municipales ;
- Coordonne les activités des services ;
- Planifie et monitore les projets de l'Administration ;
- Gère ou délègue la communication interne et externe de la Municipalité et de l'Administration ;
- Gère les ressources humaines de l'Administration ;
- Gère la stratégie informatique de l'Administration ;
- Gère les questions juridiques.

En tant qu'interface et facilitateur, le Secrétariat municipal :

- Est la plateforme synergique entre la Municipalité et les services ;
- Centralise les demandes et l'information entre la Municipalité et les services ;
- Coordonne l'information entre la Municipalité et le Conseil communal ;
- Fait la liaison avec l'Etat, les autres Cantons, voire la Confédération.

En tant qu'Etat-major, le Secrétariat municipal :

- Conseille la Municipalité dans les affaires politiques et stratégiques ;
- Aide à la décision ;
- Conduit des projets ou actions relevant directement de la Municipalité ;
- Assure la correspondance de la Municipalité ;
- Prépare les interventions de la Municipalité ;
- Assiste la Municipalité dans la préparation des consultations cantonales.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat municipal s'appuie sur les offices ou entités suivants :

- Office des ressources humaines ;
- Office de la communication ;
- Office informatique ;
- Pôle des affaires juridiques ;
- Archives communales.

## OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

### PROJETS CONCEPTUALISES OU ACHEVES EN 2019

#### MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE DEFIBRILLATEURS

La Ville de Gland a procédé à la création d'un réseau public de défibrillateurs en installant 4 appareils en sus des deux déjà existants. Leur emplacement est disponible en tout temps sur notre site internet et l'appareil, dès son utilisation, peut être retracé (géolocalisé).

L'arrêt cardio-respiratoire (ACR) est l'une des causes principales de mortalité du canton de Vaud. Forte de ce constat et soucieuse de prodiguer à ses habitants les meilleures conditions en matière de santé, la Ville de Gland a concrétisé sa volonté d'augmenter les chances de survie en cas d'ACR en installant les défibrillateurs aux endroits suivants :

- Administration communale à la Grand'Rue 38 ;
- Montoly ;
- Théâtre de Grand-Champ ;
- Collège de Mauverney;
- Piscine des Perrerets et le Centre sportif en « En Bord » en disposent déjà.

#### CHARTRE POUR L'EGALITE SALARIALE

Soucieuse de l'application des principes concernant l'égalité salariale depuis plusieurs années déjà, la Ville de Gland procédait, en 2018, à une analyse sur l'ensemble du personnel fixe à l'aide du logiciel LOGIB de la Confédération. Le constat suivant a été fait ; les femmes gagnaient davantage que les hommes (+ 0.4%). Il s'agissait d'un signal fort démontrant clairement que l'Administration communale de la Ville de Gland est un employeur éthique et équitable. Afin de manifester sa volonté de consolider et de rendre visible ce positionnement, la Ville a, en 2019, signé la Charte pour l'égalité salariale dans le secteur public. En signant cette Charte, la Ville s'engage à sensibiliser les collaboratrices et les collaborateurs de l'Administration à la Loi fédérale de l'égalité entre femmes et hommes (LEg), faisant de ce point un élément fort de sa « culture d'entreprise ».

#### JOURNEE DES RETRAITES

Une journée spécialement dédiée aux retraités de l'Administration communale a été organisée le 14 juin 2019. Une visite d'une exposition au Château de Prangins, une balade sur le Sentier du Baron Guiguer et des grillades au refuge ont marqué cette journée. Cet évènement est amené à se renouveler toutes les années.

Cette nouvelle activité vise à offrir à nos retraités un moment convivial, tout en maintenant le lien entre eux, mais aussi avec la Ville de Gland, leur ancien employeur. Il s'agit pour la Ville de Gland de remercier et reconnaître leur investissement durant de nombreuses années, en leur offrant des activités adaptées aux retraités de tous âges.

## COMPOSITION DE L'ADMINISTRATION

**SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)**

	EPT	Pt
Secrétaire municipal	1.0	1
Secrétaire municipal adjoint	0.8	1
Secrétaire de direction	0.7	1
Huissier	0.25	1

**OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Chef d'Office	1.0	1
Assistants RH	1.0	2
Responsable MSST	0.5	1

**OFFICE DE LA COMMUNICATION**

Chef d'Office	0.8	1
Délégué à la communication	0.7	1
Assistant à la communication	0.7	1

**OFFICE INFORMATIQUE**

Chef d'Office	1.0	1
Technicien en informatique	0.7	1
Développeur web	0.8	1

**SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME (SBU)**

	EPT	Pt
Chef de Service	1.0	1
Secrétaire	0.0	0
Techniciens en bâtiment	2.0	2
Délégué à l'urbanisme	1.0	1
Délégué à l'énergie	0.8	1
Assistant Cité de l'énergie	0.8	1
Responsable police des constructions	1.0	1
Architecte	1.0	1

**GROUPE CONCIERGERIE**

Chef de Groupe	1.0	1
Concierges	7.5	8

**SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (SEJ)**

	EPT	Pt
Chef de Service*	0.8	1
Assistant administratif	0.8	1
Délégué à l'enfance	0.7	1
Coordinateur pédagogique	0.8	1
Responsable Pause Déj.	0.5	1
Délégué à la jeunesse	0.7	1
Conseillers école-famille	1.2	2
Travailleurs sociaux de proximité	1.8	2
Conseiller en insertion professionnelle	0.5	1

**BIBLIOTHEQUE**

Responsable	1.0	1
Responsable adjoint	0.0	0
Bibliothécaires	2.0	2
Assistants auxiliaires	0.5	2
Assistant information documentaire	0.7	1

**SERVICE DES FINANCES (SFIN)**

	EPT	Pt
Chef de Service	1.0	1
Comptables	1.8	2
Aide-comptable, spécialiste facturation et contencieux	0.7	1
Aide-comptable, spécialiste salaires	0.7	1

**SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT (SIE)**

	EPT	Pt
Chef de Service	1.0	1
Secrétaire	1.0	1
Ingénieur, Chef du bureau technique	1.0	1
Ingénieurs	2.8	3
Géomaticien	0.8	1

**GROUPE EAU**

Chef de Groupe	1.0	1
Collaborateurs	2.0	2

**GROUPE ESPACES VERTS**

Chef de Groupe	1.0	1
Paysagistes-horticulteurs	6.0	6

**GROUPE DECHETERIE**

Chef de Groupe	1.0	1
Collaborateur	0.8	1

**GROUPE VOIRIE**

Chef de Groupe	1.0	1
Adjoint Chef de Groupe	1.0	1
Collaborateurs	8.0	8
<i>Collaborateur - CDM**</i>	1.0	1

**SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)**

	EPT	Pt
Chef de Service	1.0	1
Responsable pool secrétariat	0.7	1
Secrétaire	0.9	1
Employés de commerce	1.8	2
Délégué Sport & Santé	0.8	1
Délégué aux Affaires sociales	0.0	0
Assistant à la promotion économique	0.7	1

**GROUPE ASP**

Chef de Groupe	1.0	1
Adjoint Chef de Groupe	1.0	1
ASP	4.0	4

**OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS**

Chef d'Office, Préposé	1.0	1
Adjoint Chef d'Office	1.0	1
Employés d'administration	2.8	3

**SERVICE DE LA CULTURE (SC)**

	EPT	Pt
Chef de Service	0.8	1
Assistant	0.6	1
Assistant en promotion culturelle	0.7	1
Régisseur lumière	0.8	1
Régisseur son	0.7	1
Responsable accueil et billetterie	0.5	1



\* : 10 % supplémentaires pour suppléance de postes vacants en 2019 au sein du Service, soit à 90% par périodes.

\*\* : Les postes indiqués en *italique* sont :

- Des postes à durée déterminée occupés au 31 décembre 2019.

<b>Récapitulatif 2019</b> 107 personnes soit l'équivalent de 92.45 EPT	<b>Récapitulatif 2018</b> 104 personnes soit l'équivalent de 90.10 EPT
---	---

POSTES RECHERCHES EN 2019	DOSSIERS RECUS	SERVICE
Chef de Service de la population	8	SPOP
Employé Groupe Eau (2)	23	SIE
Délégué à l'enfance	23	SEJ
Architecte	44	SBU
Travailleur social de proximité	33	SEJ
Horticulteur-paysagiste (2)	70	SIE
Concierge (2)	90	SBU
Travail d'été	43	SBU
Assistant à la promotion économique	67	SPOP
Ingénieur, Chef du bureau technique	30	SIE
Apprenti employé de commerce (2)	90	SMUN
Apprenti techniscéniste	28	SC
Assistant cité de l'énergie	100	SBU
Coordinateur pédagogique	62	SEJ
Auxiliaire bibliothèque	27	SEJ
Conseiller insertion professionnelle	63	SEJ
Agent de sécurité publique (2)	273	SPOP
Employé administratif – CH	104	SPOP
Assistant RH	111	SMUN
Secrétaire	101	SBU
Bibliothécaire – <i>Responsable adjoint*</i>	42	SEJ
Délégué à la jeunesse	155	SEJ
<i>Collaborateur voirie*</i>	55	SIE
Délégué aux affaires sociales*	46	SPOP
Offres spontanées	128	
<b>TOTAL</b>	<b>1'816</b>	

\*Les postes indiqués en *italique* sont :

- Des postes dont le recrutement a débuté en 2018 ; les engagements ont été validés en 2019. Les chiffres indiquent le nombre de dossiers reçus en 2019.

\*\**Dans les deux tableaux ci-dessus, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*

## ARRIVEES

---

21.01.2019	M. Claude Vittone, Auxiliaire voirie CDD, SIE
01.02.2019	Mme Sandrine Kerkhoff, Ingénieure en génie civil, SIE
25.02.2019	Mme Aline Delapierre, Horticultrice-paysagiste, SIE
04.03.2019	M. Daniel Freires de Matos, Concierge, SBU
01.04.2019	Mme Caroline Tontj, Assistante à la communication, SMUN
01.04.2019	Mme Miranda Pagoni, Architecte, SBU
01.04.2019	M. Arnaud de Mestral, Horticulteur-paysagiste, SIE
01.04.2019	Mme Maeva Lasbet, Travailleuse sociale de proximité, SEJ
01.05.2019	M. Daniel Barras, Concierge, SBU
01.05.2019	Mme Coralie Strehl, Assistante à la promotion économique, SPOP
18.05.2019	M. Nicolas Ruffin, Auxiliaire Bibliothèque, SEJ
01.06.2019	M. Davide Troiano, Fontainier, SIE
01.08.2019	M. Xavier Mollard, Agent de Sécurité Publique, SPOP
26.08.2019	Mme Justine Fossati, Apprentie techniscéniste, SC
26.08.2019	Mme Natali Pereira, Apprentie CFC employée de commerce, SMUN
26.08.2019	M. Alexei Kozlov, Apprenti CFC employé de commerce, SMUN
01.09.2019	M. Tiago de Oliveira, Employé administratif, SPOP
01.09.2019	M. Miguel Ayala, Assistant Cité de l'énergie, SBU
01.09.2019	Mme Emmanuelle Chevalier, Conseillère en insertion professionnelle, SEJ
09.09.2019	Mme Coralie Willi, Assistante RH, SMUN
01.11.2019	M. Alexandre Sant, Ingénieur – Chef du bureau technique, SIE
11.11.2019	M. Dietrich Choffat, Délégué à la jeunesse, SEJ
01.12.2019	Mme Jessy-Joy Pott, Agente de Sécurité Publique, SPOP

Soit 23 engagements dont 3 apprentis

## DEPARTS

---

31.01.2018	M. Genti Ramadani, Travailleur social de proximité, SEJ
11.02.2019	M. Gautier Porot, Chef de service de la population, SPOP
28.02.2019	M. Loïc van Vaeremberg, Ingénieur – Chef du bureau technique, SIE
28.02.2019	M. Atlantis Rossier, Horticulteur-paysagiste, SIE
31.03.2019	M. Daniel Hertzog, Collaborateur groupe eau, SIE
31.03.2019	Mme Patricia Grégoire, Agente de Sécurité Publique, SPOP
28.04.2019	M. Christophe Desmaris, Agent de Sécurité Publique, SPOP
31.05.2019	M. Franco Duperret, Fontainier, SIE
24.06.2019	Mme Caroline Romanens, Assistante RH, SMUN
31.07.2019	Mme Marianne Bally, Employée administrative, SPOP
31.07.2019	Mme Marine Venturi, Bibliothécaire, SEJ
20.08.2019	M. Tiago de Oliveira, Apprenti CFC employé de commerce, SMUN
30.09.2019	Mme Sonia Guilloud, Secrétaire, SBU
30.09.2019	M. Samuel Nouet, Délégué à la jeunesse, SEJ
31.10.2019	Mme Sonja Vuarnoz, Déléguée aux affaires sociales, SPOP
31.12.2019	M. José da Costa, Collaborateur voirie, SIE
31.12.2019	Mme Anne-Christelle de Savignac, Déléguée à l'énergie, SBU

Soit 17 départs dont 1 apprenti

## OFFICE DE LA COMMUNICATION

Parmi les grands dossiers ayant occupé l'Office cette année, nous comptons notamment la nouvelle stratégie de communication externe et interne. Celle-ci pose une structure claire sur la vision et les objectifs de communication et comporte un plan d'actions à mettre en œuvre sur les prochaines années. Par ailleurs, elle s'accompagne d'autres nouveautés telles que :

Pour la communication externe :

- Présentation visuelle du nouveau site internet et définition de son arborescence ;
- Déploiement de la stratégie « réseaux sociaux » ;
- Identités propres pour le Marché de Gland et la Patinoire ;
- Politique d'achats.

Pour la communication interne :

- Relooking du Journal interne "ID Commune";
- Planning des activités Glandsemble.

## STRATEGIE DE COMMUNICATION

La stratégie de communication apporte une vision globale de la communication sur les prochaines années ainsi que les moyens et outils pour parvenir à des objectifs ciblés.

Elle s'appuie sur la volonté de la Municipalité, inscrite dans son programme de législature : relier, tisser, connecter et développer une cohésion au sein d'un réseau. Elle définit les axes principaux de communication, à savoir : un pilier de la région, une Ville éco-responsable, jeune, dynamique, multiculturelle et active dans la vie économique du territoire.

Le document se décompose en deux parties : le volet communication externe s'adresse principalement à la population Glandoise et aux médias. Dans les principales actions proposées, nous comptons notamment la livraison du nouveau site internet accessible et le déploiement d'une stratégie définie pour la communication sur les réseaux sociaux. D'autres actions de communication sont développées dans ce volet. Quant à la communication interne, elle s'adresse, comme son nom l'indique, aux collaborateurs de l'Administration et propose des actions visant entre autres à renforcer leur niveau d'information sur les projets de la Ville, ainsi que la cohésion au sein des équipes.

## SITE INTERNET ACCESSIBLE

Le rendu visuel du nouveau site internet accessible aux personnes en situation de handicap a été présenté, les chemins d'accès à l'information et les contenus ont été simplifiés afin de donner une meilleure expérience d'utilisation aux visiteurs du site. Sa mise en ligne est prévue pour le premier trimestre 2020.

Quant au site internet actif en 2019, voici sa fréquentation (état au 31 décembre 2019) :

SITE WEB	2014	2015	2016	2017	2018	2019	PROGRESSION DEPUIS 2018
Nombre total de visites	153'287	189'304	205'890	228'009	247'880	259'999	4,9%
Nombre total de pages vues	457'518	478'973	514'704	547'582	564'512	585'443	3,7%
Temps moyen passé sur le site	2 min 23 sec	1 min 54 sec	1 min 51 sec	1 min 13 sec	1 min 07 sec	1 min 06 sec	-1 sec

La diminution du temps passé sur le site internet démontre que l'utilisateur trouve plus facilement l'information recherchée.

## STRATEGIE RESEAUX SOCIAUX

Dans la continuité des améliorations entreprises en 2018, la stratégie de communication sur les réseaux sociaux s'est affinée. En ce qui concerne les informations institutionnelles, les différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn) sont alimentés régulièrement selon les sujets spécifiques à traiter et la communauté d'utilisateurs à atteindre. Des rubriques ont été définies par thématiques abordées permettant une compréhension immédiate du message.

Des pages Facebook auparavant gérées par de tierces personnes ont été rapatriées à l'Office de la communication pour une gestion plus professionnelle des outils, se traduisant par une ligne éditoriale respectée et un rendu graphique à l'image de l'identité de la structure en question (p.ex. Le Marché de Gland et la Patinoire de Gland). De nouvelles pages ont également été créées pour permettre une plus grande liberté de publication et détailler des informations à un public plus spécifique, sans pour autant surcharger la page institutionnelle (p.ex. Bouge et Sors à Gland, l'Eté à la Falaise).



Taux de fréquentation des réseaux sociaux pour la communication de la Ville de Gland (état au 31 décembre 2019) :

RESEAU SOCIAL	2015	2016	2017	2018	2019	PROGRESSION DEPUIS 2018
Facebook	1'582	1'848	2'059	2'488	2771	11.4%
Twitter		176	238	291	336	15.5%
LinkedIn	75	126	214	317	445	40.4%
Instagram		59	129	462	773	67.3%

Les quatre réseaux sociaux sur lesquels la Ville est présente montrent clairement une augmentation de leurs suiveurs avec un accent particulier sur LinkedIn et Instagram.

## IDENTITE PROPRE POUR LE MARCHÉ DE GLAND ET LA PATINOIRE DE GLAND (GLISSE)

Une identité distincte était nécessaire pour se représenter plus facilement ces deux entités et leur permettre de sortir des contraintes de rigueur liées à la communication institutionnelle. Chacune d'elles communique sur un ton rédactionnel et une ligne graphique qui leur sont propres.



## POLITIQUE D'ACHATS

La politique d'achat de la Ville vise à privilégier le commerce local, le commerce équitable (ESS) et le respect de l'environnement. Elle est un guide de réflexion pour l'ensemble des collaborateurs amenés à se fournir sur le marché, s'agissant des vêtements de travail, des produits de nettoyage, d'un véhicule ou encore de denrées alimentaires. Elle incite à se questionner sur le bon choix à faire lors d'un achat.

Bien qu'il ne s'agisse pas de nouveautés, le Gland Cité, les visuels et la relation avec la presse font partie intégrante de la communication externe.

## GLAND CITE

Six parutions en 2019 dont trois comprenant une page Jeunes.

## VISUELS

Production de visuels déclinés sur tous supports (flyers, affiches, banderoles, etc.), y compris digitaux (site internet, réseaux sociaux, etc.)

## RELATIONS PRESSE

Sept rencontres avec la presse + conférences et communiqués de presse spécifiques.

## PAGE HEBDO LA COTE

Six pages réparties tout au long de l'année selon les thématiques à promouvoir.

## RELOOKING DU JOURNAL INTERNE

En matière de communication interne, le journal interne retrouve un format papier qui permet d'être feuilleté tout au long de l'année. Sa diffusion électronique reste toutefois le premier canal de communication. En 2019, quatre éditions sous la forme d'un magazine paraissent au rythme des saisons. Des rubriques structurent la lecture avec un éditorial rédigé par le Secrétaire municipal, un focus sur un projet en cours, la mise en valeur d'un métier et d'un collaborateur et ainsi que des activités internes ou externes.

## ACTIVITES GLANDSEMBLE

Le Comité Glandsemble est constitué de sept collaborateurs issus de tous les services de l'Administration. Ce groupe est né en 2017 de la volonté de renforcer la cohésion d'équipe, de créer et faire vivre une « culture d'entreprise », tout en créant une atmosphère agréable au travail. En 2019, un planning complet a été proposé tout au long de l'année comprenant notamment des déjeuners (raclette, grillades, brisolée, etc.), des tournois (curling, pétanque) et des concours (places de concerts à gagner, décoration de Noël).

## OFFICE INFORMATIQUE

### MISSIONS

L'Office informatique a pour missions principales de garantir le fonctionnement opérationnel et de faire évoluer l'infrastructure TIC (technologies de l'information et de la communication) de l'Administration, d'implémenter la stratégie informatique validée par la Municipalité, de gérer les projets d'évolution des environnements de travail institutionnels et de contribuer aux projets transverses du Secrétariat municipal.

### COLLABORATEURS

L'équipe de l'Office est constituée de trois collaborateurs dont les activités principales sont les suivantes :

- Chef d'Office (1 EPT) : gestion de l'Office, gestion de projets, collaborations transverses, support niveaux 1 et 2 pour les environnements de travail et l'infrastructure serveurs et réseaux ;
- Technicien en informatique (0.7 EPT) : support niveaux 1 à 3 pour les environnements de travail, gestion de l'infrastructure serveurs et réseaux, coordination et gestion de projets ;
- Développeur Web (0.8 EPT) : gestion du site internet, analyses et projets transverses avec l'Office de la communication, support niveaux 1 à 3 pour les environnements de travail.

### REALISATIONS 2019

L'année 2019 a vu nombre d'événements organisés par la Ville voir le jour. Les services porteurs de ces projets ont bénéficié des prestations de l'Office dans le domaine de l'Internet, par des publications sur le site institutionnel de la Ville ou par la création de sites dédiés.

En continuité des actions entreprises les années précédentes, l'Office a poursuivi un travail de fond sur la sécurisation des infrastructures informatiques, en termes d'accès physiques ou logiciels, ainsi qu'en garantie de services. Le niveau de sécurité atteint a été contrôlé et validé par un audit externe réalisé par une société spécialisée dans le domaine.

Pour pallier au manque de classes disponibles dans les établissements des Perrerets, en cours de travaux et de Mauverney, des « portakabins » (modules préfabriqués) ont été implantées sur site, permettant d'accueillir dix classes. L'Office a installé le matériel nécessaire à l'intégration de ces lieux temporaires d'enseignements dans le réseau informatique cantonal dédié à l'enseignement.

L'année 2019 a également été marquée par un grand investissement en ressources humaines sur des projets en cours d'analyse ou de réalisation :

- Analyses qui ont conduit au lancement et l'évaluation d'appels d'offres, puis à la rédaction d'un préavis y relatif qui sera soumis en 2020 au Conseil communal en 1ère lecture (Préavis municipal n° 67 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin 2.0 », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration) ;
- Analyses qui ont conduit à la rédaction d'une réponse à la motion de M. Patrick Vallat et consorts du GDG « Un projet Smart City pour une Ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information » qui sera présentée au Conseil communal au cours du 1er trimestre 2020 ;
- En collaboration avec huit autres communes, contribution à l'analyse et au pilotage d'un projet de développement de logiciel visant la gestion des procès-verbaux des séances de Municipalité. Ce nouveau logiciel sera déployé au cours du 2ème trimestre 2020.
- Dans le cadre de la réalisation du projet lié au préavis municipal n° 50 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'équipement des collèges des Tuillières et Mauverney A et B en Wi-Fi professionnel et en écrans interactifs : refonte des configurations du réseau et installation de bornes Wi-Fi dans chacune des classes.

Toutes ces activités et projets ont été réalisés en parallèle avec les prestations de support aux utilisateurs et l'amélioration de leurs environnements de travail individuels. En prévision de l'accroissement attendu des demandes de soutien et de conseil liées à la future mise en production des nouveaux outils informatiques « Admin 2.0 », l'Office a entamé une réflexion sur l'optimisation de ses processus de support qui sera implémentée en 2020.

## DOMAINES

### DOMAINES – PATRIMOINE COMMUNAL

Aucun acte notarié n'a été établi durant l'année 2019.

### DOMAINES – PATRIMOINE COMMUNAL

L'Association des Jardins Familiaux de Gland, présidée par Mme Schneeberger, gère les 150 jardins mis à disposition des habitants de Gland.

## ARCHIVES COMMUNALES

### COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2019, les collaborateurs de la société Pro archives Conseils SA ont œuvré pour les archives communales à raison de deux jours et demi par semaine. Ces derniers travaillent conformément à la Loi vaudoise sur l'archivage (LArch) du 14 juin 2011, aux directives émises par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV) et le Conseil International des Archives (CIA).

## **COLLECTER, CONTROLER ET TRIER**

### **TRAITEMENT DES DOCUMENTS**

27.66 mètres linéaires de documents (2018 : 24.15 ml) ont été traités, inventoriés, (re)conditionnés ou éliminés selon les normes archivistiques en vigueur. 22.50 ml (2018 : 16.23 ml) ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires.

Par ailleurs, les archivistes ont procédé à l'évaluation, au traitement physique et reconditionnement de 518 dossiers, 178 classeurs, 172 registres et 14 boîtes.

Lors des travaux de classement et d'inventaire, 27.5 mètres linéaires de documents ne présentant aucun intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation, ont été écartés, puis éliminés confidentiellement (2018 : 8.75 ml). Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction signé par le Secrétaire Municipal.

### **REVUE DE PRESSE ET PUBLICITES**

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la Ville de Gland (Commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). 595 articles (2018 : 661 articles) journalistiques ont rejoint la base de données créée en 2012.

Les archives ont pour mission de procéder à la conservation des périodiques « ID Commune » et « Gland Cité » ainsi que la « Newsletter ». Elles collectent également les publicités locales et les tous-ménages distribués dans les boîtes aux lettres Glandaises. Ce fonds permet de documenter la vie commerciale et événementielle de la Ville sous un angle inédit.

### **FONDS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX**

Les différents services ont procédé à 21 versements d'archives historiques ou intermédiaires, soit un total de 41.59 mètres linéaires de documents (2018 : 60.94 ml).

## **CLASSER**

### **GESTION DES DOCUMENTS ELECTRONIQUES (GDE)**

L'archiviste est en quelque sorte le « gardien du temple » du plan de classement papier et électronique de la Commune mis en œuvre en 2012. Il centralise ainsi toutes les demandes de modifications, suppressions ou ajouts qui émanent des services.

### **FONDS PRIVES**

Outre des fonds publics, les archives de Gland conservent des documents privés ou para-administratifs. Il s'agit de documents confiés à la Commune par des associations, des particuliers, des entreprises et des sociétés locales, sous forme de don ou de dépôt. Bien que d'origine privée, ces fonds ont une relation directe avec l'histoire Glandaise. Un particulier a fait don de documents :

- André Würigler : 48 cartes postales et vues aériennes du village puis Ville de Gland, la plage de la Falaise, la Villa Prangins et La Lignière (années 1910 à 2000 environ).

### **DESCRIPTION DES DOCUMENTS ET CREATION D'INVENTAIRES**

La description des documents et des métadonnées qui les accompagnent est une étape fondamentale dans une politique d'archivage. Cet important travail s'est poursuivi au cours de l'année. Ainsi, 575 (2018 : 432) notices de description ont été ajoutées dans les inventaires des archives historiques et intermédiaires.

Les inventaires sont progressivement adaptés à la norme générale internationale de description archivistique (ISAD-G). Au 31 décembre 2019, l'inventaire des archives comptait :

INTITULE	NOMBRE DE NOTICES CREEES EN 2019	NOMBRE TOTAL DE NOTICES AU 31.12.2019
Inventaire des archives historiques « classement thématique » (années 1574 à 2012);	132	4323
Inventaire des archives historiques « classement continu », (documents de 2013 à nos jours)	189	1540
Inventaire des archives intermédiaires (documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale)	254	1266
Inventaire des archives éliminées	330	1606
Inventaire des actes notariés	22	486
Inventaire Fonds photographique et films	-	1407
Inventaire des articles de la revue de presse (dès 2012)	595	5939



Le Collège et son clocher (actuelle Grand'Rue 38) depuis le Chemin de l'Abbaye en 1939 (ACG – Fonds privé – cote H.b.b.4.37)

## CONSERVER

### LOCAUX ET EQUIPEMENTS

Au 31 décembre 2019, les archives communales occupent 498.09 mètres linéaires de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 640 mètres répartis entre les locaux de la Grand-Rue et Montoly, soit un taux de remplissage d'un peu plus de 77.82 %. A noter qu'environ 30 mètres linéaires (ml) d'arriérés de documents restent encore à inventorier sur le site de Montoly.

### CONSERVATION, PRESERVATION ET RESTAURATION

La protection des documents et de leur contenant est nécessaire afin de garantir leur pérennité. Un effort particulier a été porté sur un conditionnement ad-hoc des documents. Ces derniers sont désormais conservés dans des enveloppes et des boîtes non acides avec réserve alcaline respectant la norme ISO 9706 pour la préservation des biens culturels. Ce matériel est fourni par l'entreprise bernoise Oekopack AG qui emploie des personnes en situation de handicap.



## **COMMUNIQUER**

### **CONSULTATION ET UTILISATION**

Les consultations de documents sont en augmentation en 2019. Les archivistes ont été sollicités à 60 reprises (2018 : 45) par des collaborateurs de l'Administration (54 demandes) et par 6 particuliers souhaitant obtenir des renseignements. Les réponses ont été données sur place, par courrier, courriel ou téléphone et portent sur une multitude de sujets différents.

### **L'INVENTAIRE DES ARCHIVES SUR INTERNET**

Les archivistes sont membres du groupe de travail « Description et diffusion » constitué sous l'égide de l'Association vaudoise des archivistes (AVA). La plateforme en ligne Vaud Archives Communales : <https://vaud.archivescommunales.ch/> vise à :

- Saisir en ligne et mettre à jour de manière aisée des inventaires d'Archives communales;
- Publier en ligne des documents numérisés (photographies ou documents historiques).

La structure de l'inventaire des archives communales de Gland a été implémentée sur ladite plateforme. Au fur et à mesure de leur adaptation à la norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G), les données d'inventaire du fonds ancien et des images du fonds photographique seront progressivement ajoutées dans AtoM.

# SERVICE DE LA POPULATION





## FONCTIONS

- › Etat civil, actes officiels, arrivées et départs
- › Permis de séjour et naturalisations
- › Manifestations et sociétés locales
- › Circulation, sécurité, pilier public, patrouilleurs scolaires
- › Transports publics et mobilité
- › Affaires sociales, cultes
- › Logement
- › Santé, Sport
- › Promotion économique

## LES POINTS FORTS DE 2019

- › Complétion du groupe de Sécurité publique avec recrutement de deux agents
- › Mise en place du programme « BOUGE » qui rassemble toutes les activités gratuites mises en place par l'unité Sport
- › Déploiement de la stratégie de promotion économique, engagement d'une assistante et réalisation du premier forum économique pour la Ville

### En savoir plus

Service de la population  
Grand'Rue 38  
Case postale  
1196 Gland

Tél.: +41 22 354 04 04  
E-mail: [spop@gland.ch](mailto:spop@gland.ch)

## SERVICE DE LA POPULATION

L'année 2019 a été marquée par de nombreux projets, dont la plupart couronnés d'un grand succès populaire; Fête nationale du 1<sup>er</sup> août, événements sportifs ou sociaux, forum économique ou forum du logement ont réuni plusieurs milliers de concitoyens. Le Service de la population développe ses activités selon le précepte du «bien vivre ensemble».

Les organes du Service sont à ce jour les suivants :

- Office du contrôle des habitants (y.c. Commission de naturalisation) ;
- Secrétariat à la population ;
- Sécurité publique ;
- Affaires sociales, Logement ;
- Unité du Sport et de la Santé ;
- Unité de la Promotion économique ;

### OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS

L'Office du contrôle des habitants (ci-après : CH) a notamment pour missions principales la gestion du registre des habitants, le traitement des arrivées, des départs, des changements d'adresses dans la Commune ainsi que toutes les tâches relatives à l'état civil. Le CH s'occupe également des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse, de l'établissement d'une attestation de domicile et des demandes de naturalisation.

### LA POPULATION

La population au 31.12.2019 est de 13'374 habitants (sont inclus 39 départs provisoires - il s'agit de personnes ayant annoncé leur départ, mais encore non-inscrites auprès de la nouvelle commune vaudoise de destination) :

	Répartition 2019
Bourgeois	1012
Vaudois	2646
Confédérés	5050
Permis B	1337
Permis C	3070
Permis L	43
Fonct. internationaux	131
Permis CI/F/N/G	17
En traitement	66
Autres (tenus de s'annoncer)	2
<b>TOTAL</b>	<b>13'374</b>

### QUELQUES CHIFFRES

Arrivées : 1385 (y.c. 147 naissances) ;

Départs : 1218 (y.c. 61 décès) ;

Pièces d'identité : 390 cartes d'identité ont été demandées tout au long de l'année 2019 ;

Recensement des chiens : 738 canidés sont inscrits dans notre Commune ;

Frontaliers: 1214 ;

Votations & élections cantonales / fédérales : 6776 électeurs inscrits sur le Registre civique ;

Votations & élections communales : 8615 électeurs inscrits sur le Registre civique.

## NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l'Exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire à une Commission de naturalisation (cette Commission s'est réunie à 19 reprises durant l'année 2019 pour les auditions, et à 2 reprises pour faire passer le test de connaissances élémentaires). Il est à noter que les collaborateurs du CH travaillent depuis le deuxième semestre 2018 sur l'ancienne loi (31 décembre 2017), et en parallèle sur la nouvelle loi, entrée en vigueur le 1er janvier 2018. Durant l'année 2019, le CH a reçu 59 dossiers à traiter (94 candidats). Au 31.12.2019, 40 dossiers (65 candidats) ont été traités.

	2017	2018	2019
Octroi de bourgeoisie	83	143	185

### COMPOSITION DE LA COMMISSION DE NATURALISATION 2016-2021

#### MEMBRES

Mme Jeannette Weber, Municipale (Présidente)  
M. Gérald Creteigny, Syndic  
Mme Stella Motta Larrivé  
Mme Anna Pallota Ladisa  
M. Roger Hemberger  
M. Jean-Luc Nicolet  
Mme Anita Waeber (suppléante)  
Mme Anik Freuler (suppléante)  
M. Patrick Beney (suppléant)  
M. Michel Girardet (suppléant)

## REGISTRE DES ENTREPRISES

Au 31 décembre 2019, ce registre comptait 1'107 entités et 6'253 emplois annoncés. Il est possible de consulter ce registre sur le site communal, ainsi que sur le site du Conseil régional ([www.regiondenyon.ch](http://www.regiondenyon.ch)). Cet outil permet aux entreprises et autres commerces d'avoir une visibilité supplémentaire. Le registre des entreprises a été transféré en milieu d'année au Service des finances.

## COMMISSION D'INTEGRATION

La Commission d'intégration se compose de dix membres qui représentent ; les Autorités municipales, les partis politiques et les représentants de certaines communautés étrangères. Pour l'année 2019, elle est composée comme suit :

### COMPOSITION DE LA COMMISSION D'INTEGRATION

#### MEMBRES

Mme Jeannette Weber, Municipale  
Mme Thérèse Betchov (GDG)  
Mme Angelita Galvez (PS – les Verts - POP)  
Mme Anna Pallotta Ladisa (UDC)  
Mme Fernandes Claudine (PLR)  
Mme Stella Motta-Larrivé (Communauté brésilienne)  
Mme Brigitte Ozdogan (Communauté turque)  
Mme Iulica Gorgoni (Communauté roumaine)  
Mme Bettina Schöpflin-Ettaleb (Communauté marocaine)  
M. José da Silva (Communauté portugaise)

Mme Jeannette Weber, Municipale, est la répondante auprès du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI). En 2019, la Commission d'intégration s'est réunie à 4 reprises et a mené à bien les activités suivantes :

## FETE MULTICULTURELLE ET SOIREE THEMATIQUE AU THEATRE DE GRAND CHAMP

La onzième édition de la Fête multiculturelle a été organisée à la salle communale le samedi 7 septembre 2019 avec une participation en hausse. Les invités d'honneur ont été la Macédoine et la Hongrie et le point d'orgue du spectacle; le groupe portugais « Lusitanos ».

Dans un esprit d'intégration, les nouveaux citoyens naturalisés des 12 derniers mois, ont été conviés à la manifestation. Le 3 septembre 2019, la Commission d'intégration organisait la projection du film « La Marche », du réalisateur Nabil Ben Yadir, qui traite de la grande marche pacifiste de 1983 en France.

### CAFES CONTACTS

Chaque premier mardi du mois, une invitation est envoyée aux parents allophones pour une rencontre informelle. Ce rendez-vous est l'occasion de tisser des liens avec une population, souvent discrète, mais souhaitant participer à la vie de la Commune.

## SECRETARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION

Centre de pilotage de tous les événements ayant lieu sur la Commune, le Secrétariat garantit que chaque organisateur soit renseigné sur les lois en vigueur et orienté vers les meilleures solutions logistiques et sécuritaires. Les autorisations de tenue d'une manifestation se gèrent au moyen de l'outil web cantonal (POCAMA). Par ailleurs, il incombe à cette équipe la gestion de la location (payante ou gratuite) des salles appartenant à la Commune.

NOMBRE DE DEMANDES DE LOCATIONS OU DE MISES A DISPOSITION DES LOCAUX	2016	2017	2018	2019
Salle communale (Grand'Rue)	173	171	184	179
Restaurant scolaire (Grand-Champ)	97	113	92	114
Salle des expositions (Grand-Champ)	88	121	97	106
Salle omnisports (Grand-Champ)	52	78	94	113
Salle polyvalente (Montoly)	201	229	182	181
Refuge communal (ouverture sur 10 mois)	126	115	126	125
Théâtre*	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>740</b>	<b>827</b>	<b>775</b>	<b>818</b>

\*Depuis 2019, les réservations du Théâtre de Grand-Champ sont gérées par le Service de la culture.

NOMBRE DE DEMANDES DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES	2017	2018	2019
Manifestations publiques (demandes POCAMA) avec alcool	57	55	61
Manifestations publiques (demandes POCAMA) sans alcool	7	16	37
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>71</b>	<b>98</b>

### AUTRES DOSSIERS GERES PAR LE SECRETARIAT DU SERVICE

Mobilité	Police du commerce	Manifestations	Société	Administration
Transports urbains de Gland (TUG)	Loteries et tombolas	Fête nationale du 1er Août	Sociétés locales	Acte de décès
Cartes CFF	Patentes temporaires de vente d'alcool	Semaine de la mobilité	Groupe Littering	Acquis partiels (vignoble)
Plan de mobilité	Licences d'établissements	La Nuit est Belle	Action Pédibus	Avis de décès
Macarons de stationnement		Billetterie Théâtre et divers spectacles	Anniversaires et jubilés	Concessions du cimetière
Locations véhicules (bus communal + Mobility)			Affichage politique	

### CELEBRATIONS D'ANNIVERSAIRES ET ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Les visites municipales sont très appréciées par les personnes qui fêtent un anniversaire. A cette occasion un gâteau, un arrangement floral, deux bouteilles de vin et un journal de la date d'anniversaire leur sont offerts.

<b>CELEBRATIONS</b>	<b>2019</b>
Visites municipales pour un anniversaire de 100 ans et plus	3
Visites accompagnées du Préfet	4
Visites municipales pour des anniversaires de 90 ans	15
Total anniversaires de 90 ans	20
Visites municipales pour « 50 ans de mariage »	9
Total anniversaires des « 50 ans de mariage »	19
Visites municipales pour « 60 ans de mariage »	2
Total anniversaires des « 60 ans de mariage »	3

### CARTES JOURNALIERES CFF

La Ville de Gland met à disposition de ses habitants dix cartes journalières « Commune » par jour, au tarif préférentiel de CHF 45.-. Elles sont valables sur les réseaux CFF ainsi que pour les cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

<b>STATISTIQUES DE VENTE</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Cartes journalières CFF	2823	2807

### ETABLISSEMENTS

La gestion et le contrôle des licences d'exploitation délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence communale.

<b>LICENCES VALABLES (valables au 31.12)</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>CAS SPECIFIQUES (valables au 31.12)</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Café-restaurant	28	27	Boissons sans-alcool (fitness)	1	0
Tea-room	5	5	Boissons alcooliques à l'emporter	14	17
Buvette	3	2	Cessations d'activités	3	5
Bar à café	3	3	Retrait de licence	1	0
Traiteur	3	1	Nouveaux établissements	5	3
Hôtel avec restauration	2	2			
Salon de jeux	1	1			
Night-Club	0	1			
Restauration mobile	0	2			
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>44</b>	<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>25</b>

### RAILFAIR – GARE DE GLAND

Initié en 2011 par les CFF, le concept de parrains et marraines en gare est toujours soutenu par la Municipalité et se poursuit en collaboration avec la Ville de Nyon et les TPN. Pour rappel, une douzaine de bénévoles ont pour mission de renseigner les usagers selon la tranche horaire 15h00-20h00.

### TRANSPORT URBAIN DE GLAND (TUG)

Les trajets des Transports urbains de Gland (TUG) sont faits de façon à desservir, deux fois par heure et dans chaque sens les quartiers du bas et du haut de la Ville. Les horaires sont revus chaque année pour améliorer la qualité des correspondances avec les trains au départ de la gare de Gland.

Le nombre de voyageurs transportés en 2019 est de 148'292, soit une légère augmentation de 2.2% par rapport à 2018. Cette année a vu la création de l'arrêt de bus UICN, situé sur le bas de la rue Mauverney et desservant notamment le nouvel EMS Le Chêne.

Par ailleurs, des lignes régionales sont également organisées pour une liaison avec les communes voisines, telles que :

- Ligne 811 : Gland – Prangin – Nyon – Coppet ;
- Ligne 830 : Gland – Begnins – Burtigny – Le Vaud – Bassins ;
- Ligne 835 : Gland – Gilly – Rolle ;
- Ligne 836 : Gland – Dully – Bursinel - Rolle.

## PLAN DE MOBILITE

Des autorisations de stationner annuelles et mensuelles peuvent être délivrées aux collaborateurs de l'Administration communale et des autres entités occupant des bâtiments communaux. Pour ceux qui renoncent à une autorisation de stationner, il existe des mesures incitatives (Eco-bonus) :

Statistiques plan de mobilité	2018	2019
Autorisation de stationner (validité annuelle)	209	192
Autorisation de stationner (validité mensuelle)	48	69
Participation à l'achat d'un abonnement ½ tarif	17	11
Participation à l'achat d'un abonnement transport public	9	12
Participation à l'achat d'un cycle électrique	4	4
Participation aux frais d'entretien ou équipement relatif à un cycle	3	4
Total des collaborateurs ayant bénéficié d'une ou plusieurs mesures	29	28
Prime incitative (Eco-bonus)	26	13

## SEMAINE DE LA MOBILITE

En 2019, de nombreuses actions ont été organisées, certaines désormais traditionnelles. Les écoliers de Gland ont pu entraîner leur agilité à vélo avec le gymkhana du Touring Club Suisse (TCS) et les collégiens des Tuillières ont pu profiter des contrôles d'éclairage de leurs cycles par le Groupe ASP.

Au marché hebdomadaire, la présence de différents stands, en lien avec le thème de la mobilité, a été organisée (bus Equiwatt, atelier bricolage du Pédibus, mécanicien pour vélos). Cette semaine s'est clôturée sur le site de Montoly par l'organisation de la Fête de la mobilité et l'inauguration des bornes rechargeables pour véhicules électriques.

## MARCHE HEBDOMADAIRE

Environ 38 semaines par an, le Marché se déploie sur la place de la gare pour la joie des gastronomes et des férus de produits artisanaux. Producteurs locaux et population se rencontrent dans une ambiance festive et gourmande.

## CONTROLE DES CHAMPIGNONS

L'année 2019, abondante par ailleurs, a subi un été éprouvant; trois mois chauds et très secs, des sols durcis et craquelés et enfin, il a plu intelligemment, par petites ondées fines et successives, souvent nocturnes. Dans un premier temps, seules les surfaces ouvertes ont pu absorber cette manne.

En forêt, il a fallu attendre que la barrière foliaire se rince, se serve d'abord, puis laisse couler l'eau vers une litière effritée et poussiéreuse, qui à son tour se regonfle et permet au fond forestier d'être abreuvé. Les champignons sont apparus en nombre, dans tous les milieux perméables et naturels de notre environnement. Un grand nombre d'espèces différentes ont pu être observées.

Pour le mycophile, l'année 2019 a été exceptionnelle. Pour le mycophage, adepte d'une gastronomie vertueuse, 2019 a été une année d'abondance.



CHAMPIGNONS / CHIFFRES-CLES	2018	2019
Contrôles	50	115
Kilos contrôlés	38.37	193.65
Kilos consommables	28.25	165.5
Kilos détruits (impropres à la consommation)	10.12	28.15
Espèces reconnues	72	111

Source: Bernard Desponds, CH-1196 Gland, Email: [bldesponds@bluewin.ch](mailto:bldesponds@bluewin.ch)

## SECURITE PUBLIQUE

En Ville de Gland, les Agents de sécurité publique (ci-après : ASP) assurent un large éventail de missions. Ils sont aussi garants du respect du Règlement de police de la Ville et assurent la sécurité aux abords des écoles. Le groupe ASP collabore activement avec la Police cantonale.

Le processus de recrutement qui a démarré en début d'année 2019 s'est conclu par l'engagement de deux agents en août et en décembre.

Durant ce temps, le reste du Groupe ASP a dû assurer les prestations avec un effectif réduit d'environ 50% (impacté aussi par une absence de longue durée et un accident). Un auxiliaire temporaire est donc venu en renfort de juillet à septembre.

STATISTIQUES GENERALES	2017	2018	2019
Pose et entretien de signalisations	183 heures	223 heures	135 heures
Patrouilles pédestres	258 heures	280 heures	351 heures
Manifestations publiques	547 heures	572 heures	460 heures
Manifestations privées	83 heures	148 heures	451 heures
Administration / séances / CP	1674 heures	2202 heures	1864 heures
Affichage pilier public	180 heures	198 heures	231 heures
Présence écoles	360 heures	360 heures	294 heures

AUTRES STATISTIQUES	2017	2018	2019
Amendes d'ordre	1943	1234	1504
Dénonciations établies	170	57	60
Contrôles d'immeubles	41	27	41
Contrôle entreprises	7	41	52

## STATIONNEMENT

Les autorisations de stationner en zones bleues, appelées communément « macarons », permettent de prolonger le stationnement durant 72 heures au maximum, dans une zone définie par le lieu de résidence. Le nombre de macarons délivrés par zone, ne peut excéder le 50% du total des places de stationnement en zone bleue.

TITRES DE STATIONNEMENT	2019	2018	2017	2016
Macarons délivrés (validité mensuelle)	632	537	545	578

Le Service de la population délivre également des autorisations journalières et hebdomadaires.

## NOTIFICATIONS POUR LE COMPTE DE L'OFFICE DES POURSUITES

En 2019, ont été reçus pour notification de l'Office des poursuites 950 commandements de payer (CP) ou comminations de faillite (CF). En comparaison, ce total était de 1136 pour l'année précédente.

## COMMISSION DE POLICE

La commission de police a rendu des ordonnances pénales à la suite des interactions suivantes :

INFRACTIONS DONNANT LIEU A ORDONNANCE PENALE	2016	2017	2018	2019
Usage abusif d'un fonds privé mis à ban	348	228	166	149
Usage abusif d'un fonds privé communal mis à ban	87	82	47	50
Non-respect de la gestion des déchets ou des signaux routiers ne pouvant être verbalisés par une amende d'ordre	53	86	29	60
Infractions aux articles 14, 17, 19, 20, 26 et 81 du Règlement de police de la Ville de Gland	61	51	26	42
Infraction à l'article 5 de la Loi sur le contrôle des habitants				1
<b>Total</b>	<b>549</b>	<b>447</b>	<b>268</b>	<b>302</b>

La Commission de police a également rendu 9 Avertissements, 3 Avis ensuite d'opposition (dossiers transmis au Ministère public central) et 1 Ordonnance de conversion (conversion de l'amende en jour de peine privative de liberté de substitution).

## EXPULSIONS

9 locataires ont fait l'objet d'une exécution forcée d'expulsion de leur logement; pour 6 d'entre eux, le mobilier et les effets personnels ont été entreposés au garde-meubles communal.

## AFFAIRES SOCIALES, CULTES

### DONS A DES ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET ONG

Ce sont 46 organismes suisses à but non lucratif actifs en Suisse qui ont pu bénéficier d'un soutien total de CHF 14'800.- (montant moyen attribué : CHF 321.-) et 16 organismes suisses actifs à l'étranger qui ont bénéficié d'un soutien total de CHF 13'000.- (montant moyen attribué : CHF 812.-).

### FONDATION BELLE SAISON

La Fondation Belle Saison offre des prestations sociales aux locataires des appartements protégés. La Fondation a inauguré l'EMS Le Chêne, ce dernier ayant accueilli les résidents de l'EMS de Begins, désormais en transformation.

### REPAS A DOMICILE

La Fondation de La Côte a repris la gestion des repas à domicile depuis juillet 2016. La Municipalité alloue un subside de CHF 2.50 par repas depuis cette période pour les personnes ne bénéficiant pas des prestations complémentaires.

### CULTES

Suite au préavis N° 58, l'orgue du Temple Saint Paul, installé sur la galerie en 1968, bénéficiera d'un relevage et de l'ajout d'un nouveau corps d'orgue. L'installation d'une console à 3 claviers permettra à l'organiste de jouer dorénavant dans le coeur du temple.

Le 22 décembre 2019, les communautés religieuses de notre Ville ont organisé pour la première fois une très belle crèche vivante sur le parvis du temple. Le permis de construire de la nouvelle église de la communauté catholique de Gland, Vich et Coinsins est entré en force le 12 septembre.

## LOGEMENT

La Ville de Gland mène une politique du logement active. Elle agit sur plusieurs fronts pour aider ceux qui ont des difficultés à se loger : personnes avec un revenu modeste, classe moyenne, jeunes et séniors. Il existe plusieurs catégories de logements sociaux :

## LOGEMENTS A LOYERS MODERES (SUBVENTIONNES)

Ce sont 170 logements à loyers modérés (environ 3% du parc immobilier) qui existent sur le territoire communal pour permettre à des familles ou des personnes à revenus modestes de se loger convenablement. Le loyer de ces appartements est abaissé grâce à une subvention du Canton et de la Commune.

## LOGEMENTS PROTEGES

Les logements protégés sont conçus pour permettre le maintien à domicile des séniors ou des personnes en situation de handicap. Ils sont adaptés d'un point de vue architectural. Ils peuvent être conventionnés avec l'Etat. La convention permet au locataire bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS/AI, de recevoir une aide individuelle pour financer les prestations spécifiques aux logements protégés (encadrement sécurisant, accompagnement social, animation et participation aux charges de l'espace commun). 50 appartements protégés existent sur le territoire communal. La construction du quartier de La Combaz devrait permettre d'offrir 12 logements protégés supplémentaires et un Centre d'accueil temporaire (CAT) pour les séniors, dès 2021.

## LOGEMENTS A LOYERS ABORDABLES

Ces logements sont destinés à la classe moyenne et leur prix est en-dessous de celui du marché. 88 logements de ce type existent actuellement sur le territoire communal. Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) le 1er janvier 2018, il est désormais possible de fixer des quotas de logements à loyers abordables dans les plans d'affectation (PA). Cela permet désormais de faciliter ce type de constructions.

## AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT

L'Aide individuelle au logement (ci-après : AIL) est une aide financière directe donnant la possibilité à des familles (aussi monoparentales) à revenus modestes et résidant à Gland, de bénéficier à certaines conditions d'une participation au paiement du loyer.

Statistiques aides individuelles au logement	2016	2017	2018	2019
Nombre de demandes	80	125	94	78
Nombre de bénéficiaires durant l'année	48	62	65	59
Nombre de bénéficiaires encore actifs au 31.12	37	43	41	40

## SANTE

### WALK-BIKE & BRUNCH

C'est un nouveau concept qui est proposé aux Glandois. Différents parcours, d'environ 1h30 chacun peuvent être effectués à pied ou à vélo. Après l'effort, les 180 participants se sont retrouvés à la Salle communale pour un grand brunch santé, constitué de mets équilibrés et sains.

### MOIS CONTRE LE CANCER DU SEIN

Octobre s'est paré de rose pour supporter la lutte contre le cancer du sein. A cette occasion, la Ville de Gland a rejoint le mouvement et organisé plusieurs cours de fitness à la salle communale. Les 126 participants ont largement contribué au joli succès de cette campagne.

Sur le même thème et à l'instar de 402 autres communes, la Ville de Gland a participé, à l'action « 1 tulipe pour la vie », initiative de l'association l'aiMant rose. A cette occasion, le Groupe des Espaces verts a planté des bulbes de tulipes dans le parc de la Dôle.

## SPORT

Evénements populaires, initiations et cours gratuits sont offerts aux Glandois par l'unité SPORTS. Sous l'égide du programme « BOUGE », plus de 20 rendez-vous sont répartis sur l'année et invitent la population au mouvement.

## PROGRAMME « BOUGE »

**BOUGE !**

Programme des activités physiques 2019



\*voir descriptifs ci-après

**MÉRITES SPORTIFS RÉGIONAUX 2019**

Les premiers Mérites sportifs régionaux ont été organisés par la Région de Nyon, la Ville de Gland et la Ville de Yverdon. La cérémonie s'est tenue au Théâtre de Grand-Champ et a récompensé huit catégories de sportifs qui contribuent à la dynamique du district, respectivement au rayonnement de leur discipline.

**GLAND SPRING RUN – GSR #2**

Malgré une météo pluvieuse, les inscriptions (1000) à cette deuxième édition ont été complètes. Avec 884 participants, cette manifestation démontre l'intérêt du grand public pour les fêtes sportives populaires.

**LA SUISSE BOUGE**

Pour la 2ème fois, cette fête du sport était organisée au Centre sportif « En Bord ». Plus de 25 activités sportives, allant de la gym au handball, étaient proposées gratuitement à la population.

Ce rendez-vous est une excellente occasion de partager un moment entre amis ou en famille tout en découvrant les activités de nos clubs ou associations sportives.

### STREET TOURNOI BASKET & FOOT

Ce premier tournoi de street foot et de street basket est le fruit d'une collaboration avec le Futsal Club et le Basket Club de Gland. Au total, 46 équipes (25 de basket et 21 de football) se sont inscrites et ont participé avec enthousiasme, malgré les fortes chaleurs de la période.

### TIR DE L'AMITIE

Cette manifestation permet aux autorités et aux membres de l'Administration de rencontrer les entreprises, les sociétés et associations de Gland, au moins une fois l'an. Pour cette année, ce n'est pas moins de 128 participants et 21 équipes qui se sont affrontées au stand de tir de Gland.

### PATINOIRE MOBILE

La saison est marquée par une identité visuelle repensée et plus forte. Toujours en accès libre, de nombreuses animations et activités sont proposées : Bubble foot, silent disco, initiation et tournoi de Broomball, tournoi de hockey, petit nouvel-an ou soirée country.

### DESCRIPTIF DES AUTRES ACTIVITES

---

Sunday training	Une matinée sportive avec 3 cours fitness
Ski training	Trois sessions avant la saison hivernale pour le renforcement musculaire, la coordination et l'équilibre. 87 participants dès 13 ans ont pris part aux entraînements
Urban training	Un cours hebdomadaire de marche et d'exercices de mai à septembre
Urban plogging	On court, on marche et on ramasse les déchets
La nuit du fitness	L'occasion de bouger dans diverses disciplines durant toute une soirée
Dimanches sportifs	Un dimanche par mois, d'octobre à avril, la Commune propose aux enfants de 3 à 12 ans de découvrir les sports proposés par les clubs de la Ville.

## PROMOTION ECONOMIQUE

La Municipalité souhaite offrir un cadre favorable aux entreprises souhaitant s'établir ou se développer sur notre territoire. La promotion économique a donc pour but de tisser des liens entre la Commune et les acteurs de l'économie privée. Ses principales autres tâches sont l'orientation des porteurs de projets vers les instances régionales ou cantonales, notamment dans le cadre des soutiens relatifs à la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).

La stratégie de Promotion économique a été établie durant l'année 2019. Les deux actions directes résultantes de cette politique ont été la relance de l'Association Commerciale de Gland (ACG) et le lancement du premier forum économique Glandois qui a convaincu plus de 120 participants. L'équipe a été également renforcée par l'arrivée d'une assistante dès le mois de mai. Il est à noter que la Promotion économique est désormais rattachée au Secrétariat Municipal, respectivement l'Office de la communication depuis le mois de décembre.

CHIFFRES-CLES	2018	2019
Rencontre avec des entreprises	12	25
Rencontre avec des porteurs de projets	1	4
Relais de projets (LADE) à l'organisme régional	0	2

# SERVICE DES FINANCES





## FONCTIONS

- › Tenue de la comptabilité et gestion des finances de la Commune et de quatre autres entités
- › Facturation et contentieux
- › Traitement des factures fournisseurs
- › Administration des salaires et des assurances
- › Gestion de la trésorerie et des emprunts
- › Fiscalité communale

## LES POINTS FORTS DE 2019

- › Accord sur le remboursement des indemnités de CarPostal entre le Canton de Vaud et la Commune de Gland
- › Contrôle AVS-SUVA et régularisation des charges sociales
- › Appel d'offres du projet «Admin 2.0»
- › Rédaction de plusieurs préavis, réponse à des postulats et une motion
- › Traitement d'un volume important d'emprunts

### En savoir plus

Service des finances  
Grand'Rue 38  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 20  
E-mail : finances@gland.ch

## SERVICE DES FINANCES

L'activité du Service des finances comprend principalement la tenue de la comptabilité et la gestion des finances de la Commune.

Les tâches principales du Service sont les suivantes :

- Etablissement des comptes annuels ;
- Etablissement du budget, en collaboration avec la Municipalité et les services communaux ;
- Aide à l'élaboration de préavis, pour la partie financière ;
- Rédaction de décisions de la Municipalité ;
- Planification financière et reporting ;
- Négociation, renouvellement et suivi des emprunts ;
- Gestion de la trésorerie ;
- Saisies et paiements des factures fournisseurs ;
- Facturation de taxes et prestations diverses ;
- Suivi des encaissements et du contentieux ;
- Gestion financière des camps scolaires ;
- Gestion des salaires ;
- Déclarations TVA, AVS, SUVA, LAA ;
- Gestion du portefeuille d'assurances, en collaboration avec un courtier ;
- Annonce des sinistres auprès des compagnies d'assurance ; et
- Impôts, gestion de la partie communale : remises de contributions, résidents secondaires, frontaliers, arrêtés d'imposition.

Le Service des finances offre également des services à la population tels que les aides financières pour les camps scolaires et transports des écoliers et répond aux questions des citoyens relatives aux encaissements par une permanence de guichet, téléphone et via email. Le Service des finances facture, entre autres :

- L'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau ;
- Les taxes d'épuration et d'égouts ;
- La taxe déchets ;
- Les droits de superficie et locations ;
- Les camps scolaires ;
- Les frais d'écolage pour classes de raccordement ;
- Les autorisations de stationner ;
- Les amendes d'ordre ;
- Les taxes de séjours ; et
- Les soins dentaires délivrés par la Clinique dentaire itinérante du District de Nyon.

En plus des activités courantes susmentionnées, le Service des finances a :

- Aidé la Municipalité dans la négociation d'un accord sur le remboursement des indemnités de CarPostal entre le Canton de Vaud et la Commune de Gland (CHF 1'081'357.- contre CHF 832'593.- dans la proposition initiale).
- Régularisé des éléments non-soumis AVS et LAA pour les années 2014-2018 qui ont rapporté plus de CHF 97'000.- à la Commune et préparé un contrôle conjoint de la caisse de compensation AVS et SUVA ;



- Etudié l'impact financier de la gratuité des camps scolaires et activités parascolaires sur les finances communales ;
- Géré avec l'Office informatique les appels d'offres du projet «Admin 2.0» ;
- Rédigé les préavis municipaux n° 59 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2019, n° 62 relatif à l'arrêté d'imposition 2020, n° 64 relatif au budget de l'exercice 2020 et la réponse au postulat de M. Guillaume Labouchère et consorts intitulé « Etat des lieux de la caisse de pension de la Ville de Gland » ; et
- Co-rédigé le préavis municipal n° 63 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'acquisition du bâtiment A5.4 du quartier de La Combaz, sis sur la parcelle n° 4317 et destiné à l'aménagement d'une crèche et de quatre appartements, la réponse à l'interpellation de M. Patrick Messmer intitulée « Politique culturelle instaurée ces dernières années sur le territoire de notre commune, et quel avenir ? », pour la partie financière et la réponse à l'interpellation de M. Patrick Messmer relative à la location du compteur d'eau et intitulée «Facturation Eau - Epuration - Egoûts soumise aux contribuables», pour la partie financière.

En 2019, 27'085 transactions ont été comptabilisées dans le système comptable (2018 : 27'107). Le Service des finances a payé et comptabilisé 6'139 factures fournisseurs en 2019 (2018 : 5'798).

Quelque 15'992 factures débiteurs ont été générées pendant l'année écoulée (2018: 15'947). Le Service des finances a également envoyé 2'036 rappels pour factures impayées (2018 : 2'746) et a géré 224 poursuites (2018 : 167).

<b>NOMBRE DE FACTURES EMISES</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Taxe déchets personnes physiques	8'437	8'239
Services industriels (eau)	2'781	2'695
Pause-Déj'	997	1'264
Taxe déchets personnes morales	1'135	1'142
Camps scolaires	830	790
Plan de mobilité	218	221
Etudes après écoles	123	130
Permis de construire et d'habiter	67	80
Déchèterie	56	62
Divers	1'348	1'324
<b>Total général</b>	<b>15'992</b>	<b>15'947</b>

De plus, 25 demandes de subsides pour camps scolaires ont été traitées (2018 : 43) et 162 abonnements de transports urbains de Gland d'élèves ont été remboursés (2018 : 182).

Par ailleurs, le Service des finances a rétribué mensuellement 136 collaborateurs fixes et 131 collaborateurs payés à l'heure (2018 : 129, respectivement 142). 774 mutations ont été traitées en 2019 y compris entrées, sorties, augmentations de salaire, jubilés, piquets, heures supplémentaires, changements de taux d'occupation, changements d'adresse, changements de coordonnées bancaires, modifications des retenues LPP et impôt à la source, avances et retenues sur salaires, remboursements de frais ainsi que remboursements d'assurances, allocations familiales et allocations pertes de gains militaires, maternité, maladie et accidents (2018 : 620).

En outre, le Service des finances est responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- Service de défense incendie et secours (SDIS Gland-Serine) ;
- Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon ;
- Plateforme administrative et financière du service psychopédagogique ;
- Plateforme administrative et financière du PLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire).

**RESULTAT DE L'EXERCICE 2019**

Grâce à des recettes fiscales plus importantes que prévues, provenant notamment des personnes physiques et morales et des charges de fonctionnement globalement bien maîtrisées, les comptes 2019 affichent un excédent de revenus sur les charges de CHF 8'302'958.- (2018 : CHF 3'010'393.-) et une marge d'autofinancement de CHF 12'547'322.- (2018 : CHF 6'894'931.-).

CHF	COMPTES 2019	BUDGET 2018
Revenus de fonctionnement	84'118'412.-	67'891'147.-
Charges de fonctionnement	-75'815'454.-	-64'880'754.-
Excédent des revenus	8'302'958.-	3'010'393.-
Marge d'autofinancement	12'547'322.	6'894'931.-
Reclassification des flux de trésorerie provenant de activités d'investissement et de financement	509'091.-	518'213.-
Mouvements du fonds de roulement	-4'409'860.-	1'819'407.-
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	8'646'553.-	9'232'551.-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-8'738'666.-	-4'987'060.-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1'069'091.-	-2'578'213.-
Total des flux de trésorerie	-1'161'204.-	1'667'278.-

Les flux de trésorerie générés par les activités courantes, dites de fonctionnement, sont à disposition de la Commune pour financer ses investissements ou rembourser ses emprunts. Nous pouvons ainsi constater qu'un flux de trésorerie positif de CHF 8'646'553.- a été généré par les activités de fonctionnement (2018 : CHF 9'232'551.-). Conjointement avec l'utilisation des liquidités à hauteur de CHF 1'161'204.- (2018 : surplus de liquidités de CHF 1'667'278.-), cela a permis de financer l'intégralité des investissements nets consentis en 2019 de CHF 8'738'666.- (2018 : CHF 4'987'060.-), de rembourser une partie de la dette (CHF 560'000.-) et payer les charges financières (CHF 509'091.-), soit un coût net du financement de CHF 1'069'091.- (2018 : ensemble CHF 2'578'213.-).

Considérant que les coûts de la péréquation (directe, facture sociale et réforme policière) sont plus élevés de CHF 7'097'639.- par rapport au budget, la Municipalité a en réalité dépensé quelque CHF 1'192'109.- de moins que prévu (effet net des économies effectivement réalisées et des lignes en dépassement, hors péréquation, amortissements et attributions aux fonds de réserve).

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT EFFECTIVES NETTES**

Les dépenses d'investissements nettes des subventions reçues pour l'exercice 2019 se montent à CHF 8'738'666.- (2018 : CHF 4'987'060.-). Par conséquent, le degré d'autofinancement, qui indique la proportion des investissements qui ont été autofinancés, a été de 143.6% en 2019 (2018 : 138.3%).

**EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT COMMUNAL**

La dette brute (emprunts bancaires et institutionnels) se monte à CHF 56'595'000.-, soit CHF 4'289.- par habitant, au 31 décembre 2019. Elle se montait, au 31 décembre 2018, à CHF 57'155'000.- soit CHF 4'363.- par habitant.

Les comptes annuels publiés séparément montrent en détail les mouvements financiers. Ils font l'objet d'un préavis séparé qui sera présenté en une lecture au Conseil communal du mois de juin 2020. Les chiffres ci-dessus sont présentés sous réserve d'approbation du préavis relatif aux comptes annuels par le Conseil communal.



# SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME



## FONCTIONS

### BATIMENTS

- › Conception et gestion des projets de rénovation et de constructions neuves
- › Coordination et contrôle des travaux d'entretien, de réparation et d'assainissement
- › Service de conciergerie

### URBANISME

- › Planification territoriale de la Commune
- › Stratégie et coordination avec les projets régionaux

### POLICE DES CONSTRUCTIONS

- › Contrôle et suivi des dossiers de demande de permis de construire
- › Procédures de mise à l'enquête
- › Délivrance des permis de construire et d'habiter

### CITE DE L'ENERGIE

- › Élaboration et mise en œuvre du programme de politique énergétique
- › Gestion du fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables

## LES POINTS FORTS DE 2019

- › Fin des travaux de réfection de l'enveloppe extérieure du Centre sportif « En Bord »
- › Construction et mise en service d'une plateforme élévatrice au Théâtre de Grand-Champ
- › Démarrage du chantier de rénovation du Centre scolaire des Perrerets - 2ème étape
- › Installation de 2 classes provisoires type « Portakabins » dans la cour du collège de Mauverney
- › Installation d'une borne de recharge électrique sur le parking du Complexe de Montoly
- › Premier dossier de mise à l'enquête de 5 bâtiments pour le futur quartier « La Combaz »
- › Poursuite de l'organisation de Repair Café



### En savoir plus

Service des bâtiments et de l'urbanisme  
Chemin du Montoly 1  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 80 - Fax : +41 22 354 04 39  
E-mail : [sbu@gland.ch](mailto:sbu@gland.ch)

## POLICE DES CONSTRUCTIONS

### PERMIS DE CONSTRUIRE

10 permis de construire ont été délivrés en 2019 représentant :

- 1 projet de rénovation et extensions de l'école des Perrerets ;
- 1 projet d'aménagement de surfaces commerciales ;
- 3 projets de rénovation et transformation de bâtiments existants ;
- 2 changements d'affectation (un local commun en local d'administration et un Tea room en Tea Room Pizzeria) ;
- 1 projet d'assainissement énergétique d'un bâtiment locatif ;
- 1 projet de construction d'un ensemble de 8 bâtiments de logements et activités ;
- 1 projet de démolition de bâtiments et abattage d'arbres.

### CONSULTATIONS PUBLIQUES ET AUTORISATIONS MUNICIPALES

60 autorisations ont été délivrées en 2019 représentant :

- 47 autorisations pour des transformations extérieures et choix de couleurs, la mise en œuvre de velux, la mise en conformité des installations de sécurité d'habitations, la rénovation et isolation de toitures, l'aménagement de cabanon de jardin, l'installation de portakabins provisoires ;
- 13 autorisations pour l'aménagement de 3 pompes à chaleur, l'aménagement d'un garage préfabriqué, la fermeture d'une terrasse couverte, la création d'une verrière, l'aménagement d'un carport, la pose de 2 containers maritimes, la pose de 2 vélux, la construction d'un « Point Of presence » (installation électrique), la modification d'une conduite extérieure de cheminée, des aménagements extérieurs avec installation d'une petite pergola, d'un SPA transportable avec pompe à chaleur et d'un petit cabanon, la création d'une véranda non chauffée.

### COMMISSION DE SALUBRITE

A la suite du départ en retraite de M. Franco Duperret, la composition de la Commission a évolué depuis le 28 mai 2019. Elle est la suivante :

#### COMMISSION DE SALUBRITE

M. Thierry Genoud	Municipal
M. Daniel Grosjean	SDIS
M. Nicolas Dürig	Groupe Eau
M. Steeve Chevalley	Service des bâtiments et de l'urbanisme

En 2019, cette Commission s'est réunie à 21 reprises. Elle a effectué 15 visites de bâtiments. A l'issue de ces visites, 15 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir :

- 2 permis pour villa, un immeuble locatif représentant un total de 18 logements ;
- 10 permis pour la fermeture et extension d'un couvert à usage de dépôt non chauffé, la création d'une terrasse extérieure de 64 places, 2 changements d'affectation de locaux, 2 installations de nouvelle station de base de téléphonie mobile, l'aménagement d'une cuisinette et d'une sortie de secours dans une cafétéria existante, la construction d'un nouveau mât et démontage de l'existant sur une installation de communication mobile, l'aménagement de 2 piscines.

D'autre part, 3 permis d'habiter qui étaient en attente de compléments d'éléments ont été délivrés cette même année.

## BATIMENTS COMMUNAUX

### PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE REFECTION, ACHATS

#### COMPLEXE DE GRAND CHAMP

- Remplacement des roulements de la ventilation de la cuisine du restaurant scolaire ;
- Remplacement du vase d'expansion du circuit de chauffage ;
- Réparation des stores endommagés ;
- Curage / nettoyage de l'ensemble des canalisations du bâtiment ;
- Remise en fonction des interphones des vestiaires ;
- Création d'un local de stockage en lieu et place d'un ancien local casier ;
- Remplacement de la régulation des ventilations des vestiaires.

#### COLLEGE DES TUILLIERES

- Remplacement du vase d'expansion du circuit de chauffage ;
- Réparation du matériel audiovisuel de la salle multimédia.

#### COLLEGE DES PERRERETS

- Achat d'un tableau numérique sur roulettes ;
- Migration en 4G de l'alarme piscine ;
- Remplacement de la porte du local fanfare.

#### COLLEGES DE MAUVERNEY A ET B

- Remplacement de plaques de façade du bâtiment C ;
- Réparation fuites en toiture des bâtiments A et B ;
- Remplacement du boiler du bâtiment A ;
- Réfection peintures de l'appartement du concierge ;
- Pose de pavés devant l'entrée du bâtiment C ;
- Réparation des douches du bâtiment B ;
- Remise en conformité de l'abris PC du bâtiment A.

#### BATIMENT ADMINISTRATIF

- Achat de 12 chaises et 2 tables pour la salle des Toblerones ;
- Rafraîchissement des WC publics.

#### LA PEPINIERE

- Remplacement des chéneaux ;
- Réfection du parquet de la salle n° 2.

#### TEMPLE

- Traitement de la carbonatation du béton du clocher ;
- Remplacement des tuyaux d'écoulement des eaux de pluie du clocher.

#### COMPLEXE COMMUNAL DE MONTOLY

- Déplacement de la scène, peinture d'une partie des murs du Centre de Rencontre et de Loisirs ;
- Pose d'un enrobé bitumineux en partie haute des escaliers séparant les bâtiments de Montoly 1 et 3.

#### REFUGE

- Remplacement boiler.

#### FORTIN DES AVOUILLONS

- Curage du drainage périphérique et de l'écoulement

#### HOTEL DE LA PLAGE

- Modification et mise en conformité d'une partie de l'éclairage du restaurant.

**CONSTRUCTIONS NEUVES ET RENOVATIONS LOURDES****AMENAGEMENT DES LOCAUX DE LA RUE DE LA PAIX 1**

Les locaux ont été transformés et rafraîchis pour permettre l'accueil des enfants du périscolaire des 6 à 8P.

Une cuisine, un espace détente, des zones de travail ainsi que des sanitaires ont été aménagés et mis à disposition des utilisateurs.



Locaux Rue de la Paix

**RENOUVELLEMENT DE MOBILIER SCOLAIRE DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES - PREAVIS N° 57**

Le préavis a été accepté par le Conseil communal le 27 juin 2019. La commande du mobilier a pu être effectuée pour une livraison en fin d'année 2019.

**MISE EN PLACE DE PROTECTIONS SOLAIRES AU COLLEGE DES TUILLIERES - PREAVIS N° 24**

A partir de la seconde moitié de l'année 2019, l'installation est entrée dans une période de suivi et de « réglages fins ». Les stores fonctionnent à satisfaction des utilisateurs du collège.

L'intervention sur les portes d'accès du bâtiment et sur l'étanchéité des puits de lumières du parvis a débuté lors des vacances d'été 2019 et se poursuivra sur l'année 2020.

**AMENAGEMENT DE LOCAUX CONSECUTIF A LA REORGANISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE POUR LA LEGISLATURE 2016-2021 - PREAVIS N° 17**

L'année 2019 s'est achevée par la pose de la nouvelle signalétique au bâtiment communal. La réorganisation des services de l'Administration selon le préavis n° 17 est donc pour la majeure partie achevée. Restent à exécuter des travaux de rafraîchissement des couloirs et la mise en valeur de l'horloge. Ceux-ci s'exécuteront courant 2020.



Signalétique Grand'Rue

**REFECTION DE L'ENVELOPPE EXTERIEURE DU CENTRE SPORTIF « EN BORD », DEMANDE DE CREDIT D'INVESTISSEMENT COMPLEMENTAIRE - PREAVIS N° 42**

Les travaux complémentaires se sont poursuivis sur l'année 2019 et se sont terminés avec la pose d'une nouvelle couverture sur les circulations extérieures



Centre sportif «En Bord»



### **ASSAINISSEMENT DE LA CHAUFFERIE ET MISE AUX NORMES DU TABLEAU PRINCIPAL DU COMPLEXE COMMUNAL DE MONTOLY - PREAVIS N° 95**

En début d'année 2019, des problèmes de contre-pressions dans les cheminées lors de forts vents ont été identifiés. La problématique a été résolue par la pose de « chapeaux de cheminées ».



Chapeau de cheminée

### **EQUIPEMENT DES COLLEGES DES TUILLIERES ET MAUVERNEY A ET B EN WI-FI PROFESSIONNEL ET EN ECRANS INTERACTIFS - PREAVIS N° 50**

Le préavis a été accepté par le Conseil communal le 21 mars 2019. Les travaux de câblage et de pose des antennes Wi-Fi dans le collège des Tuillières ont été réalisés en juillet 2019.

Conformément aux dispositions légales en matière de marchés publics, la rédaction de l'appel d'offres en vue de l'achat des tableaux numériques pour le collège des Tuillières, a débuté en octobre 2019.

La procédure continuera en début d'année 2020, avec pour objectif l'installation des tableaux numériques du collège des Tuillières en juillet 2020.

Les collèges de Mauverney A et B seront équipés dans un second temps.

### **AMENAGEMENT DE BUREAUX AU THEATRE DE GRAND-CHAMP - PREAVIS N° 39**

Dans le cadre du préavis n° 39 « Construction d'une plateforme élévatrice, d'un local de stockage et l'aménagement de bureaux au Théâtre de Grand Champ », la deuxième étape relative à la construction de la plateforme élévatrice a été réalisée.

Le parking a été réaménagé, deux nouveaux locaux de stockage ont été construits, une plateforme élévatrice a été installée et le quai de déchargement a été entièrement couvert.

Ces nouvelles installations améliorent considérablement les conditions d'exploitation du Théâtre.



Théâtre Grand-Champ

### **RENOVATION DE LA SALLE DES MAITRES, D'UN VESTIAIRE FILLES, D'UNE DETECTION INCENDIE ET D'UNE COMMANDE DE GONG. MISE EN CONFORMITE DES GARDES-CORPS ET REMPLACEMENT DE L'ŒUVRE ARTISTIQUE AU COLLEGE DE MAUVERNEY - PREAVIS N° 54**

Le préavis ayant été accepté par le Conseil communal le 9 mai 2019, les travaux prévus ont été réalisés. Dans la cour du collège des containers provisoires ont également été installés pour accueillir deux salles de classes compte tenu de l'augmentation de l'effectif scolaire.



Containers Mauverney

## TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ENVELOPPE DES BATIMENTS ET DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES PERRERETS - 2<sup>EME</sup> ETAPE - PREAVIS N° 28

Après les études préparatoires effectuées par les différents mandataires (préavis n° 96) et le raccordement de la chaufferie du complexe au CAD d'Eikenøtt, la deuxième phase des travaux de gros œuvre a démarré au printemps 2019.

Les principales étapes de cet important chantier exécutées en 2019 ont été :

- Le démarrage de la construction de la nouvelle salle de gymnastique et de ses locaux annexes sur trois niveaux (sous-sol, rez de chaussée, étage) en extension du bloc D (mise en service prévue pour fin avril 2020) ;
- La construction de 5 nouvelles salles d'enseignement et de 3 salles d'appui dans la surélévation du bloc E (mise en service prévue pour la rentrée scolaire 2020-2021) ;
- La rénovation des 5 classes du rez de chaussée du bloc E suivie de leur mise en service à la rentrée scolaire 2019-2020 ;
- L'aménagement de containers provisoires permettant d'accueillir 7 classes et une salle d'appui dès la rentrée scolaire 2019-2020 ;
- Le début des travaux de rénovation de tous les étages du bloc E (modernisation de l'éclairage, assainissement des installations techniques, rénovation des enveloppes (classes et espaces communs) ainsi que l'installation d'un ascenseur) ;
- Enfin, et en parallèle de ce chantier, divers réglages ont été exécutés au niveau du raccordement du chauffage à distance au complexe (débits, températures et régulations). L'optimisation du fonctionnement du système de chauffage s'est poursuivie tout au long de l'année. Les résultats de cette optimisation seront évalués en 2020.



Bloc D - Salle de gymnastique



Bloc E - Surélévation



Nouveaux containers

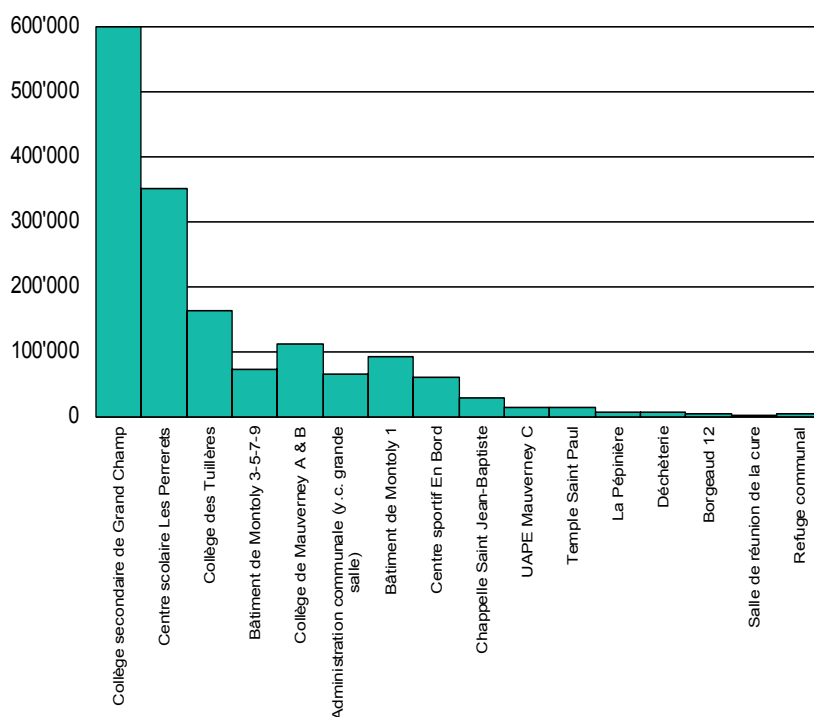


Bloc E - Assainissement des classes

## CONSOMMATION D'ENERGIE

### CONSOMMATIONS D'ELECTRICITE ET COUTS 2019

BATIMENTS	KWH	CHF
Collège secondaire de Grand Champ	598'831	162'411
Centre scolaire Les Perrerets	351'067	96'090
Collège des Tuillères	162'110	43'131
Bâtiment de Montoly 3-5-7-9	72'060	18'517
Collège de Mauverney A & B	111'370	30'719
Administration communale (y.c. grande salle)	64'090	16'836
Bâtiment de Montoly 1	92'052	23'109
Centre sportif En Bord	59'369	19'378
Chappelle Saint Jean-Baptiste	27'949	7'983
UAPE Mauverney C	13'124	4'469
Temple Saint Paul	13'118	3'758
La Pépinière	5'892	1'687
Déchèterie	5'535	1'468
Borgeaud 12	4'715	1'350
Salle de réunion de la cure	1'837	526
Refuge communal	4'614	1'320
<b>TOTAUX</b>	<b>1'587'733</b>	<b>432'750</b>



#### Remarques:

- Pour le Centre sportif « En Bord », la consommation de la halle de tennis et l'éclairage des terrains de tennis extérieurs ne sont pas compris ;
- Pour les Perrerets, les consommations indiquées incluent celles de l'ensemble du site, y compris le Bloc F (UAPE, Pause-Déj et classes primaires).

La consommation électrique totale est inférieure à celle de 2018 (-76 MWh, soit une baisse de 4.5%). Elle est équivalente à la valeur totale de 2017.

Il est à relever la baisse importante de la consommation du Centre Sportif « En Bord » (- 68 MWh, soit 53%) par rapport à 2018. Les ajustements et réglages apportés au fonctionnement du monobloc de ventilation en fin de l'année 2018 ont favorisé cette diminution.

On constate également une baisse pour le bâtiment de Montoly 3-5-7-9 pour la quatrième année consécutive. Les travaux d'assainissement des installations techniques (chaufferie et tableau électrique principal) suivis de l'optimisation du fonctionnement des systèmes confirment l'impact bénéfique sur la consommation électrique du bâtiment.

## CENTRE SPORTIF ET RESERVOIR

### ECLAIRAGE TERRAINS DE SPORTS

Terrains de sport du C.S. "Les Perrereets"	kWh	1'763	CHF	505.00
Place de fête du C.S. "Les Perrereets"	kWh	16'855	CHF	4'838.65
<b>Totaux</b>	<b>kWh</b>	<b>18'618</b>	<b>CHF</b>	<b>5'343.65</b>

### RESERVOIRS ET STATIONS DE POMPAGE DES EAUX USEES ET EAUX CLAIRES

Réservoir d'eau de "La Gresollière"	kWh	5'041	CHF	1'386.20
Réservoir d'eau de "Château Grillet"	kWh	2'294	CHF	650.65
Stations de pompage des eaux usées	kWh	8'766	CHF	2'321.40
Passage sous voies "CFF" (yc. pompes)	kWh	25'150	CHF	3'857.20
<b>Totaux</b>	<b>kWh</b>	<b>41'251</b>	<b>CHF</b>	<b>8'215.45</b>
<b>TOTAL DE LA CONSOMMATION ELECTRIQUE</b>	<b>kWh</b>	<b>59'869</b>	<b>CHF</b>	<b>13'559</b>

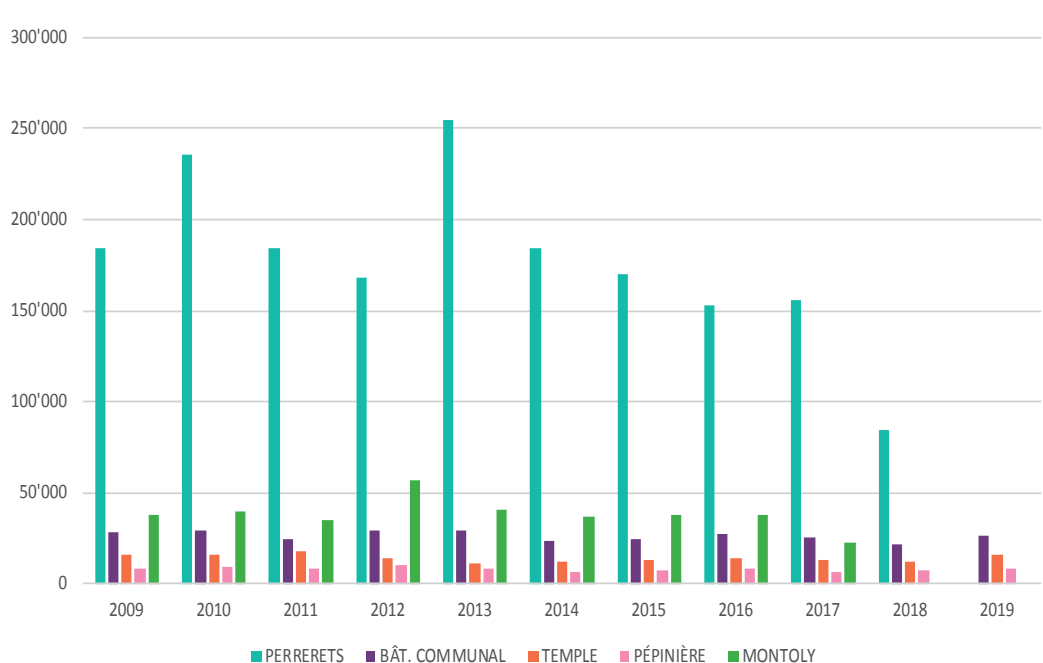
Par rapport à l'année 2018, deux objets présentent chacun une augmentation de consommation significative. Il s'agit du coffret de la place de fêtes du Centre scolaire des Perrereets et le passage sous voies de la gare.

L'augmentation constatée aux Perrereets correspond au raccordement dans ce coffret d'un container de chantier pour les entreprises ainsi que de la grue auto montante utilisée pour la construction de la surélévation du bloc E.

Pour le passage sous voies, l'augmentation a été causée par un fonctionnement plus important des pompes de relevage.

## EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE MAZOUT PAR BATIMENT EN LITRES

ANNEE	PERRERETS	BAT. COMMUNAL	TEMPLE	PEPINIERE	MONTOLY	TOTAL
2009	184'007	28'411	15'893	8'675	38'230	<b>281'523</b>
2010	235'259	29'105	16'387	9'070	40'138	<b>337'095</b>
2011	184'290	24'585	17'960	8'036	34'993	<b>276'579</b>
2012	168'188	28'832	14'264	10'607	57'147	<b>285'843</b>
2013	254'201	29'611	11'623	8'006	40'174	<b>352'501</b>
2014	183'951	23'307	11'701	6'550	37'242	<b>269'713</b>
2015	170'177	24'268	13'316	6'913	38'095	<b>257'073</b>
2016	152'901	27'044	14'017	8'217	37'359	<b>239'538</b>
2017	155'891	25'506	13'495	6'855	22'300	<b>224'047</b>
2018	84'121	21'742	12'500	6'953	converti bois	<b>125'316</b>
2019	Converti CAD	25'924	16'186	7'904	converti bois	<b>50'014</b>

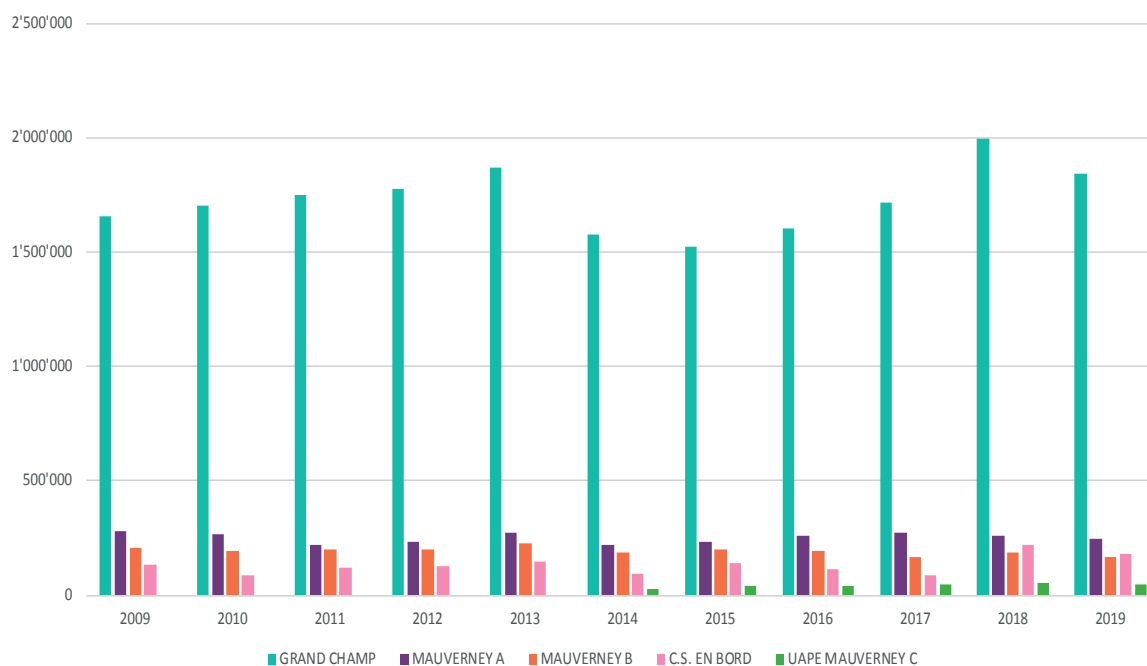


Depuis 2019, seuls trois bâtiments communaux consomment encore du mazout pour leur chauffage. Le raccordement du centre scolaire des Perrerets au chauffage à distance d'Eikenøtt depuis septembre 2018 a permis de réduire les émissions de «CO2» de 117,2 tonnes pour 2019.

Grâce aux changements de type de chauffage pour les Perrerets et le complexe de Montoly, la consommation totale annuelle de mazout a été divisée par 4 en deux ans.

#### EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ PAR BATIMENT EN KWH

ANNEE	GRAND CHAMP	MAUVERNEY A	MAUVERNEY B	C.S. EN BORD	UAPE MAUVERNEY C	TOTAL
2009	1'655'527	278'202	209'328	137'103		2'280'160
2010	1'699'909	268'044	194'974	85'501		2'248'428
2011	1'745'917	220'606	201'570	118'553		2'286'646
2012	1'773'903	236'398	200'418	130'096		2'340'815
2013	1'866'939	276'638	226'737	149'185		2'519'499
2014	1'579'568	219'639	185'906	97'328	25'073	2'107'514
2015	1'522'684	236'026	203'195	141'113	41'014	2'144'032
2016	1'602'530	262'085	194'939	113'721	42'587	2'215'862
2017	1'718'151	274'751	168'783	84'384	49'741	2'295'810
2018	1'995'031	262'372	185'946	220'094	51'257	2'714'700
2019	1'840'323	247'320	167'869	179'053	47'471	2'482'036



Par rapport à 2018, la consommation annuelle de gaz présente une baisse générale de l'ordre de 9%. Un hiver relativement doux explique cette diminution.

Une baisse plus notable de 19% est constatée au Centre sportif. Comme pour la consommation électrique, cette baisse est consécutive aux réglages apportés à la centrale de ventilation qui passe en basse vitesse lors des périodes d'inoccupation des locaux.

#### BILAN DES CONSOMMATIONS ET DES COÛTS DE CHAUFFAGE DES DIFFÉRENTS BATIMENTS EN

Bâtiments	Fluide	Consommation totale (kWh)	Coût annuel en énergie (CHF)
Centre scolaire des Perrerets (y.c. piscine)	CAD	1'366'622	248'551
Bâtiment communal (y.c. grande salle)	Mazout	260'536	24'349
Ecole Mauverney A	Gaz	247'320	29'006
Ecole Mauverney B	Gaz	167'869	20'318
UAPE Mauverney C	Gaz	47'471	5'549
La Pépinière	Mazout	79'435	7'125
Centre sportif En Bord	Gaz	179'053	17'696
Temple Saint-Paul	Mazout	162'669	15'038
Chapelle Saint-Jean-Baptiste	Electricité	25'339	7'237
Collège secondaire Grand Champ (Ecole, Complexe, PPS)	Gaz	1'840'232	176'420
Bâtiments de Montoly 3-5-7-9	Bois (pellets)	412'000	26'881
Bâtiment de Montoly 1 (yc. halles)	Bois (plaquettes)	155'124	12'089
Collège des Tuillières	CAD	200'770	34'041

#### 2019

Pouvoir calorifique du bois en pellets: 5 kWh/kg

Pouvoir calorifique du mazout extra-léger: 10,06kWh/l

Pouvoir calorifique du bois en plaquettes: 3,22 kWh/kg

## CITE DE L'ENERGIE

L'année 2019 a été marquée par le départ de la Déléguée à l'énergie. Malgré ce départ, et avec l'arrivée de l'Assistant Cité de l'énergie, le Service des bâtiments et de l'urbanisme a poursuivi la mise en œuvre du plan d'actions de la Ville.

Parmi les projets menés en 2019, figurent la finalisation et mise en application de la nouvelle politique d'achat responsable, l'achat de 3 vélos pour le Service de l'enfance et de la jeunesse, l'étude de faisabilité du potentiel solaire sur les bâtiments communaux ainsi que la phase 5 (construction de scénarios énergétiques) de l'étude pour la planification énergétique territoriale de la Ville. De plus, la pose de brise-jets a été entreprise pour tous les robinets des bâtiments communaux, y compris les bâtiments locatifs. Ce travail se poursuivra en début d'année 2020.

### PROJETS SPECIFIQUES

En mars et avril 2019, la SEIC (Société Electrique Intercommunale de La Côte) a procédé à **l'installation d'une borne de recharge électrique sur le parking du complexe de Montoly**. Un bilan de son utilisation sera effectué au premier semestre 2020. Selon les résultats, des actions de promotion pourront être envisagées afin d'assurer une hausse de l'utilisation de cette borne.



Le bureau d'ingénieurs conseils Planair SA a été mandaté pour une étude de faisabilité du potentiel solaire sur les bâtiments communaux. Les résultats obtenus à travers l'étude ont été très concluants pour 6 bâtiments communaux, indiquant que si l'installation se réalise, 49% de l'énergie solaire produite pourrait assurément être utilisée pour l'autoconsommation. L'étude a également révélé le besoin de réaliser des études plus spécifiques pour certains de ces bâtiments (état des étanchéités en place et résistance statique). Un préavis pour le financement de ces études sera présenté au Conseil communal au premier semestre 2020.

L'appel d'offre groupé pour **l'installation de panneaux solaires photovoltaïques**, action initiée en septembre 2019 et soutenue par l'Office fédéral de l'énergie, a pour objectif d'obtenir les meilleures offres d'installations solaires possibles pour les propriétaires de Ville. Deux conférences d'information ont été organisées, avec la participation de plus de 70 propriétaires pour la première séance et 25 propriétaires pour la seconde. Finalement, ce sont 18 propriétaires qui ont décidé de participer à cette initiative. Les offres des installateurs leur seront envoyées en début de l'année 2020 et la Ville espère voir les premières installations débiter pour le deuxième trimestre de cette même année.



A la suite de la décision de mise à disposition de la toiture du collège des Tuillières à la Coopérative Optimasolar La Côte pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque, un contrôle de l'étanchéité a été effectué par une entreprise spécialisée.

Celui-ci a révélé que la toiture avait toutes les qualités nécessaires pour la réalisation d'un projet d'une telle envergure. La démarche peut donc se poursuivre et une convention fixant les modalités de mise à disposition des lieux à la Coopérative sera finalisée dans le courant du premier semestre de l'année 2020.

A l'instar de l'année 2018, un Repair Café a été organisé le 9 mars 2019. Sur les 35 objets qui ont été apportés, 22 ont pu être réparés et remis en service à la satisfaction de leurs propriétaires respectifs.

## COMMISSION DE L'ENERGIE

La Commission a conservé sa composition par rapport à l'année 2018. Elle est composée comme suit :

COMMISSION  
DE L'ENERGIE

## PRESIDENT

M. Thierry Genoud, Municipal

## MEMBRES

Mme Christelle Giraud-Nydegger, GDG  
Mme Anna Beutler, PLR  
Mme Carmen Maquelin, UDC  
Mme Caroline Félix, PS  
Mme Anne-Christelle de Savignac, Déléguée  
à l'énergie.

La Commission s'est réunie les 12 novembre et 2 décembre 2019. La séance de novembre a traité de l'étude de planification énergétique territoriale ainsi que le débat sur des possibles mesures d'incitation aux propriétaires Glandois à rénover, modifier leurs installations de chauffage et installer des panneaux photovoltaïques sur leur(s) bâtiment(s).

Lors de la séance de décembre, les premiers résultats de l'étude de planification énergétique territoriale ont été présentés. La Commission a également évoqué les mesures qui pourraient être envisagées afin de faciliter les assainissements et l'adoption de nouveaux agents énergétiques sur le territoire de Gland.

Enfin, au cours de sa séance du 9 décembre 2019, la Municipalité a modifié le cahier des charges de cette Commission. Il a été décidé d'augmenter le nombre de ses membres dès la première séance de 2020.

## SUBVENTIONS COMMUNALES

L'évolution des subventions communales (en CHF), versées depuis 2009, est représentée sur le graphique ci-après :

ANNEE	Thermique	Photo-voltaïque	Pompe à chaleur	Chaudière à bois	Mobilité et eau	Audit énergétique	Assainissement énergétique	Electro-ménager	TOTAL
2009	10'000	4'500	0		5'400				19'900
2010	27'970	2'500	4'000		5'700				40'170
2011	13'375	0	2'000		48'000				63'375
2012	36'700	0	0		234'105	9'676			280'481
2013	64'000	319'060	25'000		47'694				455'754
2014	27'415	107'535	11'500		37'235	840		8'411	192'936
2015	2'000	46'857	8'000		18'147	1'950		11'760	89'314
2016	8'375	45'105	16'000	0	20'759	3'884	8'904	6'192	109'219
2017	0	44'542	15'482	0	41'962	5'469	95'499	20'397	223'350
2018	0	15'978	17'453	0	51'581	927	101'185	21'935	209'059
2019	4'000	21'780	12'000	5'700	68'401	1'005	74'532	19'775	207'193

Le budget alloué au plan de subventions en 2019 était de CHF 240'000.-.

Les subventions existantes en 2018 ont été dans leur ensemble reconduites en 2019.

Selon le tableau récapitulatif ci-après, ce sont 358 subventions pour un montant total de CHF 207'193.- qui ont été octroyées.

Nous pouvons noter les points suivants :

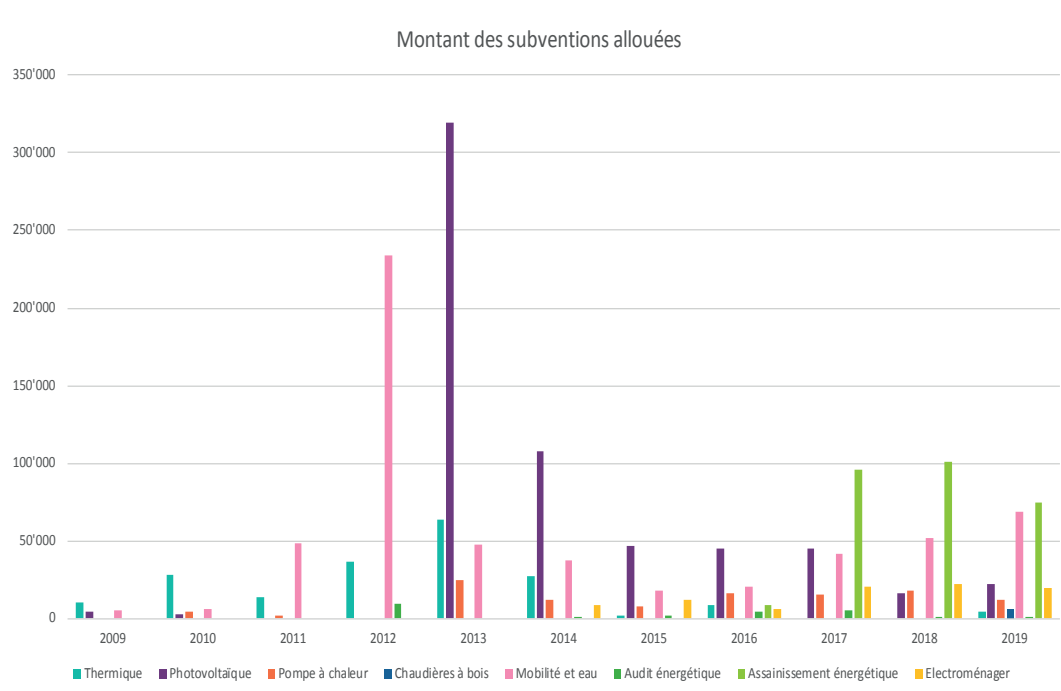
- Le nombre de subventions octroyées a légèrement augmenté (+18% en un an) par rapport à 2018 et reste plus élevé que les années antérieures (358 subventions, à comparer à 292 en 2018, 251 en 2017, 105 en 2016 et 89 en 2015) ;



- Le montant total octroyé est proche de celui de l'année 2018 (CHF 209'059.-) ;
- Les demandes de subventions pour l'assainissement de bâtiments ont été en nombre inférieur, avec 11 dossiers en 2019 (contre 31 en 2018 et 22 en 2017), et continuent à mobiliser la part la plus importante du budget, avec un montant octroyé de CHF 74'532.- (comparativement à CHF 101'184.- en 2018 et CHF 95'499.- en 2017).

Par ailleurs, nous pouvons également relever les points suivants sur les subventions allouées :

- Le 33% des subventions octroyées sont liées à la mobilité alternative. Le nombre de subventions versées pour ce chapitre a augmenté de 32% par rapport à 2018 ;
- Les demandes de subventions pour abonnement des transports publics (120) ont pratiquement doublé comparativement à 2018 (69) ;
- Une augmentation de 35% est constatée sur les demandes de subventions pour les vélos électriques ;
- Les subventions octroyées pour des appareils électroménagers efficaces sont en retrait en comparaison à 2018 (-10%) ;
- Les demandes de subventions pour assainissement énergétique sont également en retrait, avec seulement 11 demandes reçues, soit 3 fois moins qu'en 2018. En revanche, la surface totale assainie est plus grande en 2019 avec 2'054 m<sup>2</sup>, soit 286 m<sup>2</sup> de plus qu'en 2018 ;
- Les demandes de subventions pour les installations de production de chaleur à énergie renouvelable ont été stables, avec 11 demandes reçues, soit une de plus qu'en 2018. Toutefois, la surface totale installée (photovoltaïque et thermique) a été de 230 m<sup>2</sup> soit 59 m<sup>2</sup> de plus qu'en 2018 ;
- Les demandes de soutien pour des audits énergétiques, restent sans grande variation par rapport à 2018.



## URBANISME

### PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Des divergences entre communes sont apparues concernant le mode de gouvernance pour l'établissement du Plan directeur intercommunal. Les discussions se poursuivent afin de trouver un terrain d'entente et lancer cette planification.

## PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL ET REGLEMENT COMMUNAL RELATIF AU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

Le dossier du Plan d'affectation communal (PACo, ancien plan des zones) a été transmis en juin 2019 au Service du développement territorial pour examen préliminaire. Il était accompagné de la proposition de redimensionnement de la zone à bâtir hors centre de la Commune. L'avis préliminaire du Service du développement territorial ainsi que le retour sur la stratégie liée au redimensionnement ont amené la Municipalité à solliciter une rencontre avec les Services cantonaux. Cette dernière est prévue en début d'année 2020.

### PLAN D'AFFECTATION (PA) « GARE SUD »

Une proposition pour la réalisation d'un parking souterrain a été discutée avec la Direction générale de l'environnement (Eaux souterraines) et les CFF. Un accord de principe a été donné par la DGE-Eaux quant à une des solutions préconisées, soit le prélèvement des débits (estimés entre 7 et 20 m<sup>3</sup>/jour) pour une valorisation future dans le quartier.

Le dossier du Plan d'affectation « Gare sud » a été complété par une étude de faisabilité technique et financière et transmis au Service du développement territorial pour un nouvel examen préalable en fin d'année 2019.

### PLAN D'AFFECTATION (PA) « CITE-OUEST SA - AUX TUILLIERES »

Des relevés piézométriques en lien avec la nappe phréatique ont été réalisés durant l'année 2019. Des études complémentaires seront réalisées en début d'année 2020.

### REVISION DU PLAN DE QUARTIER « MAUVERNEY DESSUS - AU BOCHET DESSUS »

L'un des propriétaires ne souhaitant pas initialement faire partie de la révision du plan de quartier, a finalement manifesté son intérêt de l'intégrer.

Des études complémentaires demandées dans le cadre du retour de l'examen préalable ainsi que l'étude sur la rue de Mauverney sont bloquées. Leur financement reste à avaliser par tous les propriétaires.

### PLAN D'EXTENSION PARTIEL « VILLA PRANGINS-LA CRIQUE »

La mise en conformité du plan d'extension partiel « Villa Prangins - La Crique » a été soumise à l'enquête publique en 2018, en parallèle de la procédure cantonale modifiant l'arrêté de classement des forêts dans le secteur « La Promenthouse - Villa Prangins ». Les discussions entre les opposants et le Canton au sujet de l'enquête cantonale se sont poursuivies en 2019. Les procédures devant être coordonnées (PEP et arrêté de classement), le dossier communal est bloqué.

### PLAN D'AFFECTATION (PA) « LA LIGNIERE »

Plusieurs séances de coordination ont eu lieu avec les Services cantonaux au sujet de la conduite de gaz passant à proximité du site (en lien avec l'Ordonnance fédérale contre les accidents majeurs). Le projet doit en effet, s'articuler en fonction des contraintes liées à cette dernière.

### PLANS PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) « LA FALAISE II ET III »

Les PPA «La Falaise II et III» restent toujours bloqués par la procédure relative au cheminement public du bord du lac.

### REAMENAGEMENT « FALAISE PLAGES »

Le projet reste lui aussi bloqué en lien avec la procédure du cheminement public du bord du lac. La parcelle communale n° 941 reste considérée comme inconstructible tant que le PPA La Falaise III n'entre pas en vigueur.

## **PLAN D’AFFECTATION « LA CRETAUX »**

Le dossier a été transmis au Service du développement territorial pour examen préalable en juin 2019. En fin d’année 2019, le retour d’examen n’était toujours pas parvenu à la Commune. Une séance avec les représentants cantonaux et une délégation municipale a été organisée en fin d’année pour discuter du stationnement, point sensible du dossier.

## **PLAN D’AFFECTATION (PA) « LAVASSON »**

Les démarches en lien avec le Plan d’affectation « Lavasson » ont été lancées en milieu d’année 2019. Un bureau a été mandaté par le Comité de pilotage de la STEP régionale. Le site le plus favorable à l’accueil de la future STEP est situé au Lavasson (parcelle n° 1689). Le dossier d’examen préliminaire a été transmis au Service du développement territorial en fin d’année 2019.

## **GLAND OUEST**

Les discussions au sujet de l’évolution du secteur « Gland ouest » se sont poursuivies tout au long de l’année. Le déplacement de l’installation de concassage de l’entreprise Ronchi, la construction de la nouvelle déchèterie et l’optimisation des activités sur le site de la Ballastière ont été traités lors de plusieurs rencontres avec les entreprises en place.

En lien avec le système de gestion des zones d’activités, le Schéma directeur Gland-Vich a été remis en question. Le secteur Ouest Glandois est en effet identifié comme un secteur stratégique du point de vue cantonal. En parallèle, les discussions concernant le biotope IBN VD 232 se sont poursuivies avec la Direction générale de l’environnement et les réflexions concernant l’accessibilité du site et la mobilité seront lancées en 2020. En effet, avec l’abandon de la collectrice Ouest, le schéma de circulation doit être revu.

## **SYSTEME DE GESTION DES ZONES D’ACTIVITES**

Dans le cadre de la mise en place du système de gestion des zones d’activités au niveau régional, un comité de pilotage et un groupe technique ont été créés.

La création de nouvelles zones d’activités ou la reconversion de ces dernières est subordonnée à l’existence de stratégies régionales. Dans l’intervalle, un moratoire a été mis en place par le Canton de Vaud. Pour Gland, le secteur « Gland Ouest » présente de nombreux enjeux qui devront être abordés dans cette stratégie.

## **LA COMBAZ**

Dans le but de répondre aux amendements du Conseil communal du 17 novembre 2016 concernant le Plan d’affectation « La Combaz », un préavis municipal n° 63 (2019) concernant l’achat d’un bâtiment sur la parcelle n° 4317 au sein du quartier de La Combaz a été réalisé. La demande de crédit pour l’achat d’un bâtiment a été validée par le Conseil communal. Le bâtiment accueillera une crèche ainsi que des appartements.

## **PROJET D’AGGLOMERATION DE 4<sup>EME</sup> GENERATION DU GRAND GENEVE - (PA4)**

Dans le cadre de l’élaboration du Projet d’agglomération de 4<sup>ème</sup> génération de l’Agglomération franco-valdo-genevoise, plusieurs rencontres avec la Région de Nyon, mais également avec les communes du Périmètre d’Aménagement Coordonné d’Agglomération (PACA) Genève-Rolle ont eu lieu. Ces séances ont permis de lancer l’élaboration du PA4 et d’identifier les potentielles mesures d’urbanisation, de mobilité et environnementales qui pourraient être inscrites (subventionnées ou non).

Dans le cadre de la mise en place du système de gestion des zones d’activités au niveau régional, un comité de pilotage et un groupe technique ont été créés.

La création de nouvelles zones d’activités ou la reconversion de ces dernières est subordonnée à l’existence de stratégies régionales. Dans l’intervalle, un moratoire a été mis en place par le Canton de Vaud. Pour Gland, le secteur « Gland Ouest » présente de nombreux enjeux qui devront être abordés dans cette stratégie.

# SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT





## FONCTIONS

- Garantir la viabilité et le développement des infrastructures communales, notamment par la gestion et l'entretien des réseaux routiers, d'eau potable et de l'assainissement
- Assurer la qualité de vie des citoyens par le nettoyage des chaussées, la collecte des déchets ainsi que la gestion des espaces verts, des places de jeux et des installations sportives
- Gérer la collaboration avec les mandataires spécialisés afin d'offrir des prestations professionnelles à la population (collecte des déchets, éclairage public)
- Réaliser l'interface avec l'ensemble des partenaires internes/externes liés à des projets d'envergure et d'intérêt régional

## LES POINTS FORTS DE 2019

- Le rajeunissement du massif forestier au lieu-dit Malagny a officiellement été lancé le 2 avril. Ce projet, d'une durée d'environ 5 ans, permettra la plantation de deux mille chênes
- Validation du plan de gestion de la ligne fortifiée de la Promenthouse afin d'accentuer son rôle de corridor biologique reliant le Léman au Pied du Jura
- La renaturation du Lavasson a consisté à la remise en eau de l'ancien lit de la rivière et à la création d'une promenade au bénéfice de la population
- L'assainissement du pont de la Vy-Creuse s'est concrétisé par le remplacement des trottoirs et la réalisation de dalle de transition. Ces travaux garantissent la sécurité structurale et l'aptitude au service de l'ouvrage

### En savoir plus

Service des infrastructures et de l'environnement  
Chemin du Montoly 1  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 30 - Fax : +41 22 354 04 39  
E-mail : sie@gland.ch

# SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

## RESEAU ROUTIER

### CHEMINEMENTS PIETONNIERS

- Sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit « La Falaise » - une convention entre la Commune de Gland, l'Etat de Vaud et la SI Vers-le-Lac SA prévoyant la modification de la concession du port a été établie, mais n'a pas obtenu la signature de la troisième partie. Des négociations sont toujours en cours afin de se conformer à l'arrêt de la Cour de droit administratif et public (CDAP) de 2015 invitant les parties à trouver un consensus ;
- Création d'un trottoir à la Route des Avouillons et au carrefour de Fontenailles – aménagements permettant de garantir la continuité de l'axe piétonnier «Promenthouse-Gare». Ce projet a été refusé par le Conseil communal, lors de sa séance du mois de février. Les raisons sont un engagement financier important et un timing qui n'est pas adapté. La continuité du cheminement piétonnier jusqu'à la gare n'étant pas encore réalisée.

### ETUDES

- Requalification de l'axe Vy-Creuse/Perron - l'objectif est de décharger l'axe principal Nord-Sud de l'Avenue du Mont-Blanc (RC 31b), de favoriser et sécuriser les modes doux, notamment en modérant les vitesses - le choix des aménagements des 9 carrefours sur cet axe a été validé par l'Exécutif au mois de mai, ainsi que l'inscription du projet de requalification au projet d'agglomération de 4e génération du Grand Genève (PA4) ;
- Requalification du Chemin de la Crétaux et de la partie Nord de la Rue du Perron - le but est d'optimiser la sécurité et le confort des modes doux en intégrant les problématiques liées aux usagers et riverains de la gare - négociations avec les propriétaires fonciers impactés (Domaine des Pins et CFF) par les emprises du projet qui ont débouché sur des accords de toutes les parties - élaboration du dossier d'examen préalable ;
- Requalification de la Rue de la Gare - étude dans le but d'évaluer l'opportunité d'implanter un mode de déplacement innovant ;
- Réaménagement de la Rue Mauverney tronçon Perron/Alpes - élargissement du trottoir pour atteindre une largeur de 2,50 m et modification du gabarit routier pour une largeur de chaussée de 5,60 m. Ce choix permet de donner un axe structurant pour les piétons entre la gare et le quartier de Mauverney et de satisfaire les exigences d'une zone 30 km/h - réalisation de la mise à l'enquête permettant un renouvellement et remplacement de l'ensemble des réseaux souterrains - acceptation du préavis de construction par le Conseil communal dans sa séance du 29 août 2019 ;
- Réaménagement du Vieux-Bourg - négociations avec les propriétaires fonciers impactés par les emprises du projet pour donner suite à l'élaboration du dossier d'expropriation, études des variantes pour répondre favorablement aux contraintes technico-politiques suite à la rencontre avec les propriétaires ;
- Assainissement du pont de la Vy-Creuse - réfection des rampes avec la création de dalles de transition et assainissement des trottoirs - réalisation des travaux par le consortium Dentan-Colas et direction des travaux par le bureau FLK ingénieur.



Pont de la Vy-Creuse pendant et après travaux

## EXTENSION

- Réaménagement du lieu-dit l'« ECU » - remplacement du chemin de type agricole de 2.80 m en béton par une route en enrobé avec un gabarit total de 3.50 m, nécessitant une amélioration des fondations par purge et remplacement de matériaux ;
- Aménagement de 11 places de parc au Chemin du Lavasson - réalisation de 6 places bleues (stationnement avec disque) et 5 places limitées à 30 minutes, permettant de desservir notamment la crèche ou la boulangerie situées de l'autre côté de la chaussée.

## ENTRETIEN

L'entretien du réseau routier communal est régi par le plan quinquennal de troisième génération (période 2018-2022) établi par le bureau spécialisé Ertec SA. Celui-ci a identifié le renforcement de la structure routière du Chemin du lieu-dit « Sur le Puits » comme prioritaire, ainsi que le carrefour Route de Nyon/déchèterie et le trottoir du Centre sportif « En Bord ». Dès lors ces travaux ont été réalisés dans le courant septembre 2019.

De plus, une inspection visuelle est réalisée par le Groupe voirie à la fin de la période hivernale pour identifier les défauts ponctuels et compléter ainsi l'entretien du réseau.

Elle a conduit aux travaux suivants :

- Défauts ponctuels - réfection de regards aux Chemins des Laurelles, des Vignes, à la Vy-Creuse et à la Route de Cité-Ouest, y compris de l'enrobé pour donner suite à différents affaissements locaux. L'élimination de nids de poule sur les Chemins des Vignes et du Stand, des trottoirs du Perron et de la Vy-Creuse, afin de sécuriser les piétons en supprimant ces aspérités.

## PERMIS DE FOUILLE

Tout chantier nécessitant une excavation et/ou une utilisation temporaire du domaine public est assujéti à la délivrance préalable d'un permis de fouille, conformément à l'art. 28 de la Loi sur les routes (LRou). En 2019, 47 demandes ont été traitées.

## DENEIGEMENT

Durant la période hivernale 2019, le personnel du Groupe voirie a consacré 50 heures « normales » et 120 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et trottoirs. En outre, la plupart des interventions ont été concentrées en début d'année, soit entre le 23 janvier et le 2 février. Sur l'année, ce sont 35 tonnes de sel qui ont été épandues.

## ECLAIRAGE PUBLIC

### ETUDE

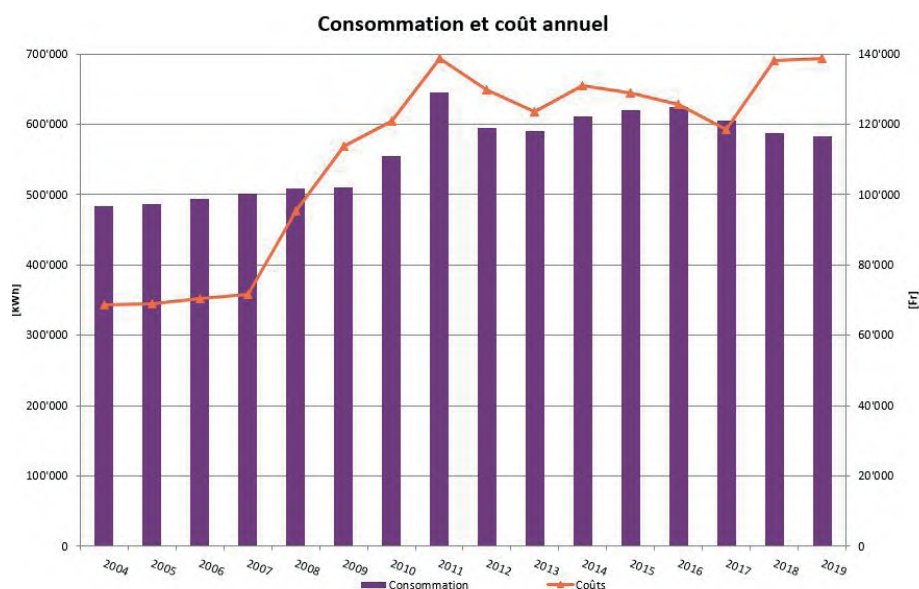
Dans le cadre du préavis sur l'assainissement du réseau d'éclairage public, le recours d'un concurrent pour le marché de fourniture et des travaux d'installations électriques a été traité. La Cour de droit administratif et public a rendu son jugement dans le 3e trimestre, qui stipulait le rejet du recours et l'attribution du marché à la Romande Energie Services SA. L'adjudicateur a pu débiter son mandat pour la réalisation de l'appel d'offres des travaux de génie civil et l'étude du projet pour adapter les commandes aux exigences des rues assainies.

### ENTRETIEN

L'entretien courant de l'éclairage public a été effectué pour donner suite aux rapports établis lors des tournées mensuelles de vérification. Ponctuellement, quelques travaux urgents d'adaptation des armoires électriques ont été réalisés. Dix nouveaux mâts avec des luminaires LED ont été installés dans la cadre de l'assainissement du pont de la Vy-Creuse.

La consommation annuelle du réseau d'éclairage public continue de diminuer depuis 2016. L'impact des premiers changements d'ampoules à vapeur de mercure par des luminaires équipés de la technologie LED a permis cette économie d'énergie.

Au niveau des coûts, le montant global de la consommation est similaire à celui de 2018. La baisse de consommation est malheureusement compensée par une légère hausse du tarif d'acheminement de l'électricité.



## ECLAIRAGE DE NOEL

L'entretien courant des différentes décorations et guirlandes s'est poursuivi. A l'instar de l'année précédente, l'illumination du bâtiment administratif s'est faite en partenariat avec l'entreprise locale Jacquart Production.

## RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

### ETUDE

Réaménagement de la Rue Mauverney tronçon Perron-Alpes - réalisation de la mise à l'enquête concernant le remplacement du collecteur unitaire par la pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires.

### ENTRETIEN

- Remplacement du collecteur d'eaux claires à la Route des Avouillons - adoption du préavis d'exécution des travaux pour la réfection de 70 mètres de conduite.

L'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) contraint les communes à établir des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) qui garantissent une protection efficace des eaux. Ce document cadre est utile à l'entretien du réseau communal. L'inspection des ouvrages se fait quant à lui par le Groupe Voirie. Les travaux réalisés en 2019 ont été les suivants :

- Mise en conformité de 10 chambres doubles ;
- Contrôle détaillé et systématique par coloration des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2019 (7 parcelles) ;
- Contrôle détaillé par coloration des raccordements de 4 parcelles, selon le programme établi dans le cadre du PGEE ;
- Curage et inspection par caméra des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans le secteur Nord de la Ville sur un total d'environ 12'500 ml, représentant environ 19% du réseau ;
- Vidange de l'ensemble des sacs de routes, soit environ 1'500 pièces.



## RESEAU D'EAU SOUS PRESSION

### APPROVISIONNEMENT

L'étude sur la recherche d'eau à la nappe de la Cézille reste le projet prioritaire dans la recherche d'extension de l'approvisionnement pour l'Entente intercommunale «SIDEMO». Le résultat de l'examen préalable engagé en fin 2018, émet un préavis favorable de la part des instances cantonales et a été délivré en fin d'année.

### CONSUMMATION

L'approvisionnement réalisé par les infrastructures communales d'alimentation en eau potable se résume de la manière suivante :

#### CONSUMMATION D'EAU

Consommation d'eau - Abonnés extérieurs	6'354 m <sup>3</sup>
Consommation d'eau de boisson - Gland	1'140'427 m <sup>3</sup>
Consommation d'eau industrielle et agricole - Gland	146'351 m <sup>3</sup>

#### CONSUMMATION D'EAU TOTALE

1'293'132 m<sup>3</sup>

La consommation totale a diminué d'environ 11% par rapport à l'année 2018 relatant un retour quasi à la moyenne connue ces 10 dernières années. En effet, ce sont environ 234 litres/par jour qui ont été absorbés par les différents clients.

#### EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU ANNUELLE



### ENTRETIEN

A l'instar des années précédentes, des contrôles annuels complets du réseau d'eau et du réseau de défense incendie ont été effectués, soit :

- La campagne de détection est réalisée 2 fois par année. Le premier contrôle réalisé en avril et le deuxième au mois d'octobre ont révélés 9 fuites, dont 6 ont été réparées immédiatement. Le solde correspond aux branchements de privés. Les propriétaires ont fait les réparations les mois suivants ;
- Le contrôle des bornes hydrantes de la Ville a été réalisé par le Groupe Eau pour 50 % du parc, soit 130 pièces. Les défauts ont été réparés immédiatement ;

- Le contrôle de qualité est matérialisé par le prélèvement de 7 échantillons, répété 4 fois dans l'année et réparti sur l'ensemble des équipements communaux. Ceux-ci sont transmis au Laboratoire cantonal pour analyse et les résultats démontrent une eau considérée comme étant « bonne ».

Au cours de l'année, nous avons procédé à 6 interventions d'urgence pour la réparation de fuites. La campagne de détection de fuite, a révélé 10 fuites supplémentaires, dont 5 sur des branchements privés. Le nombre total des fuites s'élève à 11 fuites, ce qui représente une situation normale.

### SIDEMO

Le Service intercommunal de distribution d'eau du Montant (SIDEMO) regroupe les communes d'Arzier-Le Muids, de Genolier et de Gland. Celui-ci gère le bâtiment et l'ensemble des installations nécessaires à l'exploitation de la source du Montant, dont la station (filtration et traitement) est située sur les parcelles n° 157 d'Arzier-Le Muids et n° 504 de Genolier.

Son équipe est constituée de 6 personnes réparties équitablement entre chaque commune avec à sa tête le poste de Chef des surveillants assuré par M. Dürig, employé par la Ville de Gland. Pour donner suite au départ de M. Hertzog, de la Ville de Gland, M. Troiano a été nommé surveillant.

Au niveau des travaux d'entretien, une ventilation « tempête » permettant d'expulser l'ozone à l'extérieur, en cas de fuite, a été réalisée. Cette intervention, effectuée courant novembre, consiste à renforcer la sécurité du personnel intervenant dans la station.

### SANE

Le Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du Centre sportif « En Bord » (6'685 m<sup>3</sup>) et les jardins familiaux (3'720 m<sup>3</sup>). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac qui n'a pas subi de traitement. La consommation totale nécessaire à ces arrosages en 2019 est supérieure à la moyenne pluriannuelle, notamment avec une consommation quasi double au Centre sportif « En Bord ».

### SAPAN

La Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN) a fourni de l'eau de boisson pour une consommation annuelle de 98'302 m<sup>3</sup>, représentant ainsi quasi 7% de la consommation d'eau privée et une baisse d'environ 45% par rapport à 2018. Ce phénomène est dû à un retour à une consommation « normale » et à des précipitations automnales garantissant la recharge de la station du Montant. En résumé, un retour d'une situation météorologique « traditionnelle » par rapport à une situation particulière de 2018, explique cette baisse d'apport d'eau depuis la SAPAN.

## GESTION DES DECHETS

### ETUDE

- Agrandissement et relocalisation de la déchèterie - réalisation des études de variantes afin d'aboutir à un concept d'avant-projet consistant à la réalisation d'un bâtiment de 3 niveaux avec une zone de quai, de même qu'un stationnement pour le tri des déchets ;
- Rédaction de l'appel d'offres pour l'attribution du mandat de collectes et transports des déchets pour les années 2021 à 2025. Le contrat de collecte avec l'entreprise Reymond Frères SA a été résilié en décembre afin de tenir compte du délai de 12 mois avant son échéance. Cette stratégie a pour but de répondre favorablement à la Loi sur les marchés publics (LMP) concernant cette prestation, en réalisant une procédure dite « ouverte ».

### ENTRETIEN

Divers petits travaux, selon la disponibilité financière, ont été réalisés. A titre d'exemples, il s'agit de : l'inspection du compostage, la réfection de l'enrobé devant quelques bennes à déchets, le remplacement des barrières de sécurité entre les bennes et la réfection du sol dans le local à déchets, etc.

## DECHETERIE

Les déchets récoltés à la déchèterie sont les suivants: déchets compostables et branchages, verres, papiers et cartons, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules «Nespresso», pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques, ainsi que divers déchets spéciaux de ménage (résidus de peinture, colles, solvants, batteries, médicaments, etc.).

<b>TABLEAU EVOLUTION DES QUANTITES</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Déchets verts récoltés à la déchèterie	700 t.	850 t.	840 t.	800 t.	850 t.	815 t.
Déchets encombrants	306 t.	293 t.	253 t.	263 t.	278 t.	277 t.
Plastiques	164 t.	182 t.	190 t.	198 t.	204 t.	215 t.
Papier, carton (1)	819 t.	820 t.	813 t.	782 t.	770 t.	736 t.
Bois	376 t.	395 t.	358 t.	411 t.	407 t.	406 t.
Métaux	144 t.	155 t.	152 t.	184 t.	179 t.	181 t.
Cailloux	148 m <sup>3</sup>	184 m <sup>3</sup>	157 m <sup>3</sup>	208 m <sup>3</sup>	237 m <sup>3</sup>	237 m <sup>3</sup>
Huiles minérales et végétales	6 t.	6 t.	6.5 t.	4.45 t.	6.25 t.	5.86 t.
Verre	433 t.	449 t.	465 t.	469 t.	475 t.	468 t.
PET	34 t.	38 t.	36 t.	37 t.	38 t.	36 t.
Appareils (2) électro-mén. + frigos	60 t.	60 t.	64 t.	64 t.	66 t.	69 t.
TV - Appareils électroniques	59 t.	53 t.	46 t.	46 t.	36 t.	42 t.
Déchets spéciaux ménagers	15 t.	18 t.	15 t.	17 t.	17 t.	19 t.
Habits	85 t.	89 t.	85 t.	74 t.	109 t.	121 t.
Capsules à café	9 t.	9 t.	8 t.	9 t.	10 t.	9 t.

La déchèterie accueille également une brocante gratuite biannuelle, réservée aux habitants de la Ville. La tenue de cet événement permet ainsi à chacun de trouver son bonheur et de donner une seconde vie à de nombreux objets.

Pour finir, deux déchèteries mobiles animées par l'institution « l'Espérance » ont lieu une fois par semaine sur la place Blanche à la Rue de Malagne et à Cité Ouest.

## ECO-POINTS

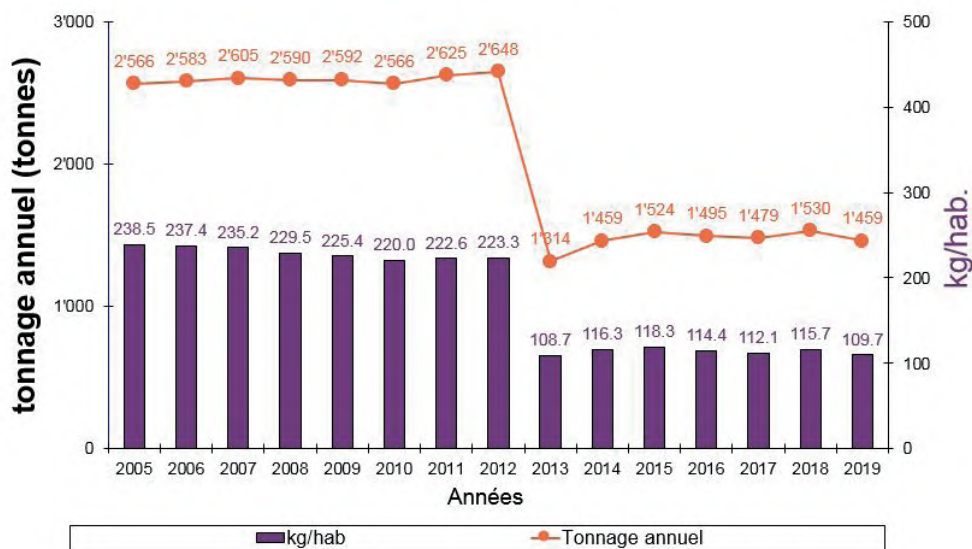
Six éco-points fixes sont répartis sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. Il est possible, en particulier, d'y déposer le verre vide et les huiles. Ces structures sont complétées régulièrement par la mise à disposition de 7 «éco-points mobiles» dévolus aux manifestations ou autres événements sur le territoire Glandois.

## COLLECTE DES DECHETS

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au Nord des voies CFF et les mardis et vendredis au Sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération TRIDEL de Lausanne.

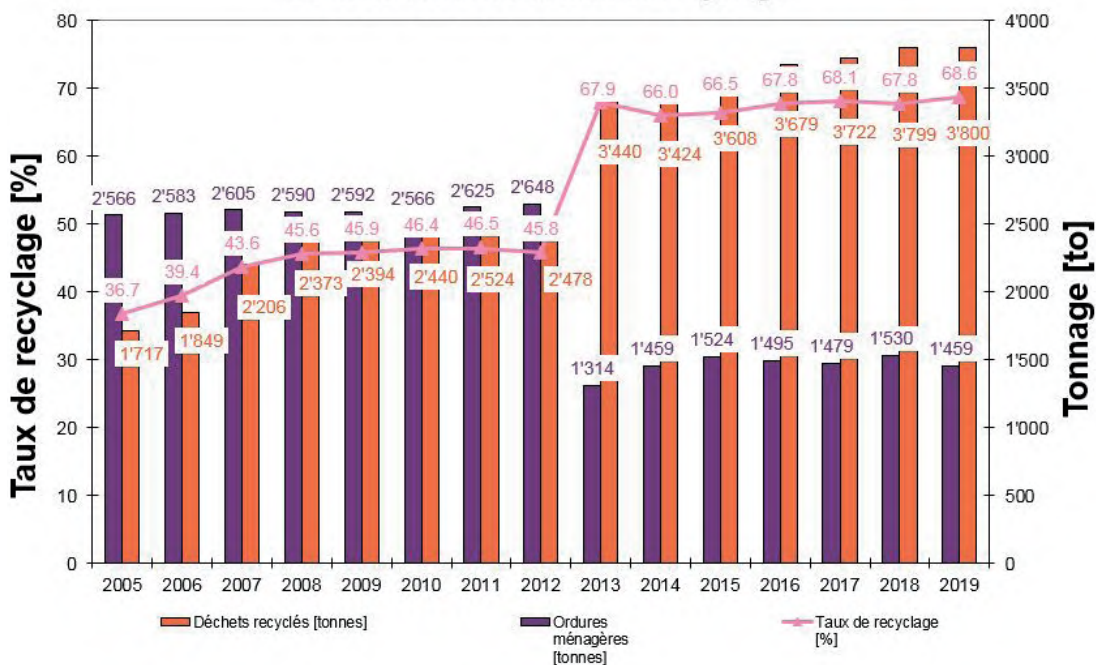
En 2019, 1'458.9t d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente une moyenne annuelle de 109.7kg par habitant. Le tonnage par habitant est le plus bas depuis 2014 atteignant un chiffre similaire de 2012, lors de l'entrée en vigueur de la taxe au sac. En revanche, le coût total annuel s'est élevé à CHF 541'167.95, rapporté à l'habitant, il est en légère augmentation. Néanmoins, il reste largement inférieur à ceux des années antérieures à l'introduction du concept de la taxe au sac (CHF 40.70/hab. en 2019 contre CHF 87.30/ hab. en 2012).

### Ordures ménagères



La tournée de ramassage des déchets organiques a permis de collecter 678.8t soit 51.0 kg/hab. Cette valeur est en augmentation par rapport à celle obtenue en 2018. Ces déchets sont valorisés en biogaz et en compost à l'usine de méthanisation, Ecorecyclage, sise à Lavigny. Le coût annuel du transport et de l'élimination s'élève à CHF 201'574.70 contre CHF 162'711.- en 2018.

### Déchets collectés et taux de recyclage



CHIFFRES CLES	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre moyen d'habitants	12'881 hab.	13'068 hab	13'191 hab	13'225 hab	13'303 hab
Quantité d'ordures ménagères récoltées:	1'524.11 tonnes	1'495.15 tonnes	1'468.67 tonnes	1'530.47 tonnes	1'458.95 tonnes
Quantité de déchets encombrants récoltés	293 tonnes	253 tonnes	263 tonnes	278 tonnes	277 tonnes
Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants):	1'817 tonnes	1'748 tonnes	1'742 tonnes	1'808 tonnes	1'736 tonnes
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants) :	3'644 tonnes	3'679 tonnes	3'721 tonnes	3'806 tonnes	3'800 tonnes
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	66.73 %	67.79 %	68.12 %	67.79 %	68.64 %
Tonnage annuel d'ordures ménagères récolté par habitant	118.3 kg/hab	114.4 kg/hab	112.1 kg/hab.	115.7 kg/hab.	109.7 kg/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant :	48,6 frs/hab	45,8 frs/hab.	40,8 frs/hab.	39,8 frs/hab.	40,7 frs/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant :	44,8 frs/hab.	40,3 frs/hab.	40,4 frs/hab.	40,9 frs/hab.	49,5 frs/hab

## ENVIRONNEMENT

### RIVIERES ET LAC

- Renaturation du Lavasson - réalisation des travaux avec l'obtention des subventions cantonales et du fond naturemade star - le projet consiste à la remise du cours d'eau dans son ancien lit et à la réalisation d'un cheminement piétonnier didactique afin de mettre en valeur le patrimoine local ;
- Renforcement des berges de la Promenthouse - le projet consiste à protéger des zones de berges déstabilisées par les crues de 2018, tout en aménageant des structures propices au développement de la faune et la flore riveraine, mais également à sécuriser le chemin piétonnier des Toblerones - phase étude du projet en cours.



Lavasson canalisé

### FORETS COMMUNALES

- Dans le cadre du plan de gestion des forêts communales 2017-2027, le projet de rajeunissement du massif n° 3 « Malagny, Route Suisse » a été lancé le 2 avril 2019 en présence de la Municipalité et d'une vingtaine d'élèves de l'Etablissement scolaire de Mauverney, venus spécialement pour planter les premiers arbres. Ce projet d'une durée d'environ 5 ans, va permettre la plantation de deux mille jeunes chênes afin de transformer ce massif pour l'adapter au changement climatique. Cela offrira une plus grande biodiversité à ce milieu naturel. La création de cette chênaie est soutenue financièrement par le Service cantonal des forêts (DGE - Forêts).
- Le projet de renaturation du Lavasson a permis d'effectuer des travaux forestiers sur l'ensemble du massif qui consiste à effectuer des éclaircies. Des arbres habitats ont également été conservés sur ce site.
- Des travaux d'abattage de sécurité ont également été effectués le long de la Route Suisse, de la Route du Domaine Impérial ainsi qu'aux abords du parcours Vita. Ces travaux permettent ainsi de garantir la sécurité des infrastructures communales. Dans ce but, des contrôles visuels sont régulièrement effectués.

L'ensemble de ces travaux a permis la récolte d'un volume sur pied de 223 sylves de bois destinés principalement à la fabrication de plaquettes pour le chauffage et pour le bois de feu, de même que du bois de service utilisé pour la construction. La Ville de Gland a fourni 19.5 stères de bois de cheminée aux citoyens intéressés, ce qui a généré CHF 2'850.- de recettes.

En outre, les collaborateurs du Groupe Espaces verts ont procédé à l'arrachage des Lauriers-cerises (*Prunus laurocerasus*) dans l'ensemble des forêts communales au mois de février. Cette plante envahissante figure sur la liste noire qui fait partie des plantes prioritaires à éradiquer sur le territoire du Canton de Vaud.

#### PATRIMOINE ARBORE

- A l'instar des années précédentes, l'entretien durant l'hiver des arbres, propriété de la Commune, a été effectué par les collaborateurs du Groupe espaces verts. Ces travaux représentent la taille de 190 arbres formés en « tête de chat » ;
- Ce début d'année 2019 a vu disparaître le Noyer (*Juglans regia*) qui trônait majestueusement à la plage communale de la Falaise. En effet, lors d'un passage de contrôle, le mauvais état sanitaire de cet arbre a été constaté. Les résultats de l'analyse ont démontré qu'au vu de l'emplacement très fréquenté du site et de la mauvaise structure du tronc de l'arbre (risque de rupture), son abattage s'imposait afin de garantir la sécurité des visiteurs de la plage ;
- Cet été, une entreprise spécialisée dans les soins aux arbres à effectuer la taille des 46 marronniers (*Aesculus Hippocastanum*) qui bordent l'Avenue du Mont-Blanc et la Route de Begnins, afin de garantir le gabarit routier et la sécurité des infrastructures. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec les collaborateurs du Groupe Espaces verts.

#### FEU BACTERIEN

Les collaborateurs du Groupe Espaces verts ont procédé aux contrôles des plantes hôtes du feu bactérien dans les périmètres fixés par la Police phytosanitaire de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) au mois de septembre 2019. Ces contrôles n'ont pas révélé de plantes suspectes. La situation est donc stable sur le territoire communal, mais également sur le territoire cantonal étant donné qu'aucun cas n'a été découvert ces deux dernières années.

#### ECHENILLAGE

Le Service est en charge d'appliquer, selon l'arrêté cantonal sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin, un contrôle de l'ensemble du territoire. Le nécessaire a été effectué et un avis a été transmis à chaque propriétaire concerné. 29 parcelles privées ont ainsi été affectées par le retrait et la destruction des nids. En outre, l'échenillage des parcelles communales a également été effectué par le Groupe Espaces verts.

#### PLAN DE GESTION DE LA LIGNE FORTIFIEE DE LA PROMENTHOUSE

- Le plan de gestion de la ligne fortifiée de la Promenthouse a été validé définitivement par la Municipalité en février. Ce document cadre fait partie intégrante du contrat corridor Lac-Pied du Jura et a pour but d'accentuer le rôle de la ligne fortifiée en tant que corridor biologique reliant le Léman au pied du Jura. Les communes de Gland, Vich, Begnins et Bassins ainsi que le Canton sont parties prenantes dans la réalisation des mesures ;
- Concrètement, pour la Ville de Gland, des mesures forestières sont envisagées pour améliorer la biodiversité, notamment par la création de lisières étagées. L'aménagement de plusieurs fortins est également envisagé afin d'en accentuer leur attractivité pour la faune.

## INFRASTRUCTURES COMMUNALES

#### CIMETIERE

Les collaborateurs du Groupe Espaces verts ont d'une part procédé à 11 inhumations et 17 poses de cendres. D'autre part, 25 cérémonies d'adieu ont été recensées dans les lieux de culte de notre Ville. En sus, ils ont également assuré l'entretien courant du cimetière communal.

## PLACE DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Les différentes places de jeux communales sont contrôlées quatre fois par an par la société Top Jeux SA qui vérifie l'état des différentes installations et le respect des normes en vigueur. En parallèle, le Groupe Voirie réalise également un contrôle mensuel, permettant de réparer immédiatement les défauts constatés.

Au niveau du sport un contrôle est effectué par la Zurich Assurance sur le parcours VITA. Suite à leur rapport, nous avons remis aux normes, changé et nettoyé les panneaux de signalisation, ainsi que modifié 8 postes d'entraînement. De plus, comme chaque année, les tâches de rajout des copeaux, de défrichage et d'entretien des abords du parcours ont été effectuées.

Pour la 9<sup>e</sup> saison consécutive, une patinoire mobile a été installée pour une durée de 18 semaines sur l'un des terrains extérieurs de sport du complexe de Grand-Champ. A l'instar des dernières années, le Groupe Voirie a construit le toit provisoire qui permet de rassembler la totalité des containers vestiaires.

## MANIFESTATION

L'achat d'une remorque dédiée spécifiquement aux manifestations permet dorénavant de mettre à disposition des organisateurs l'ensemble du matériel, tels que les tables, bancs, etc. de manière facilitée et professionnelle.

La liste de matériel a été complétée par l'acquisition de 8 poubelles pliables doubles avec une partie « déchets organiques » de 110 l et une partie « Pet » de 110 l également, permettant d'améliorer le tri des déchets lors de manifestations afin de répondre favorablement à la lutte contre le littering.



## PISCINES ET PLAGE COMMUNALE

Durant l'année 2019, les collaborateurs du Service des infrastructures et de l'environnement ont procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau des différentes piscines et plages de la Ville pour les faire analyser par le Laboratoire cantonal. Pour rappel, la notation de la qualité de l'eau varie de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité).

### NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES

Piscine scolaire « Les Perrerets » ;	5
Piscine et au jacuzzi de la Clinique de La Lignière ;	7
Jacuzzi du « Let's Go » fitness ;	7
Piscine du Chemin des Laurelles n° 17 ;	3
Piscine du Domaine des Pins ;	3
Piscine des Résidences « Les Grands-Champs » ;	3
Plage communale au lieu-dit "La Falaise"; l'eau a obtenu deux fois la note A;	2
Future plage communale au lieu-dit « Sous-La-Lignière »; l'eau a obtenu une fois la note A et une fois la note B	2

# SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE







## FONCTIONS

- › Répond aux besoins et droits des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans
- › Accompagne les familles dans leurs missions socioéducatives
- › Veille à la cohérence globale de la politique de l'enfance et de la jeunesse de la Ville, par un travail de coordination entre les différentes institutions et associations concernées
- › Oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre d'une politique communale de l'enfance et de la jeunesse

## LES POINTS FORTS DE 2019

- › Impulsion et création d'un nouveau dispositif d'accueil parascolaire porté par la Fondation la Ruche, qui accueillera les enfants de 9 à 12 ans
- › Mise en place de l'application Monportail.ch visant à faciliter les inscriptions et paiements des structures parascolaires communales *Pause-Déj'* et *Devoirs accompagnés*
- › Nouveau service de livraison et lecture à domicile « Les livres s'invitent chez vous ! » au bénéfice des personnes dans l'incapacité de se déplacer à la bibliothèque communale
- › Création d'un poste de Conseillère en insertion professionnelle pour le dispositif communal *Activ'Action*
- › Election et renouvellement du Parlement des jeunes de Gland

### En savoir plus

Service de l'enfance et de la jeunesse  
Rue du Borgeaud 12 - Case postale  
1196 Gland

Tél.: +41 22 354 04 44  
E-mail : [jeunesse@gland.ch](mailto:jeunesse@gland.ch)

# SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Le Service de l'enfance et de la jeunesse répond aux besoins et droits des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans et accompagne leurs familles dans leurs missions socioéducatives. Par ailleurs, il oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre de sa politique communale de l'enfance et de la jeunesse.

Pour mener à bien ses missions, le Service de l'enfance et de la jeunesse s'appuie sur les trois offices suivants :

- Office de l'enfance répondant aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles ;
- Office de la jeunesse répondant aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 10 à 25 ans et de leurs familles ;
- Bibliothèque communale et scolaire.

Le présent rapport fait état des prestations et manifestations coordonnées par l'Office de l'enfance, la Bibliothèque communale et scolaire, les Etablissements scolaires et l'Office de la jeunesse.

## OFFICE DE L'ENFANCE

En étroite collaboration avec l'Etablissement primaire, la Bibliothèque communale et scolaire et le monde associatif, l'Office de l'enfance œuvre activement en faveur de la promotion des besoins et des droits des enfants de 0 à 12 ans au sein de la Commune.

Il veille à leur bien-être, développe et encourage la participation, la prévention ainsi que l'éducation globale des enfants au travers d'une action coordonnée avec les différents acteurs impliqués dans la vie de l'enfant.

Pour répondre à sa mission, l'Office de l'enfance développe des projets en lien avec l'enfant dans sa Ville, propose des prestations destinées aux enfants au travers de la Maison de l'enfance et de la Bibliothèque, et s'engage activement pour favoriser une bonne collaboration des différents acteurs gravitant autour de l'enfant.

## LA MAISON DE L'ENFANCE

La Maison de l'enfance est gérée par une Coordinatrice pédagogique et une Coordinatrice administrative, soutenues par la Déléguée à l'enfance. Dix-sept auxiliaires fixes travaillent au sein des différents dispositifs.

Durant l'année 2019, la Maison de l'enfance, en partenariat avec l'Office des ressources humaines, a mis en place une formation de 6 jours permettant l'accès à de nouvelles ressources professionnelles et reconnaissant leur statut d'auxiliaire dans le domaine parascolaire.

En plus du personnel fixe, du personnel temporaire a été engagé pour les besoins du Centre aéré.

Dans le but d'harmoniser les prestations parascolaires de la Commune, l'Office de l'enfance a mis en place, avec le partenariat d'un service externe, une application permettant aux familles d'avoir une vision globale des dispositifs tant dans la gestion administrative que financière (projet Harmonie). Cette plateforme est disponible en 2019 pour la Pause Déj' et les Devoirs accompagnés et est amenée à se développer dans les années à venir.



La Maison de l'enfance se déploie sur les sites des Perrerets et de Mauverney et regroupe trois dispositifs que sont la Pause Déj', les Devoirs accompagnés et le Centre aéré.

## PAUSE-DEJ'

La Pause Déj' est un dispositif communal d'accueil parascolaire proposé, comme son nom l'indique, sur la pause de midi (de 11h50 à 13h25), les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ayant pour but de répondre aux besoins d'accueil des enfants scolarisés à Gland de la 1e à la 6e année Primaire.



Les locaux de la Pause Déj' se situent à Mauverney (72 places) et aux Perreretts (72 places) et sont destinés aux enfants scolarisés au sein des sites respectifs. Six intervenantes sur chaque site prennent en charge les enfants, dès leur sortie d'école jusqu'à la reprise des cours. Le dispositif comprend un temps de repas et un temps d'activités ludiques. Des repas labellisés « fourchette verte junior » sont préparés par Eldora, et livrés sur les sites.

Après le temps de repas, les intervenantes proposent aux enfants différentes activités axées sur le jeu et la détente.

La Pause Déj' est avant tout un espace éducatif d'échanges, de partage, de détente et de loisirs centré sur les besoins, le bien-être et le respect des droits de l'enfant. Son accès est réservé en priorité aux parents d'enfants scolarisés à Gland, exerçant ou cherchant à exercer une activité professionnelle.

## DEVOIRS ACCOMPAGNES

Le Service de l'enfance et de la jeunesse a permis en 2019 à 65 enfants d'être accompagnés et soutenus dans la réalisation de leur travail scolaire tout au long de l'année, grâce à l'implication et l'engagement de six intervenants. Les Devoirs accompagnés sont ouverts trois jours par semaine, les lundis, mardis et jeudis pour les enfants fréquentant les classes de la 3e à la 11e année au sein des établissements scolaires de la Ville de Gland. Les enfants de la 3P à la 6P sont accueillis au sein de la Maison de l'enfance des sites des Perreretts et de Mauverney de 15h00 à 16h00, pendant que les élèves plus âgés, de 7P et 8P et de 9S à 11S accomplissent leurs devoirs en salle de classe aux Tuillières de 16h20 à 17h20.



## CENTRES AERES

Le Service de l'enfance et de la jeunesse met sur pied durant la totalité des vacances d'été et une semaine en automne, un Centre aéré accueillant les enfants âgés de 5 à 12 ans habitant à Gland, ainsi que les enfants des employés de la Ville. L'objectif est d'offrir une semaine d'activités ludiques, sportives et récréatives.



La capacité d'accueil est plafonnée à 25 enfants par jour. Ceux-ci sont accueillis de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi à la Maison de l'enfance sur le site des Perreretts. Les activités proposées sont orientées « vacances », construites autour d'une thématique hebdomadaire et choisies en tenant compte des prévisions météorologiques, de l'âge et des besoins des enfants. Ils sont encadrés par un responsable diplômé et deux moniteurs. En 2019, 105 enfants ont fréquenté le Centre aéré d'été. La moyenne de fréquentation sur les sept semaines s'élève à 24.42 enfants par jour.

Le tarif est de CHF 200.-/semaine pour le premier enfant et CHF 175.- dès le deuxième enfant. Toutes les excursions, la collation et les goûters sont inclus.

Pour la troisième année consécutive, un Centre aéré d'automne a été mis sur pied en 2019. Celui-ci se déroule sur la deuxième semaine des vacances d'automne à la Maison de l'enfance, sur le site des Perreretts. La capacité maximale de 25 enfants par jour a été atteinte sur inscriptions à la semaine. Le fait de limiter les sorties payantes a permis d'inclure le repas dans le montant demandé qui est le même qu'en été.

Les retours des familles sont très positifs quant aux offres de l'été et de l'automne. Le fonctionnement à la semaine favorise le travail d'une dynamique de groupe entre les enfants et les encadrants.

## PROJETS INITIÉS EN 2019 PAR L'OFFICE DE L'ENFANCE

L'Office de l'enfance réfléchit à une meilleure lisibilité et visibilité des prestations de la petite enfance (0-5 ans) à travers un projet initié en 2019, piloté par RADIX et soutenu conjointement par la Fondation Jacobs et la Fondation Roger Federer. Ce projet permettra de considérer l'enfant dès son plus jeune âge dans ses besoins divers afin qu'il se développe de manière positive et qu'il bénéficie d'opportunités équitables.

Appelée à participer à la réflexion et à la rédaction d'un document propre à l'Etablissement primaire de Gland sur la base du document du canton, nommé « concept 360 », la Déléguée à l'enfance profite de cette opportunité pour mettre au centre des préoccupations les besoins des enfants dans les collaborations entre les mondes parascolaires, scolaires et associatifs, afin de clarifier les rôles et missions des professionnels et des bénévoles.

## BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

La Bibliothèque communale et scolaire de Gland est investie, comme son nom l'indique, d'une double mission :

- Mission communale (publique) : donner accès à l'information à l'ensemble de la population. Faire naître et entretenir le plaisir de la lecture en proposant un fonds documentaire varié et des animations autour de la littérature écrite et orale ;
- Mission scolaire : apprendre aux élèves à chercher et à utiliser l'information. Créer et renforcer l'habitude de lire tout au long de la scolarité. Collaborer avec les enseignants pour offrir aux élèves des animations scolaires efficaces au plus proche de leurs besoins.

Le but de ces missions complémentaires n'est pas uniquement de prêter des ouvrages, mais également de permettre à chacun de se cultiver, d'étudier et de se rencontrer autour de la thématique de la culture et de l'information sous toutes ses formes.

En 2019, la Bibliothèque communale et scolaire a engagé une Bibliothécaire adjointe à la responsable à 80%. Un renforcement administratif, organisationnel et managérial du pôle de direction paraît en effet incontournable, dans la perspective du développement d'un projet de déménagement.

Le prêt de documents a augmenté d'environ 8,2% (4,3% en 2018 ; 93'445 prêts en 2019, 86'329 en 2018) ; il est à relever que le plus fort taux d'accroissement des prêts revient aux utilisateurs adultes, aux enseignants et aux jeunes scolarisés.

196 nouveaux adhérents se sont inscrits en 2019 et s'ajoutent aux 280 répertoriés en 2018. L'analyse de ce résultat est simple : l'introduction de la gratuité en 2018 a généré un essor considérable matérialisé par une augmentation de 30% sur deux années, chiffre très encourageant qui nous conforte dans l'idée que la gratuité a bel et bien un impact à long terme.

Le fonds documentaire s'élève à 33'880 documents et 3'800 nouveaux documents ont été mis à disposition du public en 2019.

## SECTION PUBLIQUE COMMUNALE

En 2019, la Bibliothèque a proposé les animations publiques habituelles pour enfants et adultes comme le « Samedi des bibliothèques », « La Nuit du conte », le « Speed-booking », les « Contes du mercredi » et les expositions thématiques. Elle est par ailleurs sortie de ses murs lors du marché hebdomadaire et de la 2e édition de « l'Été à la Falaise ». Elle a participé à la 2e édition de la « Journée de la lecture à voix haute » et a présenté un stand lors de la manifestation « Gland ça marche ! » Elle a également proposé l'exposition de photos des livres préférés des utilisateurs, lors de la semaine romande de la lecture.

Un nouveau service de livraison à domicile a été mis en place. Il permet aux personnes à mobilité réduite, que ce soit de manière permanente ou temporaire, de se faire livrer gratuitement des documents à leur domicile. La livraison est accompagnée d'un temps de lecture par les bibliothécaires.

## SECTION SCOLAIRE

Pour la section scolaire, les animations pédagogiques suivent les deux axes suivants : visites « découverte » - « méthodologie », activités « autour du livre ». Ces activités en bibliothèque visent à faire travailler les objectifs du Plan d'études romand liés entre autres à l'accès à la littérature. En 2019, les bibliothécaires ont animé 412 périodes scolaires pour 88 classes. Cela correspond à une moyenne de 4,7 périodes d'animation pédagogique/classe. Avec les accueils de classes simples, cette moyenne s'élève à plus de 5 périodes/classe pour tous les niveaux.

L'année 2019 est marquée par une nette augmentation du nombre de prêts. Le développement se poursuit de manière très satisfaisante malgré des locaux exigus. C'est un message fort qui démontre l'utilité de l'offre. Depuis deux ans, on remarque un accroissement significatif des emprunts pour la section adulte, ce qui confirme le choix judicieux de la gratuité. Le projet de déménagement en cours d'étude permettra de développer l'offre culturelle, mais aussi de nouveaux services innovants à l'attention d'un public à conquérir.

## ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

### CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements, les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

Présidé par Mme Christine Girod, Municipale en charge de l'accueil de l'enfance, des écoles et de la jeunesse, le Conseil d'établissement se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales ;
- Parents d'élèves fréquentant les établissements ;
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements ;
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires.

Le rôle du Bureau est de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour, nommer les commissions ou encore s'assurer du quorum de l'Assemblée. Il a statué les 22 janvier, 30 avril et 17 septembre 2019.

### SUJETS DISCUTES PAR LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT EN 2019

Activités sportives et manifestations organisées par la Ville, accueil des nouveaux collaborateurs au sein du Service de l'enfance et de la jeunesse, arrêt du Tribunal fédéral sur la gratuité de l'école et ses conséquences, travaux aux Perrerets, projets des établissements scolaires, communication entre l'école et les parents, collaboration du Primaire avec l'APE Gland, voyages et camps des élèves, future installation d'écrans interactifs, Directive 162 du Département de la formation, jeunesse et culture, accueil des élèves de 6, 7 et 8P, demande d'une demi-journée de congé avant les vacances d'été et avant le Pont de l'Ascension pour les élèves, fête des 30 ans à Grand-Champ, participation du Primaire à la chorégraphie géante lors des Jeux olympiques de la jeunesse et animation lors de Gland ça marche !, invitation et présentation du Conseil des délégués, calendrier 2020 du Conseil d'établissement et du Bureau du Conseil d'établissement.

### ETABLISSEMENT PRIMAIRE

L'Etablissement primaire accueille tous les élèves Glandois de la 1P à la 8P. Les bâtiments scolaires sont repartis sur trois sites : Perrerets, Mauverney et Tuillières. A la rentrée, 1229 élèves ont été répartis dans 63 classes et encadrés par plus de 100 enseignants et 5 membres du Conseil de direction, composé de Mme Bettina Thuillard (Directrice), Mme Frédérique Zeggani (Doyenne), Mme Sylvie Devaud (Doyenne), Mme Patricia Aviolat (Doyenne) et M. Christophe Widmer (Doyen).

Le site internet [ep-gland.ch](http://ep-gland.ch) permet de trouver toutes les informations liées à la scolarité vaudoise ainsi que les spécificités de l'Etablissement primaire.

**ACTIVITES CULTURELLES, ANIMATIONS DIVERSES :**

Chaque année, des enseignants et d'autres professionnels de l'Etablissement primaire s'engagent à la mise sur pied d'évènements en lien avec le sport, la culture et la santé, que ce soit au sein de l'équipe de promotion de la santé, la commission bibliothèque, la commission culture, le Conseil d'établissement ou des Conseils de délégués.

Tous les élèves ont pu assister à des spectacles ou à des projections de films au Théâtre de Grand-Champ. Des classes de 3-4P ont également participé au Festival de danse de Gland. La chorale, Couleurs EnCHANTées, outre son traditionnel concert de fin d'année, a eu l'occasion de faire un petit concert de Noël à Grand-Champ.

**CAMPS ET ACTIVITES SPORTIVES :**

Depuis août 2018, les enseignants de 3P à 6P, afin de les soutenir dans leur enseignement en éducation physique et sportive, bénéficient d'animations données par le nouveau référent d'établissement.

Plusieurs camps et sorties ont eu lieu durant l'année, ceux de 7-8P demeurant un moment fort de l'année scolaire, et les sports facultatifs ont toujours beaucoup de succès auprès de nos élèves. Les élèves de l'Etablissement fréquentent la patinoire de manière régulière et soutenue, encadrés par les professionnels d'éducation physique. De nombreux élèves de la 1P à 8P ont participé à une journée sportive en fin d'année scolaire.

Depuis la rentrée d'août 2019, les activités scolaires type sorties et camps sont gratuites pour les parents hors frais de repas. La Commune prend en charge les frais inhérents à ces activités.

**PREVENTION SANTE :**

L'équipe de prévention santé a déroulé un fil rouge autour du thème « Bien Vivre Ensemble » en menant plusieurs réflexions autour des temps de récréation. Une semaine de la politesse a été organisée dans les trois bâtiments. Plusieurs projets sont en préparation pour 2020 (journée déguisée, bal parents-enfants).

Des interventions en lien avec Internet ont été menées dans toutes les classes de 1P à 8P.

Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont intervenues dans les classes de 3P, 6P et 8P en octobre.

**CONSEIL DES DELEGUES :**

Trois conseils des délégués pour les classes 5P à 8P se réunissent quatre fois durant l'année scolaire. Ces conseils se rencontrent sur les trois sites de l'Etablissement primaire, à Mauverney, aux Perrerets et aux Tuillières. Ils sont composés d'un ou deux délégués de chaque classe, du Doyen du demi-cycle, du Médiateur et du Délégué à la jeunesse (Tuillières) et de la Déléguée à l'enfance (Mauverney et Perrerets). Les délégués sont élus par l'ensemble des élèves de leur classe.

**COMMISSION BIBLIOTHEQUE :**

La commission bibliothèque s'est réunie à deux reprises en 2019. Elle est composée d'un membre de la direction, d'enseignantes des différents degrés et d'une bibliothécaire. Cette commission est chargée de définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires.

**JARDINS EDUCATIFS ET MANIFESTATIONS :**

L'association des jardins éducatifs de la Côte permet à plusieurs classes de Mauverney de participer à la culture de divers légumes. Des jardins éducatifs et communautaires sont planifiés aux Tuillières, les premières réunions préparatoires ont eu lieu en 2019.

Deux classes de 1-2P, une classe de 3P ainsi que deux classes de 5P de Mauverney et Perrerets ont participé à la kermesse d'Anime Ta Ville.

Lors de la manifestation « Gland ça marche ! » le 21 septembre, plusieurs classes de l’Etablissement primaire ont présenté la chorégraphie des Jeux olympiques de la jeunesse et participé à la remise du drapeau lors de la partie officielle de la manifestation. Ces mêmes classes avaient contribué quelques jours avant, à Lausanne, au succès de la chorégraphie géante des Jeux olympiques de la jeunesse parmi les 2020 élèves des écoles vaudoises.

## **ETABLISSEMENT SECONDAIRE**

L’Etablissement secondaire, situé dans le bâtiment de Grand-Champ, accueille 475 élèves répartis dans 25 classes (10 classes de VP, 13 classes de VG et 2 classes de Raccordement). Ils sont encadrés par 63 enseignants et 5 membres du Conseil de direction, composé de M. Cédric Rossier (Directeur), Mmes Corinne Guinand et Gabriella Cuanoud (Doyennes), MM. Cédric Cretegy et Richard Moutte (Doyens). Quatre secrétaires à temps partiel ainsi qu’un dépositaire et responsable de l’économat viennent compléter l’équipe administrative. Depuis 2016, l’Etablissement secondaire de Gland a deux classes de Raccordement 1 (structure de l’école obligatoire permettant aux élèves d’intégrer l’Ecole de culture générale ou d’obtenir un certificat VG niveau 2-2-2) qui accueillent des élèves provenant des Etablissements secondaires de Gland, Rolle, Begnins et Aubonne.

### **ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES, MANIFESTATIONS DIVERSES :**

Chaque année, la direction ou les enseignants mettent sur pied des événements en lien avec le sport, la culture et la santé. En 2019, les élèves ont ainsi pu assister à diverses pièces de théâtre et projections de film ou encore à des tournois sportifs. Divers événements extra-scolaires ont également été organisés : découverte de l’Ecole Hôtelière de Lausanne, visite du Salon des Métiers à Lausanne, etc. L’Etablissement secondaire de Gland a également fêté ses 30 ans au mois de mai. Diverses activités et spectacles ouverts au public ont eu lieu avec la participation des élèves.

### **COURS FACULTATIFS :**

Sept cours facultatifs ont pu être mis sur pied le jeudi durant la pause de midi : cuisine, photographie, théâtre, sport (parkour et renforcement musculaire), modélisation & impression en 3D, illustrations BD et programmation.

### **VOYAGES ET CAMPS :**

Divers voyages d’études et camps ont eu lieu en 2019 : les élèves de 9e année ont fait un camp de marche à Ovronnaz (Le Tour des Muverans). Les 10e année sont partis en camp de ski alpin à La Lenk à Grindelwald et à Zinal et les classes de 11e année sont parties en voyage d’études à Edimbourg, Lisbonne, Venise, Turin, Porto, Hambourg et sur les Iles Eoliennes.

### **PREVENTION SANTE :**

L’équipe PSPS (directeur, médecin scolaire, infirmière scolaire, médiateurs, conseillère école-famille, délégué PSPS) a pour but de promouvoir la santé en milieu scolaire et à effectuer de la prévention, ceci pour créer un climat propice aux apprentissages et au bien vivre ensemble. Un projet global intitulé LOVE RESPECT a vu le jour pour lutter contre les intimidations, harcèlements et autres violences physiques ou verbales que certains élèves peuvent pratiquer envers d’autres. Ces comportements n’ont pas droit de cité à Gland à l’Etablissement secondaire. Le message véhiculé auprès des élèves est exactement à l’opposé : respect de chacun, tolérance, vivre ensemble, etc.

### **CONSEIL DES DELEGUES :**

Un conseil des délégués, composé par un élève représentant chaque classe, du directeur et de deux enseignants, se réunit quatre fois par année. Il a pour but de favoriser le développement harmonieux de la vie commune et individuelle des élèves au sein de l’Etablissement.

## OFFICE DE LA JEUNESSE

L'Office de la jeunesse a pour but de soutenir la Municipalité dans la conceptualisation de la politique de la jeunesse communale. Afin de la rendre opératoire, cette entité définit les axes stratégiques des interventions sociales destinées au 10-25 ans. En se référant au cadre légal cantonal (Loi sur le soutien aux activités de la jeunesse, LSAJ), ainsi qu'à la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse, cet office agit en fonction de cinq thématiques transversales : promotion et soutien aux activités de jeunesse, citoyenneté des jeunes (participation sociale), prévention, protection et éducation globale.

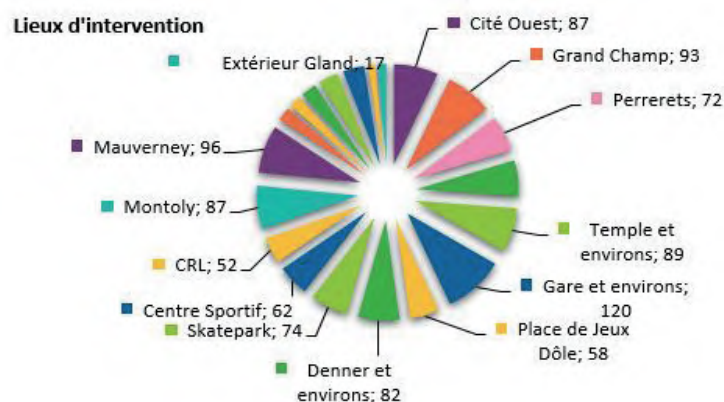
L'Office de la jeunesse est piloté par un Délégué à la jeunesse – en novembre 2019, ce poste a été re-pourvu. Sa mission est de connecter les différents acteurs engagés dans le travail de jeunesse à Gland, d'orienter de façon cohérente l'ensemble des actions et d'accompagner les collaborateurs dans leur évolution professionnelle.

### RESEAU JEUNESSE

Le Réseau jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels des différentes institutions et associations Glandaises intervenant auprès des 10-25 ans. Par des rencontres régulières, cette instance a pour objectif premier de répondre de manière efficace aux problématiques liées à cette population. Premièrement, ce cadre permet aux professionnels de terrain d'identifier et d'analyser collectivement les besoins du public-cible. Deuxièmement, en fonction des analyses, ces rencontres permettent une gestion de différentes actions/projets. Il est composé de la Municipale en charge du service, du Chef du Service de l'enfance et de la jeunesse, d'une Enseignante du primaire et du secondaire, d'un Gendarme de proximité, des Travailleurs sociaux de proximité, d'un Animateur du CRL, de la Présidente du CRL, du Délégué à la jeunesse, d'un représentant du Parlement des jeunes et d'une Conseillère école-famille. Le Réseau de jeunesse s'est réuni les 19 février et 12 octobre en séance plénière et le 6 mars avec un groupe de travail pour la Fête du Skatepark. Il a traité des actions entreprises dans la Ville : les élections du Parlement des jeunes ; les soirées Sport'Ouvertes ; le « reflex participatif » des jeunes – soit la possibilité de s'exprimer sur des projets de la Ville ; les activités et projets du CRL ; le futur accueil des 7P et 8P à la Rue de la Paix ; et, entre autres, la sécurité des enfants lors de la pause de midi.

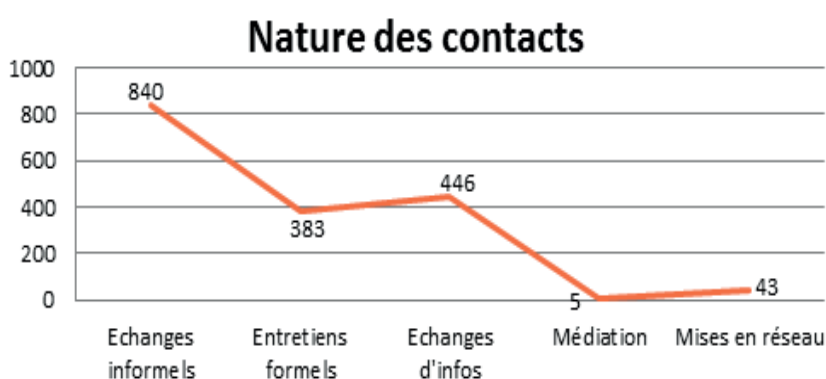
### TRAVAILLEURS SOCIAUX DE PROXIMITE (CI-APRES TSP)

Les TSP s'appuient sur une présence régulière dans les temps et les espaces naturels de socialisation des jeunes. Leur rôle est de créer, maintenir et renforcer une relation de confiance réciproque avec les adolescents et jeunes adultes présents dans la Ville de Gland. Ils accompagnent le public-cible dans leurs projets individuels et collectifs, assurant le lien entre l'espace public (travail de rue), les espaces de socialisation intra-muros (Pépinière, Parlement des jeunes, Salon de quartier, Soirées Sport'Ouvertes, CRL) et les différents acteurs du milieu associatif et institutionnel local, régional et cantonal (mise en réseau). Leur but ultime est de faciliter leur intégration/insertion en toute autonomie sur leur territoire de vie et, plus largement, dans la société.





L'approche des TSP part du postulat que l'intégration et l'insertion socio professionnelle en milieu naturel demeure l'un des moyens les plus efficaces de prévenir l'apparition ou l'amplification d'éventuelles conduites addictives, transgressions, dégradations, violences ou autres passages à l'acte. Cette dimension constitue une priorité dans leur travail de prévention (primaire et secondaire) et permet d'apporter des réponses aux comportements à risque. Le champ d'intervention de ces professionnels de l'action sociale est vaste : il va de la médiation familiale à la recherche de logement ou encore au soutien aux problématiques de dépendance. Leur fonction leur permet d'observer et de relayer les phénomènes émergents juvéniles, tout en mettant en place des actions concrètes de prévention à l'attention de ce public.



Le champ d'intervention de ces professionnels de l'action sociale est vaste : il va de la médiation familiale à la recherche de logement ou encore au soutien aux problématiques de dépendance. Leur fonction leur permet d'observer et de relayer les phénomènes émergents juvéniles, tout en mettant en place des actions concrètes de prévention à l'attention de ce public.

### SOUTIEN AU PARLEMENT DES JEUNES DE GLAND

Le Parlement des jeunes a organisé, avec le soutien des TSP, le 21 septembre à Montoly une soirée « Monto'Vibz » sous le thème des années '80, '90 et 2000. Cette activité a eu pour but d'offrir une soirée dansante et des concerts pour les jeunes de la région et des environs. Une cinquantaine de jeunes ont répondu présent et ont profité de la soirée jusqu'à 2h00 du matin. Le Parlement des jeunes a également organisé : une sortie karting ; le Salon de quartier – espace d'accueil-libre pour les 18-25 ans, ouvert tous les jeudis et dimanches soirs ; divers tournois de sport et e-sport ; une soirée « J'ai voté », en collaboration avec le Conseil des jeunes de Nyon. Retenons également que le Parlement des jeunes de Gland et l'ensemble des porteurs de projet liés aux activités de la Pépinière ont organisé la Fête des voisins au sein de ce bâtiment communal. Cet évènement s'est fait avec l'appui des TSP et la participation de l'association VIVAG. Pour cette première édition, quelques riverains sont venus se joindre à l'ambiance festive et ont ainsi pu découvrir les différents projets qui habitent la Pépinière. Au total, une trentaine de personnes ont participé à cette soirée. Notons que ces acteurs ont organisé une soirée intitulée « Noël à la Pépinière », le jeudi 19 décembre 2019, avec au programme : vin chaud, marrons chauds, buffet de Noël, présentation du Salon du quartier – espace tenu par le Parlement des jeunes – et une petite animation dansante. Au total, une quarantaine de personnes ont participé à cette soirée conviviale.

### SOIREEES SPORT'OUVERTES

L'ouverture d'une salle de gymnastique par les TSP a offert aux jeunes de 12-25 ans, chaque vendredi soir, un lieu de rencontre dédié au sport et au vivre-ensemble. Ce projet initialement porté par un groupe de jeunes en 2013, connaît un succès qui ne faiblit pas (une trentaine de jeunes par ouverture), à tel point qu'il est aujourd'hui un élément important de promotion des loisirs des jeunes de la Ville de Gland. Notons que les jeunes réclament davantage d'endroits où se réunir les week-ends. Les adolescents de 13 à 20 ans n'ont généralement pas les moyens financiers pour s'offrir des sorties et il n'y a que peu d'offres adaptées pour cette tranche d'âge. Par conséquent, les soirées Sport'Ouvertes leur permettent de passer une soirée ludique dans un cadre réputé sain et convivial. Cette activité représente un outil fondamental pour l'accomplissement des missions des TSP.

### ACTIV'ACTION

Initié en 2016 par le SEJ et soutenu par le Canton par l'intermédiaire du SPJ, Activ'Action est un dispositif local d'insertion socioprofessionnelle de proximité, accessible sans intermédiaire institutionnel, proposant des accompagnements individualisés, gratuits et adaptables aux besoins spécifiques des jeunes entre 15 et 25 ans. L'approche socio-pédagogique est basée sur la proximité, l'accessibilité, la libre adhésion et la non-exclusion. Concrètement, Activ'Action constitue un cadre permettant aux bénéficiaires de (re)trouver une dynamique participative dans leur projet professionnel.

Après une étape de transition de quelques mois, le poste de Conseillère en insertion a été repourvu le 1er septembre 2019 (taux d'activité : 50%). Cela a permis d'apporter un soutien spécifique aux jeunes bénéficiaires du dispositif et de soulager les TSP dans leurs accompagnements individuels. En raison du nombre croissant des demandes, un délai d'attente de plus de deux semaines est actuellement nécessaire pour établir les premiers contacts. Une augmentation de la dotation permettrait d'apporter des solutions aux lacunes.

### QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT L'ACCOMPAGNEMENT :

- 17 jeunes accompagnés entre le 1er septembre et le 31 décembre, dont 2 jeunes
- 9 jeunes en formation professionnelle ou mesure de transition interrompue
- 1 jeune en formation professionnelle ou mesure de transition en cours
- 3 jeunes en formation professionnelle achevée
- 4 jeunes en mesure(s) de transition suivie(s) et achevée(s)
- 13 jeunes sortant de scolarité obligatoire sans solution
- 14 suivis réguliers
- 3 accompagnements pour la préparation au Multicheck
- 2 jeunes en accompagnement ponctuel

### TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE (CONSEILLERE ECOLE-FAMILLE – CI-APRES : CEF)

La fonction de CEF a trouvé un nouvel essor dans les écoles de la Ville de Gland en 2019, en raison de l'augmentation du taux d'activité dévolue à ces établissements. En effet, l'engagement d'une professionnelle supplémentaire à 50% pour les écoles de Begnins et Genolier a contribué à cette dynamique positive. Cette nouvelle composition a rendu possible la formation d'une équipe professionnelle inscrite dans le travail social en milieu scolaire.

Durant cette année, les CEF ont œuvré à la communication de leur fonction, auprès de leurs établissements respectifs, ainsi que du Département de l'instruction publique du Canton. Leur effort a permis à ce que leur fonction soit comprise et intégrée dans les ressources socio-éducatives des écoles, et ce notamment dans les réflexions du Concept 360° des établissements. Le poste de CEF est de plus en plus visible : les CEF sont davantage sollicitées tant par l'école que par les parents. Leur travail de réseau s'est intensifié durant l'année, ce qui a permis d'établir des liens avec des partenaires régionaux (Centre social régional, Service de la protection de la jeunesse, groupe Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, etc.). L'objectif étant de mieux accompagner les parents et d'apporter des solutions innovatrices aux situations, tant sur le plan de la prévention, au sens large, que du harcèlement scolaire.

### NOMBRE DE FAMILLES ACCOMPAGNÉES

Niveau primaire	29
Niveau secondaire	20

### ORIGINE DE LA DEMANDE

TSP et/ou la Commune	4
Parents	12
Enseignant	8
Equipe pluridisciplinaire	13
Directions scolaires	8
Autres (psychologue, pédiatre, etc.)	4

### TYPE DE DEMANDE

Recherche solution avec l'école	13
---------------------------------	----

Ecoute, soutien, accompagnement dans le réseau extérieur	15
Recherche soutien financier	3
Soutien éducatif	10
Coordination du réseau du parent	8

## CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Le Centre de rencontre et de loisirs (ci-après : CRL) a ouvert 45 semaines en 2019. Le Centre était ouvert non-stop de janvier à juillet, fermé 5 semaines en été, puis ouvert non-stop de mi-août à mi-décembre, puis fermé 2 semaines à Noël. Sur l'ensemble de l'année, nous constatons une fréquentation régulière. En hiver ou durant les journées pluvieuses, les jeunes sont plus nombreux qu'en été, un constat observé chaque année. Le mercredi est toujours le jour où les jeunes sont le plus présents (depuis décembre parfois plus de 50 jeunes).

2019 a été l'année du développement et renforcement de l'association du CRL : 1) La Soirée des Anciens, samedi 26 janvier - une trentaine de personnes était présentes pour un buffet dînatoire préparé par des jeunes ; 2) La Journée Portes-ouvertes, samedi 28 septembre - tous les habitants de Gland, et en particulier les parents étaient cordialement invités afin de découvrir le CRL.

Les objectifs du projet de rénovation de l'installation sono et light du CRL étaient : 1) permettre aux jeunes de se former en tant que DJ sur du matériel récent et professionnel ; 2) permettre une sonorisation et un éclairage festif pour des événements à l'extérieur ; 3) réduire la consommation d'électricité en utilisant des éclairages LED. En 2019, le CRL a participé activement à deux événements organisés par d'autres associations : la Kermesse de Mauverney et Halloween à la Gare.

Le comité de gestion et les animateurs ont décidé d'utiliser une partie du budget 2020 pour renforcer l'équipe d'animation (création d'un poste à 50 % CDD jusqu'au 31.12.2020). Les raisons de ce choix sont : 1) plusieurs jours, voire semaines dans l'année l'accueil des jeunes au CRL est assuré par un seul animateur ce qui en soit ne permet pas de garantir une qualité d'accueil optimale ; 2) répondre pleinement à la prestation de l'Office de la jeunesse de la Ville en ce qui concerne la présence des animateurs du CRL au Relax'Corner du lundi au vendredi.

## RELAX'CORNER

La finalité du Relax'Corner est de favoriser les relations intergénérationnelles dans un cadre de libre adhésion. Pour y parvenir, l'action se concentre sur les temps de pause à midi dans l'enceinte du restaurant scolaire, ce qui permet aux bénévoles de VIVAG de créer des liens avec les élèves de 7P à 11P, par le jeu notamment, avec le soutien de la Ludothèque, présente tous les mardis. En 2019, les animateurs du CRL participent à l'animation du lieu et apportent leurs compétences professionnelles à cette activité.

## MANIFESTATIONS

### FETE DU SKATEPARK



Fête du Skatepark 2019

L'Office de la jeunesse a organisé le samedi 25 mai 2019 la désormais traditionnelle Fête du Skatepark avec l'impulsion du Réseau jeunesse renforcé par l'Association du Quartier collectif, du Parlement des jeunes et du CRL. Le Quartier collectif formé de sept jeunes de la région, a organisé un Contest de skate et des ateliers d'initiation au skate, au graffiti et à l'écriture. La fête a duré de 10h00 à 18h00, malheureusement interrompue par des fortes pluies.

### DINER QUIZZ CITOYEN

Le Dîner Quizz Citoyen a eu lieu le 14 novembre 2019 à la salle communale avec le soutien de l'Association Jaiunprojet.ch.

Tous les jeunes qui fêtent leurs 18 ans en 2019 ont été invités à célébrer de manière ludique et didactique ce passage important à l'âge adulte. 32 jeunes ont répondu présents. Les personnes de référence pour les jeunes étaient la responsable de la Bibliothèque communale et scolaire, les Travailleurs sociaux de proximité, la Conseillère en insertion professionnelle - Activ'Action, le Président du Parlement des jeunes, le Centre social protestant et Pro-jet, jaiunprojet.ch ainsi que la Municipale du Service de l'enfance et de la jeunesse. L'animation de la soirée a été confiée avec succès à Mme Marion Pasche du Centre de rencontres et loisirs. Les jeunes ont eu le plaisir de côtoyer plusieurs Municipaux, le Président du Conseil communal et le Chef du service de l'enfance et de la jeunesse autour d'une bonne fondue préparée par Eldora.

Des entreprises locales et régionales, ainsi que les services internes de la commune, ont contribué avec des lots attractifs à la réussite de cette soirée.



Soirée Dîner Quizz Citoyen 2019

### GLAND ÇA MARCHE !

La manifestation « Gland ça marche ! » s'est déroulée le samedi 21 septembre 2019 de 11h30 à 20h00 devant le bâtiment scolaire des Tuillières.

Le rallye pédestre a été ponctué de stands ludiques ainsi que de visites intéressantes : Théâtre de Grand Champ, Bibliothèque communale et scolaire, Fort Fontana, Ronchi SA, Sadec SA, atelier du sculpteur Manuel Pascual et magasin de guitares de Antoine Vaccaro au Pont Farbel.

La partie officielle a réservé de belles surprises : remise du drapeau officiel des Jeux olympiques de la jeunesse, chorégraphie présentée par des élèves du Primaire, participation de la Fanfare de Gland, tirage au sort récompensant les participants au Quizz avec de beaux prix offerts par des entreprises Glandaises et la Commune. Un apéritif était organisé pour les nombreux nouveaux habitants.



Les associations APE Gland, Anime ta Ville, Volleyball Club la Côte, Centre de rencontres et de loisirs ont soutenu la manifestation par la tenue d'un stand.

### FETE DU CHENE

Le Service de l'enfance et de la jeunesse a organisé en collaboration avec l'Etablissement primaire la Fête du Chêne, le jeudi 4 juillet 2019. Afin de célébrer la fin de l'année scolaire et le début des vacances, c'est dans une ambiance festive que quelques 1200 enfants ont défilé dans la Ville sur le thème « Les Métiers », accompagnés par quatre fanfares.

A l'arrivée du cortège aux Perrerets, a eu lieu pour la dernière fois le traditionnel lâcher des ballons, suivi d'un goûter pour les enfants et de l'apéritif pour les enseignants, offerts par la Ville de Gland. Les parents avaient le choix de pique-niquer sur l'herbe ou de profiter des divers stands et de la buvette tenue par le Comité.



Fête du Chêne 2019

# SERVICE DE LA CULTURE





## FONCTIONS

- › Organe de mise en œuvre de la politique culturelle
- › Interlocuteur des acteurs culturels/interface avec les partenaires culturels locaux, régionaux et cantonaux
- › Organisateur et coordinateur des manifestations culturelles initiées par la Ville
- › Gestion des lieux culturels communaux (Théâtre de Grand-Champ et Pépinière, en cogestion avec le Service de l'enfance et de la jeunesse)

## LES POINTS FORTS DE 2019

- › Animation du Sentier historique « Sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière »
- › Mise en place de la nouvelle saison culturelle au Théâtre de Grand-Champ
- › Développement du soutien à la création artistique et de la médiation culturelle

### En savoir plus

Service de la culture  
Rue du Borgeaud 12  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 70  
E-mail : [culture@gland.ch](mailto:culture@gland.ch)

# SERVICE DE LA CULTURE

## PATRIMOINE

### LE SENTIER HISTORIQUE « SUR LES TERRES DU BARON GUIGUER, DU CHATEAU DE PRANGINS A LA LIGNIERE »



Ce sentier, qui a vu le jour le 1er septembre 2018, propose de partir à la découverte de l'histoire de notre Commune.

Parcourir plus de 12 kilomètres et trois siècles d'histoire, au gré de ce Sentier qui relie le Château de Prangins à la Lignière à Gland, c'est emboîter le pas à Louis-François Guiguer, Baron de Prangins, et se replonger dans la vie quotidienne des paysans et communiens de Gland au XVIIIème siècle. C'est aussi l'occasion de découvrir les époques ultérieures, les transformations territoriales et quelques habitants renommés qui ont laissé une empreinte significative, comme le grand couturier parisien Worth, le célèbre Dr Forel, ou encore les soldats mobilisés dans les fortins du Sentier des Toblerones.

Tout au long de ce Sentier accessible en plusieurs points depuis les transports publics, une signalétique reconnaissable oriente vers les différentes étapes, marquée par des panneaux didactiques. Ces derniers renvoient à un site internet dédié où le contenu y est développé, donnant à la fois plus d'informations historiques, mais également des renseignements pratiques.

En 2019, ce sont des balades-ateliers qui ont été proposées de mai à septembre, sur le thème de l'ornithologie : il s'agissait de parcourir certains tronçons du sentier en y découvrant le cycle de vie des volatiles présents dans les zones forestières ou champêtres du Sentier.

## LIEUX CULTURELS

### LE THEATRE DE GRAND-CHAMP

L'année 2019 a été marquée par plusieurs événements et aboutissements de projets qui permettent au Théâtre de poursuivre son développement et son ancrage dans le paysage culturel suisse romand et régional, en particulier :

- La mise en fonction de bureaux et d'un atelier technique dans l'ancien appartement de conciergerie ainsi que la construction d'une plateforme élévatrice pour le quai de chargement et d'une halle de stockage (préavis n° 39 validé en mai 2018) permettent à l'équipe des Régisseurs de disposer de locaux de travail adéquats et de délivrer des prestations techniques et professionnelles dans de bonnes conditions.





Ces aménagements adaptés aux exigences des spectacles et des événements accueillis au Théâtre apportent une réelle plus-value et ont déjà eu des conséquences bénéfiques et significatives sur l'activité quotidienne.

Le pôle de compétence technique du Théâtre met ainsi en valeur le potentiel et les qualités du lieu, notamment en répondant aux besoins des artistes et des compagnies qui peuvent dorénavant être accueillis en résidence, de façon plus pérenne (plusieurs compagnies en répétitions et résidences en vue de leurs créations au programme de la saison 2019-2020).

- L'équipe a pu s'agrandir en accueillant sa première apprentie techniscéniste dès la rentrée d'août 2019, pour 4 ans.
- La préparation de la reprise des thématiques « classique » et « humour » portées ces dernières années par les associations Les Concerts de Gland et Evento, a permis, dès la rentrée 2019, d'assurer la pérennité de ces programmations et de maintenir la pluridisciplinarité qui fait l'identité du Théâtre de Grand-Champ.

En les intégrant dans la même ligne que les autres thématiques organisées par le Service de la culture (la saison jeune public, les spectacles théâtraux, les concerts de musiques actuelles et les afterworks), le Théâtre de Grand-Champ se positionne comme un acteur de choix sur la scène culturelle régionale, en mettant à l'honneur des artistes et des compagnies romandes.

- L'ouverture et l'accessibilité se sont traduites, dès la rentrée 2019, par la refonte des abonnements en permettant d'une part de conserver ses habitudes pour les uns et d'autre part, d'être incités à la découverte pour les autres : chaque spectateur pouvant faire son abonnement à la carte. Les abonnements à destination des familles sont maintenus pour permettre une accessibilité au plus grand nombre.

### **LA SAISON 2018-2019**

De septembre 2018 à juin 2019, la saison officielle de spectacles et d'événements artistiques intitulée « la nouvelle saison culturelle » a ainsi poursuivi, pour la cinquième année consécutive, les propositions destinées à différents publics, en mettant à l'honneur le théâtre, le cinéma, les musiques classiques et actuelles ainsi que les spectacles pluridisciplinaires.

Les thématiques, en lien avec la musique classique et les spectacles d'humour, ont été portées par des associations (Les Concerts de Gland, La Côte Flûte festival, Evento). Les autres ont été portées par le Service de la culture (cinéma, musiques actuelles, théâtre et spectacles et spectacles jeune public).

Le Théâtre continue d'être régulièrement animé par différentes associations et sociétés locales subventionnées, lesquelles déploient leurs activités, sur scène ou dans les salles annexes : ALG (Art Loisirs Gland), le Club photo, ainsi que les peintres et sculpteurs de La Côte.

### **QUELQUES CHIFFRES**

Pour l'ensemble de la saison 2018-2019 :

- Plus de 10'000 spectateurs ont été accueillis, dont 2'800 élèves ;
- 76 rendez-vous, toutes thématiques confondues, dont 14 rendez-vous scolaires (spectacles et cinéma).

### **LES CONCERTS DE GLAND :**

L'Association a présenté en 2019 sa 10ème et dernière saison de concerts classiques. Suivis par quelques 196 abonnés, les 7 concerts ont affiché un taux d'occupation de 73%, avec près de 1'900 spectateurs. Les formations de musiciens jeunes et romands sont principalement favorisées par la direction artistique de M. Jean-Marc Grob. La reconnaissance cantonale, reconduite en 2019, vient ainsi encourager la poursuite de cette programmation musicale.

**EVENTO :**

L'Association a présenté sa 18ème et dernière saison de spectacles. La saison humour avec 6 soirées de spectacles a affiché un taux d'occupation d'environ 90% avec plus de 2'000 spectateurs accueillis et 240 abonnés.

**GLAND'ECRAN :**

Le 7ème art, proposé de façon mensuelle, par un comité de professionnels et de cinéphiles (Mme Isabelle Monney, MM. Moritz de Hadeln, Patrick Dentan et Daniel Calabrese) a souhaité réduire chaque session à 3 types de projections (ciné-seniors, ciné-famille et ciné-actuel). Le public y a répondu favorablement avec plus de 1'267 spectateurs pour 25 projections. La thématique cinématographique a permis de développer une saison de cinéma à destination des publics scolaires, peu coûteuse et très accessible, du fait de sa proximité : tous en ont bénéficié, de la 1P à la 11P.

**LES AFTERWORKS :**

Des soirées gratuites qui mettent à l'honneur les musiques actuelles au foyer du Théâtre. Elles proposent une palette de styles musicaux très larges. Par ailleurs, elles permettent à de jeunes groupes de se produire dans des conditions professionnelles. Devenues un vrai rendez-vous, la fréquentation de ces soirées a affiché un taux d'occupation d'environ 73%, avec près de 600 spectateurs.

**LA PETITE SAISON CULTURELLE :**

Tournée vers le jeune public, La petite saison culturelle propose des spectacles, en création ou en tournée, créés par des théâtres et compagnies romandes. Ces spectacles tous publics sont particulièrement destinés aux jeunes. Ce sont 7 représentations publiques et 8 représentations scolaires pour les établissements primaires qui ont été organisées. Ce sont au total plus de 1'500 spectateurs que la Petite saison culturelle a accueillis.

**LA SAISON THEATRE ET SPECTACLES :**

Elle a permis de mélanger les styles (théâtre classique comme contemporain, spectacles musicaux ou pluridisciplinaires) et de s'ouvrir à la création romande. Les frontières entre les thématiques se sont atténuées, certains spectacles proposés étant choisis pour s'adresser aux familles et aux jeunes en particulier, avec des spectacles différents et adaptés à cet entre-deux-âges. Une représentation scolaire a été organisée pour l'Etablissement secondaire et 6 spectacles qui ont accueillis plus de 1'000 spectateurs.

**LA SIXIEME EDITION DU LA COTE FLUTE FESTIVAL :**

Le Festival dirigé par Mme Carole Reuge, a proposé son édition condensée intitulée « Intermezzo », du 4 au 6 octobre 2019, concentrée sur la Ville de Gland et Grand-Champ. Cette édition a mis à l'honneur la formation musicale et la création impliquant les jeunes comme les institutions partenaires (COV - Conservatoire de l'Ouest Vaudois, l'Orchestre régional, etc.). Soutenu en premier lieu par la Ville de Gland, mais également par la Région, le Canton et de nombreuses fondations, le Festival s'ancre au niveau régional avec cette édition.

**LE FESTIVAL INTERNATIONAL VISIONS DU REEL :**

Le Festival a fêté ses 50 ans d'existence et ses 5 ans de collaboration avec la Ville de Gland, en avril 2019. La thématique Grand Angle a proposé 15 films diffusés en première mondiale ou nationale. Grâce à la collaboration du Service de la culture, les projections ont été agrémentées d'événements, comme des concerts et une exposition de photographies permettant à la population de découvrir un lieu convivial et attractif, tout en profitant d'une manifestation complète. Les navettes, rythmées par des lectures pendant les trajets et reliant Gland au cœur du Festival à Nyon, ont vu leur fréquentation augmenter faisant de Grand-Champ un véritable lieu complémentaire pour le Festival.



Une cinquième édition qui a connu un franc succès, tout comme les années précédentes, et qui a réuni plus de 2'000 spectateurs.

## LA PEPINIERE

La création de La Pépinière est le fruit de la collaboration entre le Service de l'enfance et de la jeunesse et le Service de la culture. Elle se destine à soutenir et promouvoir les personnes, jeunes, artistes ou acteurs socio-culturels, en leur mettant à disposition des locaux partagés. Lieu d'échanges et de création, cet espace a su créer des liens forts entre les artistes et les jeunes, mais également entre les habitants et les porteurs de projets. Ce lieu continue donc d'évoluer, sous cette forme inédite, et permet aux projets sélectionnés d'y trouver un espace vivant, pluriel, ouvert sur la cité, et qui permet à chacun d'y concevoir son projet, selon son rythme et sa temporalité, afin de le porter plus loin.

En fin d'année 2019, les appels à projets pour les salles « arts vivants » et « arts visuels » ont été relancés et de nouveaux projets vont s'y déployer dès début 2020.

Les projets socio-culturels continuent de créer ces liens entre la population et les porteurs de projets/ le lieu, comme les activités des Pépiniéristes chaque mercredi et la Pépicerie qui ouvre ses armoires à nourriture deux fois par semaine, à l'extérieur de la Pépinière.

## LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Par promotion culturelle, nous entendons les actions de valorisation, de diffusion et d'accessibilité qui favorisent la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Il s'agit avant tout de mettre à la portée de tous, les possibilités de se divertir, d'apprendre, de rêver, de découvrir et de partager ainsi la diversité des formes culturelles.

Les activités de promotion culturelle se sont poursuivies dans la lignée de l'année précédente et ont concerné particulièrement :

### LA MEDIATION CULTURELLE

#### LE CARABOUQUIN :

Objet mobile de promotion et médiation littéraires - conçu par la Cie Rupille 7, sous l'impulsion du Service de la culture et avec le soutien du Canton de Vaud - se présente sous la forme d'un camping-car polymorphe, capable de se transformer tour à tour en guinguette littéraire, bibliobus ou petit théâtre mobile. Il propose de découvrir les textes sous toutes les formes.

Le Carabouquin a ainsi sillonné les quartiers durant cinq semaines, de fin mai à fin juin 2019. L'objectif principal est de promouvoir la culture par la lecture et par son accès au plus près de la population. En effet, en se déplaçant dans les quartiers et en proposant des rendez-vous ludiques et originaux, autour des textes et des auteurs, le Carabouquin amène de la vie et du dialogue. Ce projet de culture mobile répond à la nécessité de proposer des activités culturelles accessibles à tous (animations gratuites pour la population, adaptées à différentes tranches d'âges). Ce projet vise également des quartiers où des espaces culturels et de rencontre n'existent pas. Il permet aussi de créer des liens entre les différents quartiers par le biais de ce programme mobile, qui a fait l'objet d'une promotion publique. L'expérience a rencontré beaucoup de succès et d'enthousiasme, principalement dans les quartiers où les espaces de rencontre font défaut. Des animations, le reste de l'année viennent agrémenter d'autres manifestations et entretenir lien, comme dans les navettes de Visions du Réel entre Nyon et Gland et dans le programme de l'Eté à la Falaise.

### CULTURE ET JEUNE PUBLIC

Le développement des actions favorisant l'accès à la culture s'est poursuivi. La collaboration avec les Etablissements primaire et secondaire se poursuit avec satisfaction. Chaque élève a ainsi pu, dans le cadre de son année scolaire, assister à un spectacle et voir un film.

A présent partenaire du Pass culture - initiative cantonale - le Théâtre de Grand-Champ permet ainsi aux apprentis et gymnasiens, au bénéfice de cette carte, de profiter d'un tarif à CHF 8.- pour un spectacle ou un film.

## REGION

Promouvoir notre vie culturelle au niveau régional, positionner notre Ville en tant que partenaire culturel, lui conférer de l'attractivité, par l'innovation ou l'originalité de ses activités, s'impliquer et contribuer au développement et à la consolidation de projets culturels issus de tiers, compléter l'offre et la vie culturelle à Gland. Il s'agit là de l'axe travaillé avec succès ces cinq dernières années.

Quelques exemples :

- La Côte Flûte festival au niveau régional dès 2014 ;
- Le Festival Visions du Réel au Théâtre de Grand-Champ dès 2015 ;
- Le Festival des Variations musicales de Tannay pour un concert à la Plage de la Falaise en 2016 ;
- La Fête de la danse proposée conjointement avec Rolle dès 2017 ;
- Le Sentier historique, reliant Prangins à Gland en 2018 ;
- Le soutien apporté au Caribana festival depuis 2017 par le renforcement des transports au bénéfice des Glandois, dès 2017.

Par ses soutiens concrets et promotionnels, la Ville de Gland se positionne chaque année un peu plus comme un « propulseur » de culture au niveau régional, permettant de faire converger des événements et objets culturels en Ville, comme de relier et de promouvoir la vie culturelle Glandoise dans le reste de la Région.

Cette toile qui se tisse, grâce à notre répondant et notre dynamisme, confère à la Ville une attractivité prometteuse.

## ACCESSIBILITE

Il s'agit notamment de favoriser des événements populaires et festifs (Fête de la danse, Cinéma Open Air) qui peuvent être gratuits ou à des tarifs très accessibles. Ils contribuent à l'animation ponctuelle de la Ville, dans des lieux différents, en extérieur, et impliquent des associations culturelles, sociales ou sportives dans l'organisation de ces manifestations. Ces organisations existent essentiellement grâce au travail des différents services de la Ville. Elles permettent également de favoriser le dialogue entre les associations qui y participent, qui s'impliquent dans les activités populaires et qui promeuvent par ce biais leurs activités régulières (le Basket club, l'Amicale des pompiers, l'Association l'Étincelle de l'espoir pour les manifestations 2019).

## LA COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle contribue de façon significative à la promotion culturelle par ses projets, essentiellement tournés vers les acquisitions artistiques et leur diffusion.

La Commission culturelle est composée de :

### COMMISSION CULTURELLE

#### PRESIDENTE

Mme Isabelle Monney

#### MEMBRES

Mme Claudia Cela (PLR)  
Mme Natacha Bello (GDG)  
M. Maurizio Di Felice (UDC)  
M. Moritz de Hadeln (Plateforme de gauche)

#### CONSULTANTE

Mme Aline Schumacher

#### CHEFFE DE SERVICE

Mme Sandrine Faure

La Commission culturelle a travaillé durant l'année 2019 à des projets qui verront le jour dès 2020, notamment la mise sur pied du Concours sur invitation en lien avec le pour-cent culturel des Perrerets.

L'extension du réseau des boîtes à livres est lancée avec la fabrication des boîtes auprès de la Fondation Le Repuis et l'inclusion à ce réseau de cabines téléphoniques. Le réseau global en sera ainsi étoffé, utilisant tous les espaces ou objets publics répartis sur l'ensemble du territoire.

## LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS

### L'ÉTÉ À LA FALAISE

La 2<sup>ème</sup> édition de « L'Été à la Falaise » a eu lieu durant les 7 semaines de vacances scolaires : la Bibliothèque, le Service de la culture, le Service de l'enfance et de la jeunesse, les Sports et le Groupe des Espaces verts ont contribué à proposer activités et équipements estivaux.

L'objectif qui a guidé ce concept est en premier lieu d'animer la plage de la Falaise, lieu typiquement estival, à un moment où de nombreuses structures ferment. La ligne principale a consisté à proposer des rendez-vous ponctuels, réguliers et au contenu varié (sportifs, culturels ou de loisirs). Le panachage des activités et leur facilité de mise en œuvre ont fait partie des critères principaux. En complément des activités proposées par les services, des associations, des artistes ou des professeurs de sport Glandois ont été sollicités. L'ACG (Association des Commerçants de Gland) a rejoint le programme en proposant un rendez-vous hebdomadaire de réseautage autour d'une petite buvette.

Les animations et activités ont toutes été proposées gratuitement à la population (en moyenne 5-7 rendez-vous par semaine destinés à tous (jeunes, familles, seniors, vacanciers)). La fréquentation a été excellente et les retours de tous les intervenants, comme de la population, ont été très positifs (d'une dizaine à une quarantaine de participants à chaque rendez-vous). Ce programme permet à la population de découvrir cet espace public, de lui conférer une dimension conviviale, voire de lui donner une attractivité nouvelle.



Été à la Falaise 2019

### FÊTE DE LA DANSE

Cette troisième édition, en collaboration avec la Ville de Rolle et qui a eu lieu du 3 au 5 mai 2019 a accueilli plus de 2'600 participants. Les mêmes ingrédients ont été proposés permettant un programme global très fourni. La population a ainsi eu la possibilité de s'initier et de découvrir la danse sous toutes ses formes : de façon ludique, festive, participative, pédagogique et artistique. Ecoles de danse Glandaises et issues de la Région, artistes et amateurs se sont retrouvés dans la rue et dans les salles dans une atmosphère conviviale et joyeuse.

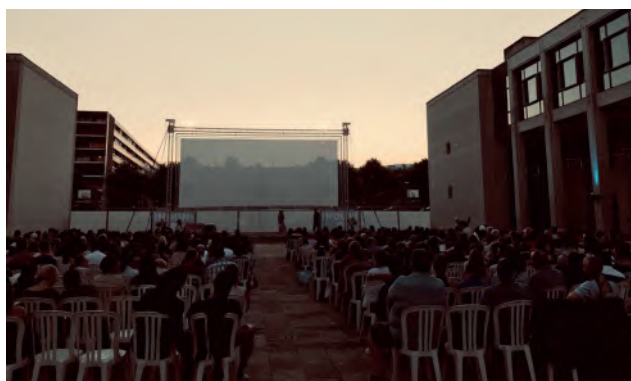
### CINÉMA OPEN AIR

La 8<sup>ème</sup> édition du Cinéma Open Air a connu un grand succès dans la cour du collège de Grand-Champ avec plus de 2'300 spectateurs, soit 500 de plus que les années précédentes.

Cette manifestation déploie un concept convivial et complet puisqu'une immense terrasse musicale, libre d'accès, a été créée, offrant ainsi à la population des concerts chaque soir, dès 19h, avec de la restauration gourmande et des projections payantes dès 21h30.



Le style de programmation conserve la même ligne : des films fraîchement sortis en salle, voire quasi en avant-première dans la région et proposant un mélange de films en V.F. ainsi qu'un film en V.O. pour les non francophones et les cinéphiles. Par ailleurs, des films familiaux et tous publics ainsi qu'un film d'animation ont permis aux plus jeunes d'y participer. La même capacité d'accueil a été conservée à l'instar de l'édition précédente (600 chaises). Le taux de fréquentation des films a été de 77% pour 2019. La Terrasse musicale, quant à elle, a fait comble tous les soirs.



## LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

Les soutiens – ou subventions – sont essentiels à l'émergence et à l'existence d'une vie culturelle dynamique et foisonnante.

Ces soutiens se manifestent sous plusieurs formes et sont adaptés, dans la mesure des ressources, aux besoins des demandeurs, à la pertinence de leurs demandes, au potentiel et à la qualité.

### SOUTIEN EN SERVICES

Le premier soutien est un service d'accompagnement, de rencontre, de conseils, destiné à analyser et éventuellement à consolider les projets dans une optique de réussite. Il s'agit aussi d'expliquer le cadre d'exigences posées par les subventions, le cas échéant. Ces rencontres permettent de recenser les besoins, les demandes et contribuent à l'état des lieux de la vie culturelle Glandoise.

### SUBVENTIONS PONCTUELLES

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir, à titre unique, un projet pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

En 2019, les aides ponctuelles ont pu être octroyées à différents projets de création artistique, comme d'événements culturels. En effet, 15 dossiers ont bénéficié de soutiens pour des domaines variés comme la littérature, la musique, le cinéma, les arts visuels et la médiation culturelle. Un soutien a également été apporté pour des manifestations ou des activités culturelles.

## SUBVENTIONS ANNUELLES

La subvention annuelle se destine à soutenir les efforts de développement et de diversité culturelle, portés par des entités, des acteurs culturels ou des artistes. Toutes les disciplines sont susceptibles d'être soutenues et la complémentarité des projets est un objectif.

Le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations en nature : la mise à disposition de locaux pour des activités régulières, de matériel et de prestations techniques. En 2019, les associations et/ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles en espèces et/ou en prestations sont Les Concerts de Gland (programmation de musique classique au Théâtre de Grand-Champ), Evento (programmation d'humour au Théâtre de Grand-Champ), la Société de développement (activités socio-culturelles en Ville), La Côte Flûte festival (festival pluridisciplinaire autour de la flûte traversière), le Festival Visions du Réel (festival de films documentaires) et la Cie Rupille 7 (activités annuelles du Carabouquin), les écoles de formation musicale (COV- Conservatoire de l'Ouest Vaudois et EMN – Ecole de musique de Nyon, la Fanfare de Gland et le Choeur mixte), des ateliers théâtraux (Les petits artistes et le Carrousel), les activités culturelles comme celles du Club Photo, des peintres et sculpteurs de La Côte, d'Art-loisirs Gland (week-end des artisans) ou encore de la bibliothèque Aux Mille-Feuilles.

## SUBVENTIONS INDIVIDUELLES

Le subventionnement des études musicales permet d'apporter une aide directe aux familles.

En 2019, sur 10 demandes reçues, 8 jeunes Glandois ont bénéficié d'un soutien en moyenne de 49% de leurs frais d'écolage. Ces élèves fréquentent le COV (Conservatoire de l'Ouest Vaudois) et l'EMN (Ecole de musique de Nyon).

---

# REPONSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX

---

## FORMULES PAR LA COMMISSION DE GESTION

---

### VŒUX DE LA COMMISSION

Dans le cadre de son rapport de commission concernant le rapport de gestion 2018 de la Municipalité, la Commission de gestion a émis les vœux suivants, auxquels la Municipalité répond comme suit :

#### Questions relatives au Service de l'enfance et de la jeunesse

#### **1. Donner la priorité et finaliser le projet HARMONIE (gestion des inscriptions aux dispositifs péri et parascolaires)**

*L'année 2019 a été synonyme de changements au niveau de la gestion administrative et financière de la Maison de l'enfance pour ses dispositifs Pause déj' et Devoirs accompagnés, dans une première phase de mise en œuvre. La concrétisation du projet Harmonie, avec le paramétrage du système informatique en avril 2019, permet une vision globale des prestations communales des enfants pour les familles.*

*Une collaboration étroite s'est mise en place avec le développeur Cerfi pour la gestion de Monportail, le Service des finances, l'Office de la communication, le Service informatique, Eldora, le Service de l'enfance et de la jeunesse afin qu'Harmonie soit disponible pour les parents dès août 2019.*

*Différentes étapes ont été nécessaires dans sa réalisation :*

- Paramétrage de la base de données pour la Pause déj' (Ma cantine pour Monportail) et les Devoirs accompagnés (Mes devoirs pour Monportail) ;
- Création d'un compte à alimenter (collaboration entre le Service des finances et Cerfi) ;
- Collaboration avec Eldora pour la mise en place du fonctionnement des commandes de repas ;
- Mise en place de logos pour que la Maison de l'enfance et ses dispositifs parascolaires communaux soient également lisibles dans cette nouvelle étape ;
- Formation du personnel pour la gestion administrative, la gestion financière et l'utilisation de Monportail avec les équipes ;
- Mise en place d'une collaboration soutenue par la Déléguée à l'enfance, entre la Coordinatrice administrative et la Coordinatrice pédagogique dans les réponses données aux familles, tant sur les questions en lien avec cette nouvelle application que les aspects pédagogiques à la Maison de l'enfance.
- 

*Afin d'assurer un travail de qualité, l'Office de l'enfance a géré cette mise en œuvre tout en gardant l'ancien fonctionnement garantissant ainsi la conservation de toutes les données et permettant la mise en route par étapes pour les équipes et les parents.*

*Diverses informations ont été transmises aux parents grâce à la collaboration de l'Office de la communication via le journal de Gland Cité et le Service de l'informatique à travers le site internet gland.ch. Des courriers ont également été envoyés par mail pour les différentes démarches d'inscription et gestion financière.*



*Aujourd'hui, l'Office de l'enfance constate les bénéfices de ce nouveau support. Les parents n'ont plus qu'une application pour la gestion des absences de leurs enfants mais également pour le suivi administratif et financier des prestations. Toutefois, le changement majeur dans ce fonctionnement est la suppression des factures au profit d'un compte unique à alimenter.*

*Ce système nécessite une collaboration étroite avec le Service des finances pour percevoir les montants dus à l'avance.*

*Dans sa deuxième phase de mise en œuvre, Harmonie va permettre à l'Office de l'enfance de gérer le Centre aéré via l'application Monportail dès février 2020 avec le paramétrage de Mes loisirs (gestion administrative et financière du Centre aéré). Les parents pourront procéder de la même manière avec ce support tant pour alimenter leur compte que gérer les absences de leurs enfants.*

*Dans le courant du mois de juin 2020, l'application sera également disponible pour les sports facultatifs (Mes sports sur l'application) proposés par les Etablissements primaires et secondaires. Un partenariat avec ces Etablissements a été nécessaire pour comprendre leurs besoins et répondre à leurs attentes. L'Office de l'enfance soutient la mise en place et assure son financement. L'application sera disponible dès la rentrée d'août 2020.*

*Dans cette même période de la rentrée scolaire 2020-2021, Cerfi propose une inscription en ligne par les parents via MILE permettant ainsi l'économie de papier jusqu'alors nécessaire pour le Service de l'enfance et de la jeunesse. Il doit aussi alléger la tâche administrative au profit du développement et du support de tous ces dispositifs.*

*Enfin, le Service de l'enfance et de la jeunesse réfléchit à la possibilité d'étendre cette base Monportail à l'ensemble des élèves du primaire et secondaire utilisant le restaurant scolaire de Grand Champ. Il faciliterait ainsi le passage en caisse et limiterait les problèmes d'intimidation ou racket tout en permettant aux parents d'avoir une traçabilité quant à la prise de repas de leurs enfants sur le temps du midi.*

## **2. Soirées Sport'ouvertes : encourager la Commune à former un jeune comme encadrant sportif**

*L'augmentation du nombre de situations de jeunes – majeurs et mineurs – sans projet, ni activité professionnelle a fait réagir les intervenants sociaux et les Autorités communales. Conséquemment, les Travailleurs sociaux de proximité (TSP) sont confrontés à des jeunes motivés, prêts à travailler mais ne parvenant pas à trouver une voie vers l'insertion professionnelle. Sous l'angle de la prévention secondaire, le Service de l'enfance et de la jeunesse souhaite développer un cadre propice à l'acquisition de compétences sociales et professionnelles valorisées et valorisables. Certains des dispositifs proposés par le Service de l'enfance et de la jeunesse et plus largement par la Commune, peuvent potentiellement être utilisés comme une ressource pour permettre à des jeunes peu ou pas qualifiés d'accéder à un premier emploi.*

*C'est pourquoi l'Office de la jeunesse a proposé la création d'une « Plate-forme de l'emploi jeunesse » (PEJ). Celle-ci répondra aux potentiels besoins à la fois des différents services de l'administration, ainsi qu'à ceux des jeunes de 16 à 25 ans, momentanément à l'arrêt dans leur processus de formation. Pour ces derniers, l'objectif est de leur donner la possibilité de s'intégrer à la société par une activité socialisante (insertion socioprofessionnelle). Concrètement, la Conseillère en insertion du dispositif Activ'Action, avec le soutien du Délégué à la jeunesse et des TSP, assure le suivi des jeunes embauchés.*

*Actuellement, le Service de l'enfance et de la jeunesse se trouve dans la phase 2-3 du projet PEJ. Un descriptif de poste afin d'établir le profil de l'auxiliaire/moniteur ayant pour mission l'encadrement des Soirées Sport'ouverte (concept de prévention par les pairs) est en cours de finalisation. Le Service de l'enfance et de la jeunesse vise idéalement à pourvoir ce poste avant la fin avril 2020. Notons que la PEJ proposera des formations de type CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) au futur intervenant dans le but de renforcer ses compétences professionnelles et d'ainsi développer la qualité de l'intervention socio-éducative.*

### **3. Affilier la bibliothèque au sein du dicastère de la Culture**

*Le plan comptable cantonal prévoit cette organisation pour les comptes. La Commune de Gland ayant une bibliothèque mixte (scolaire et publique), les comptes font effectivement apparaître la bibliothèque sous le dicastère de la Culture bien que gérée actuellement par le Service de l'enfance et de la jeunesse.*

### **4. Lors de diverses manifestations organisées par la Commune : penser écologie et sauvegarde de notre planète**

*Le Service de l'enfance et de la jeunesse veille à la mise en application de la charte d'achats responsables pour chacune de ses manifestations. Il utilise dans la mesure du possible des gobelets consignés et/ou (selon quantité nécessaire) en plastique biodégradable. A terme, l'objectif est de remplacer la totalité des gobelets en plastique par du carton et/ou des gobelets consignés. Enfin, pour des raisons écologiques, le Service de l'enfance et de la jeunesse ainsi que le Comité d'organisation de la Fête du Chêne ont pris la décision de mettre un terme au traditionnel lâché de ballons qui clôturait jusqu'alors le cortège de la Fête du Chêne.*

### **5. Rédaction des cahiers des charges pour tous les employés du Service comme déjà demandé dans le rapport de décembre 2017 au sujet de la gestion des ressources humaines au sein de la Commune**

*Un descriptif de poste a été rédigé pour chaque collaborateur et cadre du Service de l'enfance et de la jeunesse. En plus du Service de l'enfance et de la jeunesse, il sied de préciser qu'il existe à présent un cahier des charges pour chaque membre du personnel communal.*

#### Autres questions

### **6. Intensifier les échanges et la coordination des intérêts communs avec la commune de Vich**

*Il est important pour la Municipalité de la Ville de Gland d'entretenir de bonnes relations avec la Commune de Vich. Les deux Municipalités traitent par ailleurs plusieurs dossiers et projets en commun. Les relations sont donc bonnes. La Municipalité de Gland souhaite par conséquent maintenir voire encore intensifier cette relation de proximité.*

### **7. Réaliser une enquête de satisfaction du personnel, comme déjà souhaitée dans nos précédents rapports**

*Une enquête de satisfaction représente un travail conséquent et ce afin de bien la paramétrer pour que les résultats soient utiles au fonctionnement de l'Administration. Pour cette raison, elle est envisagée sur la fin de l'année 2020.*

### **8. Procéder à une meilleure gestion de la consommation d'énergie, notamment de l'électricité et du gaz, et plus particulièrement à Grand'Champ et à « En Bord »**

*Plusieurs mesures pour une bonne gestion des consommations d'énergie dans les bâtiments communaux sont déjà en place.*

*Par exemple, en 2012, un système de relevé hebdomadaire des compteurs électriques a été mis en place auprès des concierges des bâtiments communaux.*

*En mars 2013, après une année de relevés effectués, une étude pour une première optimisation énergétique des bâtiments a été confiée au bureau Dellsperger ECOconsulting à Blonay. A la suite de cette étude, une optimisation des paramètres de chauffage a été effectuée. Les principales mesures suivantes ont alors été prises :*

- Contrôle et baisse éventuelle des consignes de température pour le chauffage
- Baisse des débits d'air de ventilation pendant les heures d'inoccupation des locaux
- Remplacement de régulateurs défectueux

- Pose d'horloges ou détecteurs sur certains éclairages permettant la coupure en périodes de non-utilisation des locaux.

De plus, le Service des bâtiments et de l'urbanisme (SBU) s'appuie sur le plan d'actions Cité de l'énergie de la Ville.

Nous pouvons citer les 4 mesures suivantes :

- 2.1.2 "Comptabilité énergétique et optimisation de la gestion des bâtiments de la collectivité"
- 2.2.3 "Efficacité énergétique pour la chaleur (et le froid)"
- 2.2.4 "Efficacité énergétique pour l'électricité"
- 2.3.2 "Economie d'eau"

Conformément à ces mesures, le relevé des consommations électriques a été étendu aux autres énergies, soit l'eau, le gaz, le mazout et les copeaux (depuis 2018, les pellets pour Montoly 3-5-7-9 et le CAD pour les Perrerets).

Les résultats sont transmis à la Déléguée de l'énergie qui effectue un suivi et peut ainsi détecter une déviance par rapport aux mêmes valeurs antérieures. C'est ainsi qu'après quelques mois de fonctionnement des nouvelles installations au Centre sportif (préavis 99-2016), des réglages au niveau de la centrale de ventilation a permis de diminuer la consommation électrique de 53% entre 2018 et 2019 (voir Rapport de gestion 2019, SBU, Chapitre "Consommation d'énergie").

Dans le même ordre d'idée, une augmentation régulière de la consommation électrique a été constatée pour le bâtiment de Montoly 1. Des investigations sont actuellement en cours afin de déterminer les causes de ces augmentations et les mesures pouvant être mises en place afin de ralentir ces augmentations, voire de les inverser.

Nous pouvons également signaler l'acquisition du nouveau système de comptabilité énergétique Schneider EcoStruxure en test au SBU depuis la fin 2019. Ce système de "Facility Expert" permettra d'avoir une connexion aux données à tous moments et offrira un suivi ainsi que des contrôles de consommations plus précis.

Conformément à la mesure 2.1.3 "Stratégie et programme d'assainissement" du plan d'actions Cité de l'énergie et après l'arrivée au sein du service d'une architecte en avril 2019, le SBU a démarré l'élaboration du programme d'assainissement de nos bâtiments. Les premières propositions seront présentées à la Municipalité au printemps 2020.

Enfin, et concernant le Complexe de Grand Champ, ce dernier ayant été identifié comme grand consommateur d'électricité, un mandat a été confié au bureau d'ingénieurs Planair SA pour effectuer un audit énergétique "grands consommateurs". Cette étude a débuté en hiver 2019 et se poursuivra en 2020. Les résultats seront disponibles durant le premier semestre de cette même année.

En conclusion, on peut donc constater que la gestion des consommations d'énergie est une part importante du travail effectué par le SBU. Les différentes mesures entreprises visent bien à réduire et optimiser les consommations énergétiques des bâtiments communaux.

## CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du Conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'Exécutif, à l'Administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le Conseil communal et l'Exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

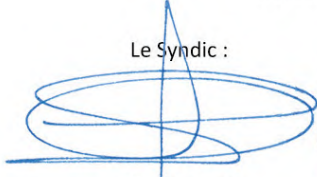
### LE CONSEIL COMMUNAL


vu - le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2019 ;  
ouï - le rapport de la Commission de gestion ;  
ouï - le rapport de la Commission des finances ;  
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;


décide

1. - de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2019 ;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils sont présentés, soit :
  - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
  - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :   
G. Cretegy



Le Secrétaire :   
J. Niklaus

## LISTE DES ANNEXES <sup>1</sup>

### PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE

- SOCIETE ANONYME POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA COTE (SADEC)
- SOCIETE ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA REGION NYONNAISE (SAPAN)
- SOCIETE ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA COTE (SEIC)
- THERMORESO SA
- FONDATION POUR L'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (FAJE)
- FONDATION DE LA COTE POUR L'AIDE ET LES SOINS A DOMICILE ET LA PREVENTION (AVASAD)

### ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES

- RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)
- LE SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE GLAND-SERINE (SDIS)
- ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE (ORPC)
- ORGANISATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON (ARAS)
- CLINIQUE DENTAIRE
- REGION DE NYON
- ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COTE (APEC)

<sup>1</sup> Les annexes sont uniquement publiées sur le site internet de la Ville



VILLE DE  
**Gland**